



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FÉDÉRALE**

SAMEDI 06 AVRIL 2019 - TOURS

BP

P. C.

ÉMARGEMENT

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & PRÉSIDENT-E-S DE COMMISSIONS NATIONALES			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BAUDRAND	Jacky	Vice-président Communication, Marketing & Relations Extérieures	PRÉSENT-E
BOURON	Luc	Membre du CA	PRÉSENT-E
COURPRON	Alain	Membre du CA	PRÉSENT-E
EXBRAYAT	Michel	Membre du CA	PRÉSENT-E
FRIZZA	Dominique	Membre du CA	PRÉSENT-E
GEFFROY	Christine	Secrétaire Générale Adjointe	PRÉSENT-E
GODEL	Pascal	Membre du CA	PRÉSENT-E
GOSSE	Cédric	Vice-Président en charge de la relation avec les ligues régionales, les territoires & délégué aux affaires disciplinaires	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Catherine	Membre du CA	PRÉSENT-E
LAPARADE	Jacques	Membre du CA	PRÉSENT-E
LENORMANT	Anne Cécile	Membre du CA	EXCUSÉ-E
LESCURE	Philippe	Président	PRÉSENT-E
MANTELLI	Thomas	Membre du CA	PRÉSENT-E
MEYER	Bertrand	Membre du CA	PRÉSENT-E
MONSERAT	Michelle	Membre du CA	PRÉSENT-E
POULET	Patrick	Membre du CA	PRÉSENT-E
PUCHE	Séverine	Membre du CA	PRÉSENT-E
SAEZ	Eric	Membre du CA	PRÉSENT-E
SAGARY	Dominique	Président Comité Éthique Déontologie & Citoyenneté	PRÉSENT-E
SERRANO	Didier	Membre du CA	PRÉSENT-E
SIMON	Hervé	Membre du CA	PRÉSENT-E
SOIN	Patrick	Vice-président Haut Niveau & Formation	PRÉSENT-E

REPRÉSENTANT-E-S DES CLUBS ÉLU-E-S PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LIGUES RÉGIONALES			
NOM	PRÉNOM	LIGUES	PRÉSENCES
GROSSETETE	Jean-Marc	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
BIGOT	Pierre	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
CHABANNES	Emmanuel	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
PAUTHIER	Jean Marie	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
GODEL	Pascal	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
VIALAT	Jean-Philippe	Auvergne-Rhône-Alpes	ABSENT-E
ROUSSEL	Jean-Pierre	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
BEURIENNE	Fabrice	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
MENTRE	Loïc	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
BONNIN	Stéphane	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
MAIRE	Denis	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
VIDIL	Andrée	Bretagne	PRÉSENT-E
LOY	Alain	Bretagne	PRÉSENT-E

Philippe LESCURE - Président



2
Pierre BIGOT - Secrétaire Général

BP

PORCHER	Patrick	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
HAY	Nicolas	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
CROSNIER	Sandrine	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
ROY	Florent	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
VINCIGUERRA	Patrick	Corse	PRÉSENT-E
DUPONT	Anne-Charlotte	Grand Est	PRÉSENT-E
DUTHILLEUL	Jean-Paul	Grand Est	PRÉSENT-E
JANSON	Loïc	Grand Est	ABSENT-E
MATHIEU	Maud	Grand Est	PRÉSENT-E
PY	Alexandre	Grand Est	PRÉSENT-E
DINANE	Félix	Guadeloupe	PRÉSENT-E
BUNIET	Jean-Michel	Hauts de France	PRÉSENT-E
DUCHATEAU	Olivier	Hauts de France	PRÉSENT-E
LEGRAND	Christophe	Hauts de France	PRÉSENT-E
MARET	Bénédict	Hauts de France	PRÉSENT-E
POMPIERE	Pascale	Martinique	PRÉSENT-E
AVELOT	Maryvonne	Normandie	PRÉSENT-E
MOUSSEL	René	Normandie	PRÉSENT-E
DUPONT	Alain	Nouvelle Aquitaine	PRÉSENT-E
GAUTHIER	Jean-Jacques	Nouvelle Aquitaine	PRÉSENT-E
LE DAVADIC	Jérôme	Nouvelle Aquitaine	PRÉSENT-E
MEUNIER	Eric	Nouvelle Calédonie	PRÉSENT-E
BOISSIÈRE	Daniel	Occitanie	PRÉSENT-E
GUIRAUD	Philippe	Occitanie	PRÉSENT-E
JOST	Jean-Paul	Occitanie	ABSENT-E
MARSAL	Jean-Olivier	Occitanie	PRÉSENT-E
PARIS	Jérôme	Occitanie	PRÉSENT-E
FOUCAUD	Thierry	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
OLIVE MARCHESI	Christelle	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
POGGI	Benjamin	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
SUAUDEAU	Christian	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
NAVARRO	Marine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
OREGGIA	Gérard	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
OREGGIA	Isabelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
GIANNINI	Véronique	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
CORDIER	Yves	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
CHENEZ	Christian	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
LOUISE	Axel	Réunion	PRÉSENT-E

PRÉSIDENT-E-S DE LIGUES RÉGIONALES			
NOM	PRÉNOM	LIGUES	PRÉSENCES
JONCART	Max	Martinique	PRÉSENT-E

CANDIDAT-E-S AU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
ROY	Florent	CANDIDAT	PRÉSENT-E
CORDIER	YVES	CANDIDAT ÉLU	PRÉSENT-E

SALARIÉS FÉDÉRAUX ET RÉGIONAUX & MEMBRES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BORDELOT	Pierre	Responsable vie sportive	PRÉSENT-E
DODU	Alexandre	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
ERAUD	Alec	Responsable juridique	PRÉSENT-E
FRITSCH	Guillaume	Directeur Administratif & Financier	PRÉSENT-E
GOULON	Nelly	Chargée de déplacement	PRÉSENT-E
MANGEL	David	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
MASSIAS	Laurent	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
MAZE	Benjamin	Directeur Technique National	PRÉSENT-E
LABORDE	Delphine	Responsable RH	PRÉSENT-E
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général	PRÉSENT-E
VERNADET	Paul-Emile	Membre DTN	PRÉSENT-E

INVITÉS VIP - AUTRES PARTICIPANT-E-S			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BOSSION	Fabrice	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
BOSSION DUCATILLON	Valérie	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
SCHAFFER	Florian	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
SCHAFFER	Mme	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
FRANTZ	Matthias	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
SUDRIE	Sébastien	CLUB FRANCE	PRÉSENT-E
JAEGER	DENIS	ETU/vice président	PRÉSENT-E
DEPARIS	Philippe	Commissaire aux comptes	PRÉSENT-E
BOHMAN	Ulrika	Mindconnect France	PRÉSENT-E
SALOMON	Frédéric	Mindconnect France	PRÉSENT-E
DEKETELAERE	Thierry	TRIATHLETE MAGAZINE	PRÉSENT-E
CAILLE	Fabien	TRIATHLON CLUB DE JOUE LES TOURS	PRÉSENT-E
PAGES	Bernard	ANCIEN DTN	PRÉSENT-E
CHARRIER	Jean Louis	NOUATRE TRIATHLON	PRÉSENT-E
TOUZE	Jean Francois	Rédacteur du PV	PRÉSENT-E
BEURRIER	Jean Jacques	Président délégué JJ Beurrier FFN	PRÉSENT-E
BACHET	Olivier	ANIMATEUR	PRÉSENT-E
TOUZE	Jean Francois	Rédacteur PV	PRÉSENT-E
BEURRIER	Jean Jacques	Président délégué JJ Beurrier FFN	PRÉSENT-E
BACHET	Olivier	ANIMATEUR	PRÉSENT-E
FERRET-CHABE	Jean	SWISHLIVE	PRÉSENT-E
GASNER	Clément	SWISHLIVE	PRÉSENT-E
VERDON	Nicolas	profession sport et loisirs	PRÉSENT-E

LEBOUR	Damien	profession sport et loisirs	PRÉSENT-E
DECALI	Solene	profession sport et loisirs	PRÉSENT-E
BRETON	Antoine	Ile-de-France	PRÉSENT-E
MOUMENE	Nassera	Ile-de-France	PRÉSENT-E
SAMMUT	Thierry	Ile-de-France	PRÉSENT-E

Ouverture de séance à 8h40

Philippe LESCURE, Président :

Avant de déclarer ouverte cette Assemblée Générale, je vais passer la parole à notre Secrétaire Général, qui va vous donner quelques points d'information. Pierre BIGOT.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général :

Merci, Philippe. Bonjour à tous. Juste avant de démarrer, sachez que, comme l'année dernière, cette Assemblée Générale est filmée. Si vous restez sur le coin en haut à gauche, à ma gauche, donc à votre droite, vous ne serez pas filmé si vous ne le souhaitez pas. Elle est également enregistrée, et sera reportée mot par mot, comme on le fait chaque année. On laissera bien sûr le temps aux questions-réponses entre les différents rapports. La seule chose que je vous demande, c'est de vous lever et de vous présenter lorsque vous souhaitez intervenir. Nous allons aussi, comme les autres années, faire un vote électronique. Bon, vous connaissez un peu la musique : on fera un petit test avant de démarrer l'Assemblée Générale. Voilà. Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci, Pierre, je déclare donc ouverte cette Assemblée Générale, et nous allons procéder à l'ordre du jour. Avant de vous présenter le rapport moral, j'ai le plaisir d'accueillir Marie-Amélie LEFUR, la Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, qui nous fait l'amitié et l'honneur d'être présente à cette Assemblée Générale. Et si vous le voulez bien, je vous donne immédiatement la parole, Madame la Présidente.

Allocution de Marie-Amélie LEFUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français :

Marie-Amélie LEFUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français :

Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, bonjour à tous.

Je suis ravie, en tant que Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, d'être parmi vous ce matin, puisque vous n'êtes pas sans savoir que, depuis maintenant quelques années, la Fédération Française de Triathlon a la délégation pour les sports paralympiques. Mon propos sera très court : je voulais simplement remercier et féliciter la Fédération pour l'énergie qu'elle met au profit du mouvement paralympique, notamment au travers de l'investissement et du travail qui est fait sur la haute performance. Travail auprès du haut niveau, qui a d'ores et déjà été récompensé par une belle médaille de bronze en 2016, et nous attendons, bien évidemment, encore de très beaux résultats en 2020.

Ce résultat obtenu en 2016 et, également, lors des différentes Coupes du Monde et championnats depuis ces dernières années est le résultat d'un travail, d'un travail que vous menez auprès du terrain, sur la détection de vos futurs talents, sur l'accompagnement de vos sportifs de haut niveau en recrutant un encadrement et un staff de qualité.

Vous avez su comprendre les spécificités pour le haut niveau de vos athlètes, de nos athlètes, et leurs besoins. Donc, je tenais sincèrement féliciter Nicolas et Philippe, pour la qualité de leur encadrement, l'ensemble des



BP

personnes qui sont présentes sur les staffs, et également vous féliciter d'avoir compris que oui, il y a des spécificités, des particularités dans le mouvement paralympique, et c'est dans ce cadre-là que vous êtes entourés de l'expérience et de l'expertise de Joël JEANNOT sur le Triathlon Fauteuil.

Je tenais également à remercier votre dynamisme dans les actions du Comité Paralympique. La Fédération Française de Triathlon est une fédération sur laquelle nous pouvons largement nous appuyer, et lorsque nous avons lancé, cette année, cette campagne de recherche des talents pour 2024 : le programme " La Relève ", la Fédération de Triathlon nous a tout de suite suivis, nous a accompagnés, nous a conseillés dans ce programme de détection, et est également présente sur l'ensemble des plateaux.

Comme je sais, en tant que Présidente du Comité Paralympique, et au même titre que toutes mes équipes, que décliner ce volet handicap à l'ensemble des strates d'une fédération n'est pas simple, puisque, effectivement, l'accompagnement du haut niveau relève de quelques spécificités, mais est totalement en cohérence, finalement, avec l'accompagnement de sportifs de haut niveau au sens large, mais l'amener jusqu'à vos bénévoles, jusqu'à vos clubs, amène un petit peu plus de complexité. Sachez, sur ce point-là, que le C.P.S.F. sera votre appui, est votre appui, et qu'il ne faut surtout pas hésiter à nous demander conseil, à nous demander de l'aide.

Pour ce faire, sachez que, à partir de 2019, et jusqu'en 2020, une campagne de déploiement d'un employé territorial sera menée par le Comité Paralympique et Sportif Français. Vos comités, vos Ligues, vos clubs, disposeront donc, d'ici quelques mois, d'un appui sur le territoire, d'un appui régional, qui pourra vous conseiller sur les formations à dispenser auprès de vos bénévoles, de vos encadrants, mais également sur le réseau, pour détecter les futurs talents de demain. Donc, voilà : au travers de ces différentes collaborations sur la haute performance, sur la détection, également du sport-loisir, sachez que le C.P.S.F. compte sur vous, et vous pouvez compter sur lui. Et, bien évidemment, je vous souhaite à tous, athlètes, bénévoles, encadrants, élus, une très belle saison 2019, et je vous donne rendez-vous aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2020.

(Applaudissements. Un trophée est remis à Marie-Amélie LEFUR par le Président)

Philippe LESCURE :

Merci encore, Madame la Présidente, et merci d'assister à nos travaux. Je vous propose d'examiner le point 1 de l'ordre du jour, et pour cela, je vais vous présenter le Rapport Moral.

Rapport Moral du Président :

Mesdames, Messieurs les Président-e-s et les représentant-e-s des Clubs, des Ligues Régionales,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres des Commissions Nationales, les Chargé-e-s de mission,
Mesdames et Messieurs les élu-e-s,
Mesdames et Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Bonjour à toutes et à tous, je suis heureux de vous accueillir, ici, à Tours. Merci de votre présence qui, une nouvelle fois, témoigne de votre engagement constant pour notre fédération.

Je veux tout d'abord adresser mes remerciements chaleureux à Patrick PORCHER, Président de la Ligue Centre Val de Loire, à son Conseil d'Administration et à ses équipes. Vous me permettez aussi de saluer Dominique FRIZZA, pour son investissement fédéral national et international reconnu, et pour son concours dans l'organisation de cette Assemblée Générale Fédérale 2019.

Vous me permettrez également de saluer et de remercier Monsieur Nicolas HAY, Président du Comité Départemental d'Indre et Loire, pour son implication et son aide à l'organisation de cette même Assemblée Générale. Merci, cher Nicolas, à toi et à tes équipes.

Je souhaite également à nouveau, remercier Madame Marie-Amélie LE FUR, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, d'avoir accepté notre invitation et d'honorer de sa présence notre Assemblée Générale.

Je salue également les présences de Monsieur Mohamed MOULAY, Vice-président délégué aux Sports au Conseil Régional du Loiret, Monsieur Pierre Henry LAVERAT, Membre du Conseil d'Administration du CROS Centre Val de Loire et Président du CDOS de l'Indre et Loire. Merci, Mesdames, Messieurs, de partager avec nous ce moment fort de la vie fédérale.

Je tiens aussi, en cette introduction, à saluer chaleureusement l'ensemble des clubs, organisateurs et licenciés de la Ligue Centre Val de Loire. Je suis donc particulièrement heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale annuelle, ici, dans votre belle ville de Tours.

Je vais, comme à l'habitude, retracer quelques points marquants de l'année 2018 au regard des actions engagées dans le cadre du projet fédéral 2017-2020. Le rapport d'activité du Secrétaire Général ainsi que celui du Directeur Technique National et des autres intervenants compléteront ce rapport.

Le premier élément déterminant du bilan annuel de notre fédération est constitué par l'augmentation du nombre de nos licenciés. Avec une augmentation de 5% en 2018, nous poursuivons notre croissance.

Cette augmentation constante du nombre de licenciés constitue, depuis près de vingt ans, un des éléments déterminants de l'évolution de notre fédération. Alors que nombre de fédérations olympiques connaissent une baisse de leurs effectifs, nous poursuivons notre développement. L'offre de pratiques multiples, diversifiées, en constante augmentation, contribue grandement à cette évolution. La qualité et les projets associatifs de nos clubs, notamment, renforcent cette dynamique.

Afin de mieux accompagner nos clubs dans leurs projets et leur gestion, nous avons proposé la mise à disposition gratuite de l'application "AssoConnect" permettant de simplifier le travail administratif en bénéficiant d'un outil performant de gestion en ligne ouvrant de nombreuses opportunités.

Avec la même volonté d'offrir de nouveaux services et de nouvelles facilités à nos licenciés et pratiquants, nous avons mis en œuvre la prise en ligne du "pass'compétition", opérationnelle en 2019 et nous avons également proposé une nouvelle plateforme "triathlon.mes-extras" qui présente des offres préférentielles sur les secteurs des vacances ou des loisirs.

Ces évolutions en matière de gestion dématérialisée ou de services en ligne doivent être conjuguées avec l'adaptation nécessaire de nos Ligues, de nos clubs, de nos organisateurs, et de nos licenciés. Il convient en permanence d'adapter notre calendrier à ces évolutions et nos propositions aux réalités de terrain pour s'assurer que l'ensemble de nos structures puissent s'inscrire dans cette évolution inéluctable.

Au cours de cette année 2018, j'ai effectué, comme je m'y étais engagé, un tour de France des territoires à la rencontre des clubs et des organisateurs. J'ai pu constater et mesurer, partout en métropole et en outre mer, l'extraordinaire vitalité de notre sport. J'ai rencontré des dirigeants passionnés, motivés, déployant une énergie inlassable pour promouvoir le triathlon et les autres disciplines que nous proposons.

Dans un climat chaleureux, constructif, bienveillant, sans pour autant éluder les questions ou les sujets qui méritent débat, j'ai véritablement mesuré, à nouveau, l'importance des échanges directs, de la rencontre et du dialogue.

A l'heure des réseaux sociaux et de l'information numérique, il est essentiel et même, je crois, indispensable de renforcer toutes les possibilités de rencontres et d'échanges en contact direct.

Je remercie infiniment toutes celles et ceux qui m'ont accueilli lors de ces étapes, les président-e-s de Ligues, de comités départementaux, de clubs et les organisateurs. Outre cet exceptionnel temps de discussion et de débat, vous m'avez apporté personnellement un regain de dynamisme et d'ambition pour notre fédération et je veux, tout simplement, vous en remercier. Je terminerai les dernières étapes de ce Tour de France dans les prochaines semaines et j'effectuerai ensuite une synthèse des thèmes les plus souvent abordés et des questions les plus importantes à traiter pour l'avenir.

Autre témoin habituel de l'exercice écoulé : le résultat financier. Comme pour notre croissance, nous réalisons depuis près de vingt ans, année après année, un résultat financier positif. Ainsi, en 2018, nous avons conforté nos fonds propres avec un exercice comptable positif.

Le trésorier général vous donnera tout à l'heure toutes les informations nécessaires et les éléments chiffrés des résultats comptables 2018. Il vous présentera aussi le travail particulièrement conséquent effectué pour proposer un projet de réforme financière dont nous avons discuté de nombreuses fois depuis deux ans, et hier soir encore.

Il convient de souligner l'évolution positive constante de notre situation financière qui, reconnue par notre ministère de tutelle, permet de bénéficier d'un soutien très substantiellement accru de l'Etat.

Nous devons pour autant préparer l'avenir et mettre en place les dispositifs les mieux adaptés pour nos Ligues, nos comités départementaux, nos clubs et nos organisateurs.

Je souhaite évoquer à présent quelques éléments plus sportifs !

Les jeunes et leur pratique, sujet moteur de notre développement ! La pratique de nos jeunes entre 6 et 13 ans a augmenté de 33 % depuis 2014. Cette tranche d'âge représente aujourd'hui plus de 50 % des licenciés Jeunes.

Pour améliorer l'accueil dans nos clubs de cette catégorie de licenciés en devenir, nous avons ouvert en septembre 2018, un nouveau dispositif de labellisation des écoles de triathlon. Les critères ont été affinés pour mieux prendre en compte les particularités de chaque club et s'appuyer sur les points forts de nos clubs.

En parallèle, ces mêmes clubs labellisés 2** et 3*** ont vu les frais de formation du BF4 et du BF3 pris en charge à hauteur de 50 % pour les 2** et en totalité si l'on est 3***. Enfin, de nombreuses dotations ont été gracieusement attribuées à tous les licenciés de 6 à 13 ans.

Savez vous que tous ces jeunes sont aussi très friands de Raids, et cela m'ouvre naturellement la transition. En effet le Raid "multisports" est recensé aujourd'hui au sein des 10 activités les plus pratiquées en milieu scolaire. Le nombre de pratiquants a triplé entre 2007 à 2017, passant de 25 000 à 75 000 à l'UNSS.

Nous avons créé en 2018, la Commission Mixte Nationale Raids F.F.TRI./UNSS pour un partage des savoirs et un développement commun. La validation par notre ministère de tutelle des Règles Techniques et de Sécurité nous permet d'offrir désormais un cadre réglementaire clair pour les raids.

J'ai eu l'honneur et le plaisir d'être présent avec Hervé Simon au championnat du monde des Raids sur l'Île de la Réunion, et je peux témoigner, avec Axel Louise, Président de ligue, du dynamisme, de la richesse, et des valeurs sportives et morales de cette discipline éminemment nature.

Autre thématique majeure pour notre fédération : la mixité. Nous avons, l'an passé, organisé pas moins de deux colloques nationaux et une rencontre annuelle des référents mixité. Nous comptons aujourd'hui 26 % de licenciées féminines, soit 14 343 licenciées et les indicateurs sont " bons " mais il nous faut aller encore plus loin en ce sens pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé de 30 % de féminines à la fin de ce mandat.

Pour rappel, à l'occasion des prochaines élections, (fin 2020) nous devons compter notamment 40% du sexe le moins représenté dans nos instances dirigeantes.

Pour ce qui est du domaine de la santé, nous avons poursuivi notre action de formation d'éducateurs et nous comptons désormais 575 éducatrices et éducateurs formés "Educateur Triathlon Santé Niveau 1" et 100 clubs "géolocalisés". La loi santé a été récemment présentée à l'Assemblée Nationale et, vous le savez, l'Exécutif mise sur la prévention.

Le triathlon, au carrefour des trois activités les plus communément pratiquées, et toutes nos pratiques d'enchaînements peuvent se positionner au travers de réflexions et de dispositifs adaptés au cœur de ces préventions.

La question de la santé sera, n'en doutons pas, au côté du réchauffement climatique, un des défis du XXIème siècle et il nous faudra prendre notre juste place au milieu de tous les acteurs de terrain et nos collègues du mouvement sportif.

Nous en parlons depuis quelques années et c'était l'un des engagements du projet fédéral. Le nouveau site web a ouvert en avril 2018. Il a été entièrement repensé dans le but d'offrir le maximum d'informations dans le cadre le plus intuitif possible.

Un blog a été créé pour l'insertion d'interventions de spécialistes et d'experts, d'interviews, et d'articles divers. Vous y trouverez aussi les annuaires pour les clubs et les épreuves et même un affichage par géolocalisation.

Ce site "responsive" s'adapte à tous les types d'écran : ordinateur, tablette, smartphone. Il permet de vous connecter à tous moments et en tous lieux.

En 2018, nous avons travaillé aux côtés de la chaîne L'ÉQUIPE pour un plan de communication télévisuel inédit diffusant le circuit "olympique" au travers des cinq étapes du grand prix de triathlon.

Mais le plus grand moment média télévisuel de cette année 2018, et même depuis l'accession du triathlon au programme olympique, a été la diffusion du championnat d'Europe à Glasgow.

L'exposition sur France Télévisions résulte du travail de l'ETU, auquel nous avons participé pour le territoire français, et de la réunion au même moment, du 4 au 12 août, de sept sports Olympiques. Les résultats exceptionnels de nos athlètes ont bien sûr largement contribué à ce retentissement médiatique inédit.

Nos athlètes des Équipes de France, nous les avons rencontrés tout au long de l'année, mais particulièrement à l'INSEP en fin d'année, dans le cadre d'un moment de proximité consacré non seulement au sport de haut niveau, mais aussi à une large concertation autour des actions effectuées par les services fédéraux pour mieux communiquer autour des Équipes de France.

La communication tant "externe" qu'"interne" est aujourd'hui un enjeu majeur pour développer l'image de notre fédération, de nos clubs, de nos athlètes, de nos organisations.

Notre Vice-président en charge de ce secteur vous donnera sur ces points tous les éclairages utiles pour appréhender l'univers de la communication fédérale et la stratégie mise en œuvre.



Nous avons, pour la première fois en 2018, mis en œuvre une opération de communication visant à réduire ce que nous appelons le "turnover" des licenciés. Nous avons déployé une démarche de "marketing opérationnel" en sollicitant par mail nos "anciens licenciés" et les invitant à renouveler leur adhésion.

Voilà brièvement et non exhaustivement retracées nos actions pour mieux communiquer de manière professionnelle dans un domaine en évolution ultra rapide.

En matière de sport de haut niveau, 2018 aura été remarquable et remarquable.

Remarquable par les titres obtenus par Alexis Hanquingant et les équipes de France de relais mixte (Elite et U23/Junior). Tous Champions du Monde, dont deux titres décrochés sur des épreuves inscrites au programme des Jeux de Tokyo.

L'ambitieux projet fédéral que nous mettons en œuvre vise à décrocher l'or aux Jeux Olympiques. Nous aurons sur le chemin de cette préparation vécu une année 2018 de premier ordre et la seule idée de répétition de 2018 en 2020 nous pose en sérieux candidats aux titres olympiques.

Même s'ils ne sont pas champions du monde, je salue aussi les performances de Cassandra Beaugrand, vainqueur de l'étape de WTS d'Hambourg et celle de Vincent Luis, vainqueur lui, pour la 2ème année consécutive de la Grande Finale du circuit WTS, après Rotterdam en 2017.

Tous ces succès sont des signes importants et encourageants de la capacité de haute performance de nos représentants. Si la route est encore longue jusqu'au pays du soleil levant, les équipes de France olympique et paralympique se préparent à cette échéance avec sérieux et implication.

Ils et elles savent pouvoir compter sur l'indéfectible soutien des équipes médicales, paramédicales, techniques et des élus fédéraux pour les accompagner dans le seul objectif : "de l'Or à Tokyo".

2018 a aussi été remarquable car notre discipline attire de plus en plus de pratiquants, mais également de spectateurs et de téléspectateurs. Les audiences réalisées par la chaîne L'ÉQUIPE qui, outre le Grand Prix, diffuse notamment la WTS, sont en progression constante.

Je vous en parlais en amont, cet été, France Télévisions nous a également offert une vitrine unique. Un écran très fréquenté début août, dans le cadre du regroupement de sept sports olympiques aux championnats d'Europe.

Cette initiative de l'ETU et des autres confédérations européennes concernées a permis trois jours durant à nos élites de bénéficier d'une exposition télévisuelle de 1er ordre.

La performance de nos athlètes a fait le reste. Cela a permis d'afficher l'image moderne du triathlon français. Celle-ci se conjugue au masculin, au féminin, au singulier et au pluriel. Trois jours ponctués par trois médailles, et une visibilité record.

Cette réussite nous a incités à accélérer l'évolution entamée depuis 2017 sur la communication des équipes de France.

Un grand nombre de premières places et de podiums (je ne les citerai pas tous, le DTN le fera) méritent d'être soulignés dans toutes nos activités de haut niveau, tant au niveau européen que mondial, chez les paralympiques et chez les olympiques, et dans l'ensemble des autres athlètes en individuel ou en équipe. La relève est aussi présente et c'est un bon indicateur au regard des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ces résultats sont le fruit d'un travail et investissement approfondis qui passent par la détection, l'expertise la recherche, la prévention de la santé par le sport, la formation et l'emploi. Le directeur technique national vous décline cela tout à l'heure.

L'ensemble de ces performances découle d'une stratégie de haut niveau mise en place depuis 10 ans environ et qui permet, dans la durée, de mener une politique sportive cohérente, stable, où l'athlète est au cœur du dispositif.

Les résultats sportifs exceptionnels permettent aussi à la France de conforter son rang sur la scène internationale. Dans le domaine des affaires internationales, l'action de nos représentants fédéraux est particulièrement intense, parfaitement reconnue et je crois pouvoir dire, particulièrement appréciée.

Des perspectives nouvelles liées à Paris 2024 sont en discussion avec la Présidente de l'ITU Marisol Casado. Les Jeux à Paris constituent un formidable challenge pour les fédérations olympiques et bien plus largement pour la place du sport dans notre société.

Mesdames et Messieurs, mes cher-e-s ami-e-s,

A l'heure de conclure ce rapport, je veux vous remercier très sincèrement et chaleureusement pour la qualité de votre engagement quotidien dans vos Ligues régionales, comités départementaux, clubs, organisations. Vous me permettrez d'adresser des remerciements à mes collègues du Bureau Exécutif, du Conseil d'Administration, sans oublier nos commissions nationales, nos chargés de mission, nos salariés et les membres de la direction technique nationale.

Rien ne peut se faire sans vous, sans votre investissement permanent.

Enfin, vous me permettrez de souligner à nouveau l'excellence de nos relations avec notre Ministère de tutelle. Celle-ci résulte de la confiance et de la considération portées à notre fédération.

Je vous le dis, tant au plan national, qu'au plan international, notre fédération, votre fédération, est reconnue, respectée, considérée. Parfois admirée et même jalouée !

Cette belle image résulte avant tout de nos résultats et de ce que nous avons su construire ensemble, collectivement, pour notre fédération.

À l'heure où nous allons fêter les 30 ans de la F.F.TRI., nous devons bien sûr conforter ces trois décennies de développement et de progression, mais nous devons aller plus loin encore, tant notre sport, nos sports, recèlent de perspectives d'avenir.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour contribuer individuellement et collectivement au rayonnement national et international de la F.F.TRI..

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Pierre BIGOT :

Merci, Philippe. Je voulais m'excuser, parce que vous avez vu que nos techniciens de Vinci se sont affairés, parce qu'on a eu quelques soucis techniques. Et, donc, on va reprendre notre Assemblée Générale par des choses plus administratives, qu'on a laissées de côté, parce qu'on n'a tout simplement pas d'écran.

Donc, on va commencer par le quorum. Donc, le quorum est atteint, tant en nombre de membres (*représentants des clubs*) qu'en nombre de voix.

QUORUM

Au regard du nombre de licenciés "clubs" au 31/08/2018, les Assemblées Générales des ligues régionales pouvaient élire jusqu'à 74 représentants des clubs (de 1 à 6 par ligue en fonction de leur nombre de licenciés "clubs"). Seuls 51 représentants des clubs ont été élus par les Assemblées Générales des ligues régionales.

Sur ces 51 représentants des clubs élus, 48 sont présents ce jour (soit 94,11%).

Au regard du nombre de licenciés "clubs" au 31/08/2018 et du nombre de ligues régionales, le nombre total de voix pouvant être réparties entre les représentants des clubs (dans l'hypothèse où toutes les AG de Ligues Régionales auraient élu à minima un représentant des clubs) s'élève à 108 648.

Les 48 représentants des clubs présents ce jour représentent 91 195 voix (soit 83,93%).

Donc l'Assemblée Générale peut délibérer sans problème, sans souci. Cédric GOSSE, Président de la Ligue Île-de-France, souhaitait intervenir à ce moment, et donc, je lui laisse la parole.

Intervention de Cédric GOSSE, Président de la Ligue Île-de-France :

Cédric GOSSE, Président de la Ligue Île-de-France :

Président, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, je voulais effectivement faire une déclaration préliminaire. Certains d'entre vous en ont été informés à l'arrivée à cette Assemblée Générale : nous avons, après concertation, l'ensemble des représentants des clubs de la Ligue Île-de-France, avons décidé et avons demandé de ne pas être enregistrés à cette Assemblée Générale.

Des remarques ont été émises, des suspicions ont été portées sur le quorum de l'Assemblée Générale de la Ligue Île de France. À ce jour, je n'ai pas les éléments probants qui permettent de dire qu'effectivement il y a eu une erreur sur le quorum. Je n'ai pas assez d'éléments. Pourtant, sur les quinze derniers jours précédant cette Assemblée Générale, à la demande de clubs, nos feuilles d'émargement ont été vérifiées. Cela a fait l'objet de retours importants, de discussions, avec notamment ce club qui avait demandé à vérifier les feuilles d'émargement. Son retour, ses retours, ne nous ont jamais alertés. Mon sens des responsabilités, notre sens de responsabilité, d'un commun accord, et dans l'intérêt fédéral, m'ont incité à proposer ce retrait et nous amènent à cette situation. Évidemment, nous le regrettons et nous nous interrogeons véritablement sur la méthode employée, mais chacun pourra en juger.

Je vous remercie.

Pierre BIGOT :

Merci pour cette intervention. Oui... Monsieur POGGI.

Benjamin POGGI, Vice-président de la Ligue Pays-de-la-Loire :

Oui. Bonjour. Benjamin POGGI, l'un des représentants de la Ligue de Triathlon des Pays-de-la-Loire, dont je suis également le Vice-président et... je partage cette problématique avec l'ensemble des Ligues, puisque nous, au sein de la Ligue de Triathlon des Pays-de-la-Loire, nous avons rencontré cette problématique, puisque lors de notre convocation d'Assemblée Générale Ordinaire, nous n'avons pas atteint le quorum. Et la vérification a été simple, en fait, puisque, au regard de la feuille d'émargement, il suffisait de savoir si la moitié des clubs étaient présents, ou pas, représentant au moins la moitié des voix, en fait. Donc, assez rapidement, lors de notre Assemblée Générale, on a observé que le quorum n'était pas atteint. On en a informé l'ensemble des membres, ce qui n'est pas évident à faire, puisque les gens se déplacent, parfois de loin, voire de très loin, en fonction de la taille de la Ligue, et donc on a tenu l'Assemblée Générale. Par contre, elle n'a pas délibéré valablement, ce qui nous a conduits à reconvoquer l'ensemble des membres, pour que nous puissions délibérer valablement, et l'une des questions que je me pose, c'est si les statuts, aujourd'hui actuels des Ligues, qui ont changé, avec cette moitié de clubs représentant au moins la moitié des voix, avec des procurations qui sont envoyées bien en amont de l'Assemblée Générale, si ça ne pose pas des problématiques, et j'aurais aimé savoir si Cédric GOSSE, Vice-président de la F.F.TRI. en charge des territoires, a eu d'autres remontées de Ligues rencontrant/ayant rencontré ces difficultés.

Cédric GOSSE :

Je n'ai pas, pour répondre très concrètement à la question, je n'ai pas de remontées effectives. Je suis bien, j'allais le dire... je vais le dire avec grande prudence, je suis bien conscient, et un certain nombre d'entre nous sommes bien conscients, que la tenue de nos Assemblées Générales dans nos territoires peut poser quelques questions, et des difficultés.

Voilà. J'en mesure aujourd'hui les difficultés et, effectivement, lors du Bureau Exécutif hier, j'ai fait une proposition pour que des dispositions soient prises, afin de faciliter et de sécuriser les Assemblées Générales des Ligues. Mais c'est vrai, comme ça vient d'être souligné, que la modification de nos territoires, l'agrandissement de nos Ligues Régionales, et les contraintes que ces nouveaux textes ont imposées, nous mettent très clairement en difficulté.

Mais dans mon intervention, j'ai aussi soulevé la méthode qui a été utilisée, et qui ne me paraît pas tout à fait dans une pleine loyauté, parce que, effectivement, si erreur il y a eue, nous aurions pu la réparer. Et là, ce n'est pas le choix qui a été fait.

Philippe LESCURE :

Bien, merci. On va continuer sur la partie, on va dire technique et administrative et je... proposais... Oui ? Gérard OREGGIA.

Philippe LESCURE :

Viens là, Gérard.

Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur :

Tout à l'heure, Président, je vous remercie pour l'invitation. Je viendrai tout à l'heure, au moment du vote des coûts.

Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur. Nous, nous avons réussi, nous avons la chance d'avoir eu notre quorum. Juste la question que je pose c'est : ce quorum-là tient-il compte du retrait des voix de la Ligue Île de France ? (Celui qui est affiché à l'écran.) S'il ne tient pas compte, il faudrait le modifier.

Pierre BIGOT :

Ils ne sont pas enregistrés, donc il n'en tient pas compte.

Gérard OREGGIA :

Donc, ça veut dire qu'il y a 51 membres théoriques, présents ou représentés ?

Pierre BIGOT :

C'est ça.

Gérard OREGGIA :

Ah, d'accord. Pour moi, la théorie, c'est 70.

Pierre BIGOT :

75.

Gérard OREGGIA :

75. Là, d'accord. Comme ça, je le comprends. Merci.

Modalités de vote :

Pierre BIGOT :

Donc, je souhaiterais que la Société UBIQUS nous présente le fonctionnement, et qu'on fasse un test électronique, avant de démarrer, comme on l'a fait l'an dernier.

Technicien UBIQUS :

Messieurs-dames, excusez-moi. Bonjour. Société UBIQUS. Pour cette Assemblée Générale, vous avez donc, pour la majorité d'entre vous, vous avez un petit boîtier. En bas à droite de ce boîtier, vous avez une touche " alimentation ", donc vous pouvez appuyer en bas à droite pour activer votre boîtier. S'il vous plaît... Une touche " on/off "... Donc, une fois que votre boîtier est allumé, il est reconnu par la base. À chaque vote, vous aurez trois choix. Donc, " Pour/ Contre/ Abstention ". Pendant que le vote est ouvert, une fois que vous avez fait votre choix, si vous n'êtes pas sûr, vous appuyez sur la touche DELETE, qui est juste en-dessous de l'écran à gauche... DEL. Si vous êtes sûr de votre choix, et que vous avez émis, donc : 1, 2 ou 3, vous appuyez sur SEND. Voilà. Donc, à chaque résolution, en haut à droite, il y aura le petit compteur vert, enfin... le petit compteur rouge qui s'allumera en vert au moment du vote. Donc, s'il vous plaît, votez au moment où le Président de séance ouvre le vote. Et moi, j'ouvrirai le vote. Ça s'allumera en vert, et si tout va bien, nous serons 48 boîtiers activés si tout le monde vote chaque résolution.

Est-ce que vous avez des questions ?

Pierre BIGOT :

On peut procéder à un vote-test... avec une question-piège ? Le DTN, en général, nous propose des questions-pièges assez piégeuses, je ne sais pas ce qui est prévu... Alors il n'y a pas de question-piège. C'est juste

un test, c'est ça ? Allez, c'est ça. Donc on répond : 1, 2 ou 3, si vous êtes d'accord... Vous pouvez mettre ce que vous voulez.

On est bon ? Tout est réglé ? OK. Je propose juste qu'on fasse un deuxième test, parce que... Et je laisse la parole à notre DTN, qui va nous poser la question-piège du jour.

Benjamin MAZE, Directeur Technique National :

Sans préparation, donc vous m'excuserez pour le manque de créativité : êtes-vous pour, ou contre l'obtention d'un troisième titre mondial par Alexis HANQUINQUANT et l'équipe de France de triathlon en relais mixte ?

Pierre BIGOT :

Donc : question-piège. Je vous laisse répondre.

Benjamin MAZE :

Êtes-vous pour, ou contre l'obtention d'un troisième titre mondial d'Alexis HANQUINQUANT et de l'équipe de France de relais mixte ?

Pierre BIGOT :

Ça peut porter la poisse, hein, donc attention... On va pas prendre de risque. (...) J'envisageais de proposer une augmentation pour le DTN, mais...

Emmanuel CHABANNES, Trésorier :

Non, non, c'est pas le moment...

Pierre BIGOT :

Là, c'était vraiment risqué, là...

Emmanuel CHABANNES :

Oui. Là c'est piège, mais pas pour les mêmes personnes.

Pierre BIGOT :

Donc on va, dès que notre vote est prêt, on va déclarer l'ouverture du vote... C'est bon ? Le vote est ouvert ? On y va. Vous votez... On se laissera à peu près trente secondes pour les votes, pour laisser le temps à tout le monde de faire le boulot... Non, non, moi j'ai voté. Il y a marqué : " Terminé-received ". Non, mais y'a pas les noms, quand même... Alors... Monsieur enlève son pull. Il sent que ça chauffe. C'est bon ? C'est réglé ? Tout le monde n'a pas voté, visiblement... Bon, ce que je propose, c'est que vous descendez, et vous citez les noms de ceux qui n'ont pas voté, histoire qu'on voie, et en parallèle, ce que je vous propose, pour ne pas perdre de temps, c'est qu'on passe aux questions-réponses par rapport au rapport moral.

Est-ce que quelqu'un a des questions sur le rapport moral de notre Président ? Oui... Questions ? Remarques ? OK. Donc, dès que le système fonctionnera, on va passer au vote du rapport moral.

Technicien UBIQUUS :

Oui... Il manque Monsieur POGGI Benjamin, voilà, qui vient de passer, qui vient de voter.

Pierre BIGOT :

C'est bon, tout le monde a voté ? Allez. Donc... Ben du coup on enchaîne. On va passer au vote du rapport moral du Président. C'est en place ? Donc le vote... on peut voter. Non ? C'est pas bon ? Y'a marqué " terminé "... C'est bon ? Allez. Bon, c'est parti. (...)

C'est bon. Le vote est terminé. Je vous propose d'afficher le résultat :

- **POUR : 88 030 voix, soit 98,7% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**
- **CONTRE : 1 123 voix, soit 1,3% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**

Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci pour votre vote. Merci beaucoup. (*Applaudissements*) Je souhaite la bienvenue, je salue la présence de Pierre-Henri LAVERAT, Président du CROS. Merci de nous avoir rejoints et d'être présent à nos côtés. Si vous voulez dire un mot ?

Allocution de Pierre-Henri LAVERAT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire.

Pierre-Henri LAVERAT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire :

Monsieur le Président, je dirai simplement : Mesdames, Messieurs, bonjour à toutes et à tous. Merci de venir en Touraine. Monsieur Jean-Louis DESNOUES, Président du CROS de la Région Centre-Val-de Loire m'a chargé de le représenter au nom du mouvement sportif de la région Centre-Val-de-Loire, et bien sûr, au nom du mouvement sportif en général. Merci de nous accueillir. C'est vrai que le mouvement sportif, en ce moment, je ne veux pas être très triste, mais on a quelques inquiétudes tout de même, concernant l'évolution de la vision du sport vue par l'État. Aujourd'hui, on a toujours des inconnues. Je vais... sous forme de boutade, mais très sérieuse : aujourd'hui, je sais que je ne sais pas... comment le sport va être considéré demain, après-demain par le ministère.

Pas plus tard que mardi dernier, nous étions en réunion à la Direction Régionale Jeunesse et Sports.. Nous devions discuter sur un sujet hautement intéressant qui est le CNDS : aujourd'hui tout n'est pas encore ficelé au niveau de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport au niveau de l'État, ce qui nous pose quand même quelques inquiétudes. Je sais que la Fédération Française de Triathlon a pris l'option de s'engager, uniquement contrainte et forcée, en 2020, par rapport aux subsides de l'État vers les fédérations et vers le mouvement du sport, mais ça nous pose quand même beaucoup d'inquiétude, ne sachant pas à quel niveau cela sera-t-il situé en termes de dotations, ne sachant pas non plus quelles sont les orientations tout à fait librement prises par les différentes fédérations, sachant qu'aujourd'hui, il y a des fédérations qui fonctionnent de façons très, très différentes les unes des autres, et c'est leur droit le plus absolu, par rapport à leurs Ligues, par rapport à leurs comités, par rapport à leurs clubs.

Alors nous sommes très attentifs à ce genre de choses pour voir comment cette situation peut évoluer. Nous savons que les grandes orientations définitives, c'est 30% de l'État, 30% du CNOSF, 30% des collectivités et 10% à partir du mécénat. De là, comment les clubs pourront-ils s'y retrouver ? C'est assez difficile à envisager. C'est assez difficile à imaginer. On espère avoir des renseignements plus précis pour l'avenir des clubs, pour l'avenir de nos jeunes, pour l'avenir de ce qui est la base du sport. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, des jeunes



BP

de 12 à 16 ans, c'est, pour nous, notre tasse de thé. Je n'oublie pas, bien sûr, qu'il y aura les Jeux Olympiques et Paralympiques, (je salue Marie-Amélie, mais on s'est rencontrés il y a quelque temps) Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, bien sûr. Ça ne nous a pas échappé mais, dans nos missions respectives, au niveau des CROS, au niveau du CDOS, c'est surtout la base, à laquelle nous nous adressons, ce doit être la base avec laquelle nous travaillons, et nous espérons les meilleurs, le meilleur, pour elle, et pour eux, et pour l'avenir de la jeunesse, et du sport en France en général.

Merci de m'avoir accueilli, merci de nous avoir donné la parole, et bonne Assemblée Générale à vous toutes et à vous tous.

(Applaudissements)

Philippe LESCURE :

Merci de votre intervention. Nous poursuivons donc notre Ordre du Jour par le Rapport d'Activité de notre Secrétaire Général, Pierre BIGOT.

Rapport d'Activité du Secrétaire Général :

Pierre BIGOT :

Merci, Philippe. Donc, ce Rapport d'Activité, je vais le séparer en quatre parties :

- une partie " Statistiques " sur quelques informations sur l'évolution,
- " le Siège Fédéral ", et toutes les actions qu'on essaie de mener au service des clubs, des Ligues et des licenciés,
- les partenariats de la Fédé,
- et les différents supports.

On va commencer par les stats... L'évolution du nombre de licenciés: on voit que depuis 2001, on a fait pratiquement 11 % par an d'augmentation. 5 % cette année, 8 % cette année pour les femmes, 5 % pour les hommes. Vous m'arrêtez si vous avez des questions immédiates là-dessus, n'hésitez pas.

Évolution du nombre de pass compétition: +15 % cette année. C'est vrai que le nombre d'épreuves augmente.

Les licences par type de licences : on a 75% de licences adultes, d'une part... les 22 % : les licences jeunes, et le reste est un peu moins significatif. Donc, en gros un quart de jeunes et trois quarts d'adultes dans nos licenciés, et 26 % de femmes. Un peu plus, il y a quelques virgules derrière le 26 % aujourd'hui.

Le nombre de clubs: une évolution de 4 %. On a eu une évolution liée également à l'arrivée des raids, à un moment. 4 % cette année, une stagnation l'année dernière.

Les épreuves, je vous avoue que j'ai été un peu surpris de ce tableau : on voit qu'aujourd'hui, 35 % c'est du triathlon, et tout le reste, c'est des autres disciplines. Ça veut dire qu'aujourd'hui, 65 % de nos disciplines sont autres que du triathlon. 12 % d'Animathlons, c'est pas négligeable, et on voit que, globalement, c'est plutôt uniformément réparti, même si les nouvelles pratiques, notamment le Raid et le SwimRun sont un peu plus, forcément, en démarrage. Toutes les autres pratiques sont plutôt bien représentées, avec plus de 10 %.

Quelques slides sur les optimisations qu'on a pu faire en 2018 : on a pas mal travaillé sur le Siège Fédéral avec les équipes fédérales. Trois objectifs à ça :

- réduire nos coûts de fonctionnement,

- amener un cadre un peu plus accueillant et plaisant pour nos équipes, pour nos employés, pour l'équipe de la DTN également..
- et enfin le troisième, qui me semble important également, c'est mieux accueillir toutes nos commissions, tous nos élus qui viennent au Sièges.

On a eu 201 réunions au Sièges cette année. 201 réunions qu'on n'a pas faites dans des hôtels parisiens, qu'on n'a pas fait ailleurs, qu'on a fait au Sièges. Je pense que c'est important de le souligner, parce que un : ça crée un lien avec nos équipes fédérales, avec notre Direction Technique Nationale et nos élus. Et puis en plus, ça permet de réduire nos coûts. Donc je pense que c'est une belle chose qui a été faite.

Marcel Sembat On a voté, en février 2018, la vente de Marcel Sembat. Entretemps, il s'est passé certains événements, notamment un PLU, un plan d'urbanisme qui impose un prix maximum de vente au m² sur du bâtiment neuf ou sur du bâtiment refait à neuf, ce qui a, je vais vous dire les choses comme elles sont, descendu énormément la valeur de notre bâtiment. En gros, notre bâtiment, au lieu de valoir 900, il ne vaudrait plus que 600. Parce que nos promoteurs faisant leurs calculs au regard d'un prix-plancher maximum fixé par Plaine Commune, estimaient que ce bâtiment ne valait plus le prix auquel on voulait le vendre. Donc, après plusieurs marasmes, notre client, puis nos clients se sont désistés. Donc il fallait revoir notre façon de fonctionner, trouver une solution. On s'était engagé pour le vendre à 905 000 €. On a trouvé une société qui est prête à reprendre le bâtiment tel que, et non pas en faire une promotion immobilière, mais l'utiliser pour elle, pour un petit peu d'industrie, mais surtout de la vente, de la vente aux professionnels.

Donc cette vente a été conclue il y a quelques jours, cela aurait dû être fait il y a un mois mais ça a été retardé, et ça a été fait ce mercredi, au prix que nous avons fixé. Voilà pour Marcel Sembat. Bien sûr, cette vente a une ou deux conditions suspensives :

- la préemption de la Ville. La Ville nous a assuré, le Maire nous a assuré qu'il ne ferait pas préemption.
- l'obtention du prêt. Nous avons eu des informations relativement sereines là-dessus, étant donné que la société est très bien cotée en Banque de France, et que la banque nous a assuré que ça ne poserait pas de problèmes.

Maintenant... Tant que c'est pas fait, on ne l'a pas. On leur a donné quinze jours pour déposer la demande de prêt, on leur a demandé le 1^{er} juin pour nous assurer que le prêt est accordé et le 30 juin au plus tard pour que la vente finale se fasse. Voilà pour l'aspect technique, on va dire, de Marcel Sembat.

Par l'intermédiaire de Guillaume essentiellement, on a refait l'ensemble des négociations de nos frais d'assurance. Les frais d'assurance, c'est important, c'est entre 300 et 400 000 €. La mise en concurrence a plutôt bien marché et on a réussi à gagner entre 90 et 100 000 € sur l'assurance. C'est plutôt une bonne chose. Bien sûr, l'assurance, c'est quand même lié à l'accidentologie qu'on peut avoir dans notre sport, c'est bien évident, pour l'instant, les paramètres sont plutôt au vert, ce qui nous a permis de négocier ça. Ça peut évoluer, mais pour l'instant, on va dire jusqu'en 2022, on est plutôt serein aujourd'hui sur ce fonctionnement.

Juste deux, trois points. Vous le saviez déjà, on a mis en place deux outils numériques : un pour la gestion du personnel qui s'appelle " ALPHA RH ", un autre pour l'application des frais. Beaucoup l'utilisent. C'est bien. Mon propos ici est juste de vous dire : " Vous, Liges, si vous souhaitez utiliser ces systèmes, n'hésitez pas. On est là pour vous aider, pour vous accompagner. " C'est des systèmes plutôt performants et simples, qui simplifient un peu la vie de tout le monde. Si vous en avez besoin, les équipes fédérales sont à votre disposition.

En termes de mouvement de personnel, vous avez eu trois départs. Vous avez eu l'arrivée de plusieurs personnes en remplacement, mais aussi de nouvelles personnes, notamment Nelly qui est parmi vous aujourd'hui. Pourquoi on a embauché Nelly ? Pour éviter de payer des frais d'agence, tout simplement, et comme Nelly était dans l'agence avec qui on travaillait, c'est plutôt une bonne chose pour nous. Safa qui a remplacé Stéphanie, Bastien qui est là en CDD pour épauler la vie sportive, Allison qui a remplacé Marine, peu ou prou, Jacky vous en dira plus, et pour 2019, Alec à qui je propose de se lever et qui est là, qui est notre responsable juridique, et qui est à votre disposition, on le verra un peu plus tard. Là aussi, l'objectif, c'est qu'on arrête nos contrats avec nos avocats et



BP

qu'Alec fasse le boulot... Au moins, on a une personne interne qui gère ça et surtout qui nous représente, que ce soit au CNO, que ce soit au ministère, et qui a un bon réseau pour nous aider et nous épauler. Et enfin, une personne en apprentissage : Josée-Anne, qui est arrivée il y a quelques semaines au Siège.

Nos partenariats fédéraux : Vous savez qu'on a, notre Trésorier Général en parlera plus tard, signé avec ASO l'année dernière, et Move Publishing s'est arrêté au niveau de TMP. On a décidé que, pour 2019 le pass ITU serait payant, sauf aux 9 fédérations avec qui nous avons signé un accord de partenariat. Donc, pour ces fédérations "périphériques" de la France, leurs licenciés ne paieront pas le pass compétition. Et vice-versa : nos athlètes iront chez eux et ne paieront pas de pass compétition également. Ça n'a pas été simple, parce qu'il y a des questions d'assurance, etc. Mais on a réussi à signer avec l'ensemble de ces pays, avec l'aide et les relations qu'on a pu avoir, que ce soit Philippe, que ce soit Dominique FRIZZA, ou Bernard SAINT-JEAN.

Je laisse la parole à Jean-Michel BUNIET. Si quelqu'un peut lui donner le micro ?

Philippe LESCURE :

... Et Gérard OREGGIA.

Jean-Michel BUNIET, Vice-président de la Ligue Hauts-de-France :

Oui, bonjour à tous. Simple question : puisqu'on parle de partenariat, on a aussi le problème des certificats médicaux, puisqu'on est le seul pays où les certificats médicaux ne sont pas adossés, ou étaient adossés à la licence. Dans les autres pays, ce n'est pas le cas. Qu'en est-il ?

Pierre BIGOT :

On a eu une discussion au niveau de l'ETU sur le certificat médical. C'est extrêmement compliqué, parce que tu as des pays, notamment l'Italie, et l'Espagne qui sont très "certificat médical", qui voudraient qu'on impose ça beaucoup plus, avec des électrocardiogrammes, etc. Et il y a des pays, anglo-saxons notamment, qui sont totalement contre, notamment l'Angleterre, qui refuse catégoriquement ce genre de chose. Donc, on a été plusieurs à pousser un peu, à dire : " Oh, si on pouvait harmoniser au niveau européen, ça serait super..." Je peux te dire que la dernière réunion qui a eu lieu à l'ETU., c'était le grand vide entre l'Espagne et l'Angleterre, on va dire, ou l'Italie et l'Angleterre, et chacun est rentré chez lui et dit : " Holà, sujet brûlant, je ne sais pas ce qu'on va faire. " Il est aussi question, je pense que Denis..., (Ah, oui, j'ai oublié de citer Denis, qui nous a bien aidés et qui est là, dans la salle, je ne sais pas où il est... qui a beaucoup œuvré pour ce que vous voyez là, en tant que vice-président de l'ETU...) Il y a aussi un vent qui consiste... notamment la Fédération belge, qui souhaiterait avoir une licence européenne. Alors, ça aussi : l'idée est loyale, est louable et est très intéressante. Maintenant, quand on rentre dans le détail, qu'on dit : " Bon, maintenant, comment on fait ? Comment on s'assure que les assurances sont là ? Etc., etc." C'est aussi très compliqué. Et quand on y ajoute ce que tu dis, le certificat médical... Complexe.

Jean-Michel BUNIET :

Au-delà de ça, c'est : quel comportement doit-on avoir avec les athlètes étrangers qui viennent chez nous, donc, qui n'ont donc pas de certificat médical adossé à la licence. Doit-on leur demander un certificat médical ? J'imagine un Allemand venir courir chez moi, si le certificat médical est en allemand en plus, je vais avoir du mal à le comprendre, déjà je comprends difficilement le français par moments, donc, voilà...

Pierre BIGOT :

Alors, ce qui a toujours été fait, mais je te l'accorde, ça demande à être retravaillé, très clairement, c'est ce qu'on a toujours dit, c'est que s'ils présentent une licence d'un pays qui est affilié à l'ITU., on l'accepte sans certificat. C'est un sujet à retravailler. Je n'en dirai pas plus : compliqué.

On continue? Gérard OREGGIA

Gérard OREGGIA :

Merci. J'ai vu hier, dans les procès verbaux des bureaux exécutifs que nous avons reçus hier matin, qu'on n'avait pas donné la réciprocité à l'Irlande ou au Danemark.

Pierre BIGOT :

Oui...

Gérard OREGGIA :

Enfin... Il y a peut-être certainement... une raison, une bonne raison. Mais je trouve ça un petit peu dommage parce qu'il me semblait que la philosophie des pass compétition gratuits ou non-gratuits, c'était la réciprocité entre les deux fédérations. Donc si l'Irlande et le Danemark font une réciprocité, pourquoi leur avoir refusé le pass'compétition gratuit chez nous ?

Pierre BIGOT :

Alors, c'est une vraie question. On s'est posé vraiment la question en BE et le débat a été compliqué. On a tranché. En fait, deux réponses : la première, c'est qu'on voulait rester plutôt simples dans le fonctionnement pour que ce soit logique, c'est les pays limitrophes, et on restera aux pays limitrophes, on n'ira pas plus loin. Maintenant, pour être plus précis, sur la Finlande, c'est que, si on le donne à la Finlande... On sait que le tarif de la licence en Finlande défie toute concurrence, et le problème qu'on a eu aux US, on l'aura en Finlande. Donc ça, c'est pas très... Mais l'idée de base, c'est rester aux pays limitrophes.

Philippe LESCURE :

Pays frontaliers.

Pierre BIGOT :

Pays frontaliers. Tout à fait. Est-ce que le " Channel " (*la Manche*) est une frontière ou pas ? On pourrait jouer là-dessus. Après, je pense que ce qui nous a guidé aussi sur l'Angleterre, c'est qu'il y a beaucoup d'Anglais qui viennent en France, il a beaucoup de Français qui vont en Angleterre. Donc ça aussi, c'est un point important. Et c'est ce qui nous a guidé dans nos propos.

On peut continuer ? Je vous remercie.

On a signé une convention avec la Fédération Française de Cyclisme qui consiste à dire : toutes nos licenciées pourront gratuitement, sans pass compétition ou licence FFC, aller sur des courses de la Fédération Française de Cyclisme. Dans le même esprit, de notre côté, toutes les licenciées féminines de la Fédération Française de Cyclisme, pour 2019, peuvent demander une licence F.F.T.R.I. gratuitement pour participer à nos épreuves. C'est un sujet qu'on a lancé, qui est plutôt intéressant. Ça démarre timidement. Guillaume me disait que, pour l'instant, il y a quatre féminines de la FFC qui ont demandé une licence de triathlon. Mais je pense que c'est un symbole intéressant dans le cadre de la mixité.

Le certificat médical. On a été beaucoup, beaucoup sollicité, que ce soit via vous, les élus, via des licenciés directement sur cette problématique, encore une fois, qui appartient à la FFA qui applique, d'une façon très stricte, la réglementation et considère qu'une licence de triathlon ne vaut pas certificat médical sur leurs compétitions. Ça leur appartient. Dieu sait si on a essayé de discuter, Philippe était avec moi chez eux, on a discuté de ça, bon... Ils

ont pris leur décision, ils ont fait leur choix. On a pris la balle au bond, et on a réussi à réunir cinq fédérations, en allant au ministère, en leur disant : “ Écoutez, nous on est prêts à travailler ensemble, banco. On est prêts à légitimer les licences, qui “ valent ” certificat médical sur toutes nos compétitions, sur nos cinq fédérations. ” Ça demande une modification du Code du Sport. Le ministère l'a accepté et souhaite le proposer, donc, comme vous l'avez vu certainement dans les mails, le 30 mai, lors de la modification du Code du Sport, en ajoutant simplement le fait qu'une convention entre différentes fédérations pourrait permettre de ne pas avoir à présenter de certificat médical du sport concerné, la présentation de la licence d'une fédération signataire de la convention serait suffisante. Le corps médical également, de la Direction des Sports est d'accord avec ça. On porte ce projet. Si vous avez des députés, des sénateurs... On a une réunion au Sénat le 11 avril pour reparler de cette chose-là avec eux... On espère tous que ça passe. Pour cette année, malheureusement, nous ne pouvons que nous soumettre à la décision de la Fédération Française d'Athlétisme.

Supports aux clubs : Juste pour redonner l'information, je sais que vous le savez, beaucoup le savent, mais je préfère le redire... Nous avons pas mal de sources d'information, nous adhérons à beaucoup d'organismes, et je ne les ai pas tous cités là. Vous avez des interlocuteurs qui sont à ma gauche, donc à votre droite, c'est Delphine et Alec, qui sont à votre disposition, que ce soit en termes de RH, de professionnalisation, juridique, technique... N'hésitez pas à les solliciter, par téléphone, par mail. Ils ont mis en place également un site internet dédié aux clubs, un centre de ressources avec beaucoup d'informations et des fiches techniques. Ils ont mis en place tous les mois une newsletter que vous recevez avec le support de la Com' où il y a les informations, les plus... on va dire pratiques, et techniques, et simples que vous pouvez exploiter directement avec vos clubs. Donc, ces gens-là sont à votre disposition et sont à disposition de tous les clubs.

AssoConnect : On a plus d'une centaine de clubs qui l'utilisent, le Président en a parlé avant, je pense qu'on est enfin arrivé, avec pas mal de palabres, mais... On a pu transférer d'*ESPACE-TRI* à *AssoConnect* les licenciés. Si j'ai bien compris, ça fonctionne maintenant. Voilà. Il y a encore de la place. Ceux qui veulent adhérer sont les bienvenus à ce système.

Développement *ESPACE-TRI* : Donc les pass compétition électroniques, les facturations, pour faire gagner du temps, notamment aux Ligues et à la Fédération, la labellisation des écoles de triathlon. Ça n'a pas été simple. On a eu quelques retours assez négatifs à un moment, on a repris ça en main avec Alexandre, et maintenant ça fonctionne. La prise de licences en ligne : un système qu'on va essayer d'améliorer pour l'année prochaine. Pour ceux qui le souhaitent : la remontée des résultats des chronométreurs. Je vous fais juste un aparté là-dessus : nous avons validé il y a 15 jours un accord avec GmCAP (ceux qui font de l'athlétisme connaissent bien GmCAP) qui intégrera automatiquement la remontée vers *ESPACE-TRI* des résultats. Donc, tous ceux qui utilisent ce système pourront utiliser GmCAP et remonter directement dans *ESPACE-TRI* les résultats des courses. Une nouvelle validation des cartes-arbitres. Je ne suis pas super à l'aise là-dessus, mais Thomas, peut-être, vous en dira un petit peu plus. Voilà pour *ESPACE-TRI*.

Une question qu'on se pose... qu'on nous pose souvent, c'est : “ Voilà, je paye à la Fédération 74 € ma licence, à quoi servent ces 74 € ? ” Alors, Guillaume s'est amusé à un petit exercice que je vous présente :

- Il y a 23 € qui vont à l'accompagnement des clubs dans leur globalité. Tous les supports qu'on peut donner : les assurances, *ESPACE-TRI*, tous les accords avec, bien sûr les accords-cadres avec les Ligues, qui redescendent sur les organes déconcentrés... Voilà, en gros : ce qui remonte, ce qui redescend au niveau des clubs.
- 21 € représentent tout ce qui est Championnats de France et Grands Prix. Donc nous avons délégation du ministère qui nous demande d'organiser les championnats. Sur une licence de 74 €, vous avez 21 € qui vont là-dessus.
- 15 € sont sur le fonctionnement du Siège Fédéral : les salaires, les services, les amortissements, les investissements, etc.
- 13 € sur le fonctionnement associatif. Le fonctionnement associatif, c'est notre Assemblée Générale, c'est toutes les commissions, c'est toutes les réunions qu'il peut y avoir, entre élus, le BE, le CA, etc.



- Et enfin 2 € pour des frais on va dire plus techniques, dont on ne peut se soustraire, qui concernent les frais d'avocats, qui vont baisser, puisque Alec est parmi nous, notre expert-comptable et les commissaires aux comptes qui doivent être quelque part aussi, dans la salle, etc. Voilà. (Non, ne faites pas le calcul direct 2 €, fois 74, fois 55 000 licenciés, c'est pas ça...) Mais, voilà en gros à quoi sert votre licence aujourd'hui.

Je souhaiterais, en guise de fin, qu'on applaudisse l'ensemble des équipes qui font le résultat de ce travail : c'est toutes les équipes au Siège, c'est toutes les équipes de la DTN qui sont là, à votre service... Je voudrais qu'on les applaudisse parce que c'est à eux que revient tout le travail.

(Applaudissements)

Est-ce qu'il y a des questions ? Monsieur LEGRAND.

Christophe LEGRAND, Président du Comité Départemental du Nord (59) :

Merci. J'utilise "AssoConnect" dorénavant, depuis peu pour le club et, concernant le Comité, est-ce que tu as une prévision sur la possibilité que l'on puisse adhérer à "AssoConnect", s'il te plaît?

Pierre BIGOT :

J'ai bien eu cette question que tu m'avais posée il y a trois semaines, un mois. On a refait le point avec eux. Guillaume ? On en est où ?

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier :

Ça avance. Mais comme indiqué sur le Powerpoint, il y a une phase encore de travail-développement pour sécuriser la liaison entre "AssoConnect" et *ESPACE-TRI*. Ça devrait aboutir assez rapidement. On aura cet après-midi Pierre GRATEAU (*Cofondateur et Directeur Commercial d'AssoConnect*) aussi, sur place, qui pourra aussi nous rassurer sur les délais de mise en œuvre. Voilà. C'est en cours, mais je n'ai pas de délai précis, encore, d'activation.

Pierre BIGOT :

Non, on a... j'ai poussé fort, il y a quelques semaines, suite à ton mail, mais j'avoue que je ne sais pas où ils en sont. Je sais qu'ils travaillent dessus.

Thierry FOUCAUD, Président du Comité Départemental de la Sarthe (72) :

Oui, bonjour. Thierry FOUCAUD, des Pays-de-la-Loire, représentant des clubs des Pays-de-la-Loire. Moi, toujours dans le même tonneau, un petit peu, de "AssoConnect", c'est plutôt pour l'accès à l'*ESPACE-TRI* des Comités Départementaux, puisque les Comités Départementaux, je dirais, sont un peu oubliés (j'espère qu'on aura un peu plus de visibilité au cours de cette journée), qui font un travail, ainsi que les clubs, de terrain. Et je pense que les Comités Départementaux n'ont pas de visibilité, notamment lorsqu'ils organisent des stages et autres, de leurs licenciés au niveau de leur département. Ils apprennent, éventuellement, quelquefois, qu'il y a des jeunes qui vont en stage, des jeunes qui vont ... Mais en fait, on n'a pas de visibilité au plus proche. Et je crois que c'est dommage qu'on n'ait pas d'accès à l'*ESPACE-TRI*.

Pierre BIGOT :

Alors... Ta question est double. Elle est... l'information de ce qui se passe sur ton territoire vis-à-vis de ce que peut aussi mener la Ligue. D'un autre côté, ça fait partie du Cahier des Charges d'*ESPACE-TRI* de trouver une solution là-dessus. C'est pas simple, parce que, effectivement, tu l'as dit, *ESPACE-TRI* ne reconnaît pas les Comités

Départementaux. On a eu une réunion hier, avec *ESPACE-TRI*. C'est un sujet que je travaille. Je n'ai pas la réponse. Mais ce que je peux te dire, c'est que c'est dans la liste des travaux. Après, c'est une question de priorités. Mais je te répondrai plus en détail sur ce point précis quand on pourra le mettre en place. Guillaume ?

Guillaume FRITSCH :

Effectivement, pour pallier cette absence d'accès sur l'*ESPACE-TRI*, c'est via le partenaire "*AssoConnect*" qu'on permettra aux Comités Départementaux d'accéder à la liste des licenciés du territoire. Voilà. Pouvoir faire des newsletters, pouvoir communiquer, pouvoir avoir les informations... Ce ne sera pas via l'*ESPACE-TRI*, mais via "*AssoConnect*".

Pierre BIGOT :

D'autres questions ? Jean-Michel BUNIET.

Jean-Michel BUNIET :

Pour connaître un peu Christophe, parce qu'on travaille de temps en temps ensemble, je pense que ce qui intéresse surtout Christophe, c'est pouvoir accéder, comme les autres, gratuitement, à la comptabilité sur "*AssoConnect*".

Christophe LEGRAND :

Oui, tout à fait.

Jean-Michel BUNIET :

Donc, c'est de ça qu'il parlait.

Christophe LEGRAND :

C'est bien de ça qu'on parle...

Jean-Michel BUNIET :

Et, à priori, on n'a pas besoin d'accéder à la base de licenciés pour cela... voilà.

Pierre BIGOT :

Alors, la base de licenciés, maintenant, elle est effective. Donc on peut la transférer sur "*AssoConnect*". Et la demande de Christophe, j'ai bien compris, c'est la Ligue, le Comité Départemental, et comment on peut gérer ça. Donc, Pierre GRATEAU est là. On lui posera la question à 13 heures, on peut lui demander où il en est. En tout cas, il sait que c'est une priorité pour nous et ce n'est pas normal ce ne soit pas encore en place. Clairement.

D'autres questions ? Je vous remercie.

Je propose que l'on passe au vote du Rapport d'Activité. Nos techniciens s'affairent... Ah, il y a des jours comme ça... Non, ce n'est pas le Financier, c'est le Rapport d'Activité. Je pense que la nuance peut être intéressante. Si vous pouviez... Oui ? Si elle n'est pas dedans, vous la refaites en nouvelle question, mais je pense que c'est... Faut vraiment séparer les deux. C'est pas possible ? Alors, dites-nous... Oui. On vous écoute.

Technicien UBIQUS :

Oui, alors en fait, moi, dans la présentation, je n'ai pas cette question... Elle n'est pas encore programmée, donc il faut me laisser du temps pour ça.

Pierre BIGOT :

D'accord. Ce que je vous propose, à ce moment-là, c'est qu'on va passer au Rapport Financier, et quand ça sera fini, on votera les deux rapports. En même temps.

Technicien UBIQUS :

OK, sans problème. On fait ça.

Pierre BIGOT :

Je vous remercie. Je m'excuse de ce petit contretemps.

Technicien UBIQUS :

Si vous pouvez me dire s'il y a d'autres cas, dans ce cas-là ? Comme ça, moi je peux anticiper...

Pierre BIGOT :

À priori, non. (...) Mais ça peut venir. Je laisse la parole à Emmanuel CHABANNES. Merci. Je vous remercie (*la parole est en fait donnée à Benjamin MAZE, Directeur Technique National*).

Benjamin MAZE, Directeur Technique National :

Bon, je vais vous présenter le Rapport Financier de la Fédération...

(Rires)

Présentation du Rapport d'Activité du Directeur Technique National :

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs, des Ligues Régionales,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Comme à Toulouse, la Ville Rose, je ne vous représenterai pas les 87 pages du Rapport d'Activité qui est disponible, pour celles et ceux qui n'ont pas pris le temps de le consulter, à la sortie. Nous avons, Cadres d'État, fait l'actualité à contrecœur. Vous avez entendu parler de la suppression des 1600 CTS, et ce n'est pas moi qui verrai d'un mauvais œil la volonté d'optimiser les organisations pour plus d'efficience de la puissance publique. Sans corporatisme, ce bilan d'activité n'est pas un manifeste, mais il démontre concrètement, pratiquement, de manière chiffrée et argumentée l'apport des Cadres d'État du Ministère des Sports au développement et à la structuration du triathlon français.

J'illustrerai l'activité des 21 Cadres par quelques chiffres-clefs sur 4 axes :

- Le développement du sport pour tous,
- Le sport de haut niveau,
- La protection du public,
- Et la formation.



Et, en reprenant une citation du philosophe et mathématicien Descartes : *“La parole a beaucoup plus de force pour persuader que l’écriture.”* Donc, finalement, je vais compiler les deux. Et, pour reprendre une formule d’un club de foot cher à mon cœur et cher également au Maire de Tours : je vais aller droit au but.

(Rires)

Le Président vous a parlé de la réforme sur la labellisation des Écoles de Triathlon. Vous voyez, sur cette diapositive, (sur ce diagramme qui est un peu plus, heu, finalement pas forcément très clair, sur cette diapositive...) mais cette évolution, et notamment le soutien direct auprès de ces clubs, avec la prise en charge, tout à l’heure, le Président en parlait, des frais de formation, mais également la dotation, en termes de livrets, de bracelets, à destination de ces jeunes licenciés.

Également, concernant la mixité, je suis pas peu fier d’avoir confié cette mission, dont la responsabilité revenait à Carole PÉON... de la transmettre à Paul-Émile VERNADET. C’est une fierté, pour moi, de traduire cette approche que l’on a au sein de la Fédération, qu’un homme puisse œuvrer au quotidien au développement de la mixité dans notre Fédération. C’est une approche qui est, également, complètement intégrée, puisque, on le voit sur cette diapositive : l’École Française de Triathlon, où l’ensemble des projets en matière de formation ou de haut niveau, se fait de manière parfaitement mixte.

Le Triathlon Santé, avec 610 éducateurs de niveau 1, 14 de niveau 2 et 115 clubs géolocalisés, vit une évolution puisque, sur la fin de l’année 2018, ce dossier a été transmis dans les Ligues Régionales pour qu’ils puissent mettre en œuvre ces différentes formations au niveau local.

Concernant les raids, trois axes, voilà les impératifs : axe de la réglementation, avec la mise en œuvre des règles techniques de sécurité, mais également cette volonté permanente de pouvoir s’assurer qu’elles soient à jour avec cette mise en œuvre d’une étude sur l’impact des disciplines d’endurance sur la pratique des jeunes dont, la semaine dernière, nous avons un premier retour, et cette démarche proactive au sein du partenaire scolaire dont le Président faisait état. Mais également un axe fort, puisque la structuration de cette nouvelle discipline des raids passe nécessairement par la formation, avec la mise en œuvre, notamment, du diplôme d’initiateur et de moniteur, qui continuera de se développer sur l’année : fin d’année 2018 et cette année 2019.

Enfin, sur la partie citoyenneté, l’appel à projet Triathlon Citoyen, qui soutient les initiatives des clubs à destination de public qui peut parfois être éloigné de notre pratique, permet... a permis en 2018 à 7 clubs de bénéficier d’un soutien financier très conséquent de 4000 €.

Concernant le sport de haut niveau, j’ai nécessairement choisi ces deux illustrations et je vais revenir dessus. 2018 a été une année exceptionnelle en termes de résultats. On le voit avec cette photo d’Alexis HANQUINQUANT, qui gagnait à Gold Coast son deuxième titre mondial. Également de l’équipe de France de Triathlon Relais Mixte. J’en ai suffisamment parlé l’année dernière pour vous rappeler que, dans 475 jours, s’ouvriront les Jeux Olympiques de Tokyo, qui verront notre discipline du triathlon avoir la possibilité de gagner une épreuve supplémentaire. Et pour la France qui est championne d’Europe et championne du Monde en titre, c’est forcément une ambition forte et légitime.

Donc, trois médailles sur les Championnats du Monde de Paratriathlon, je ne rentrerai pas dans ces détails, c’est plutôt une bonne chose pour moi de faire ce choix-là, ça veut dire qu’ils sont quand même relativement nombreux. Bien sûr, on œuvre au quotidien pour faire en sorte qu’ils puissent l’être plus encore. Année exceptionnelle, pour laquelle il faut savoir profiter, bien sûr, mais surtout capitaliser, à la fois en expérience et en confiance. Le sport de haut niveau, c’est faire des choix. Faire des choix en tant que sélectionneur, pour ce qui me concerne, mais également, pour les acteurs du quotidien. Et ces championnats d’Europe de Glasgow, comme l’évoquait le Président, qui ont permis de bénéficier de près de deux millions de téléspectateurs pour voir le sacre européen de

Pierre LE CORRE et de l'équipe de France de Triathlon Relais Mixte, c'est finalement un outil de développement fondamental et phénoménal d'exposition médiatique de nos plus beaux ambassadeurs. Et vous avez été certaines et certains à solliciter les Services Fédéraux pour des éléments de communication et autres, et je pense qu'on a été un certain nombre aussi, à pouvoir, au travers des forums des associations, au mois de septembre, mesurer l'attrait du jeune public suite aux résultats de nos championnes. De nos championnes et champions.

"*La relève* ", c'est préparer tout simplement 2024, 2028 et 2032. J'aurais pu choisir, comme le préconisait Alexandre DODU, DTN adjoint en charge du haut niveau, une photo du Relais Mixte aux championnats du Monde U23 et Juniors... vous avez certainement vu ces photos de Léo BERGÈRE arrivant au sprint face au Néo-Zélandais, superbe moment et frisson, qui fait plaisir à revivre... Mais il aurait été difficile de choisir avec, finalement, cette réussite aussi chez les Juniors, chez les Youth, et, on le souhaite, que ça puisse perdurer. Mais tout à l'heure, vous aurez finalement l'une de nos plus belles championnes : Pauline LANDRON, qui se verra remettre le Trophée Laurent VIDAL, qui sanctionne le meilleur sportif sur le classement national Jeunes.

La diapositive suivante revient, elle aussi, sur la partie en amont de ces équipes de France : le projet d'identification et d'accompagnement des triathlètes émergents. C'était un souhait fort, au niveau politique, de pouvoir associer plus encore les territoires et les acteurs des Ligues Régionales sur ce dispositif. C'est pour ça que sur les 301 jours de présence, il y a notamment 7 Conseillers Techniques de Ligue, et je tiens là, encore une fois, à remercier les Présidentes et Présidents de Ligues Régionales, qui ont, qui nous ont permis de profiter de leur compétence sur ces actions.

Il faut pouvoir persister, encore, alors là, il y a un effort conséquent qui est fait en matière de ressources humaines, et je tiens à féliciter les éducateurs, les élus et les bénévoles des clubs qui œuvrent au quotidien pour permettre de faire monter le niveau de nos jeunes champions, aux niveaux local, régional, et qui, du coup, irriguent, à terme, les équipes de France.

Sur le Duathlon, nous avons eu un nouveau médaillé mondial, en la personne de Yoann LE BERRE. Vous savez que le Triathlon Longue Distance et le Duathlon Courte Distance sont des disciplines reconnues de haut niveau, qui n'ont pas le plaisir d'être consacrées au moment des Jeux Olympiques. Pour autant, ils font preuve de l'attention responsable de la Fédération pour permettre aux toutes meilleures et aux tout meilleurs de s'exprimer aux Championnats du Monde. Nous verrons ça, on aura le plaisir de les soutenir fin avril, à Pontevedra, à l'occasion des Championnats du Monde.

Et donc, l'IATE, c'est notamment là, comme dans les clubs, que se construit demain. Avec une approche mixte, c'est ce qu'on évoquait tout à l'heure sur la partie *Développement*, qui finalement appréhende également la Formation Professionnelle continue, c'est ce qu'on évoque : l'accueil de CTL, mais également d'éducateurs de clubs, et la formation continue des sportifs, des championnes et des champions de demain, puisque bien sûr, on s'entraîne, mais on apprend à pouvoir appréhender l'ensemble des facteurs de performance, et notamment l'hygiène de vie.

La mission d'appui, d'expertise et d'optimisation de la performance, c'est un souhait fort, également, du Projet Fédéral, de pouvoir souffrir... s'ouvrir, pardon, plutôt que souffrir... S'ouvrir aux expertises extérieures. C'est pour ça qu'on a augmenté les collaborations, notamment avec l'INSEP, l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, pour pouvoir mieux accompagner nos équipes. Nous avons... ça fait rire certaines et certains sur les Championnats Nationaux, quand certains Cadres d'État viennent avec des roues de géomètre pour mesurer les parcours, pour pouvoir exprimer les vitesses de déplacement de nos triathlètes nationaux et internationaux, et finalement, constituer une base de données qui fait, là aussi, une avancée conséquente par rapport à nos concurrents internationaux. Tokyo sera sous le signe de la chaleur : une eau annoncée à 31°, des conditions climatiques entre 36 et 38 degrés, vous appréhendez bien que, pour un triathlon olympique ou un paratriathlon, performer dans ces conditions-là nécessite des adaptations. C'est pour ça que nous y consacrons des moyens conséquents, pour faire en sorte que, à Tokyo, les triathlètes françaises et français puissent être dans les meilleures conditions.

La santé des sportifs de haut niveau enfin, est, plus que toujours, une priorité de la Fédération, c'est un axe fort sur lequel on consacre de nombreuses ressources financières et bien sûr, qui se traduisent par des ressources humaines, Je tiens là à remercier très chaleureusement les médecins et kinés qui œuvrent au quotidien, dans l'ombre, pour faire en sorte que nos sportifs soient dans les meilleures conditions de pratique.

Enfin, le pôle de la formation, sur la dernière diapositive... Diapositive ? Diapositive, je fais des contractions un peu originales...

Voix non identifiée :

On va faire la pause !

Benjamin MAZE :

La fatigue... On va faire la pause maintenant, finalement. Vous savez que la formation fédérale, depuis maintenant quelques longs mois, quelques années, a été confiée aux Ligues Régionales. Quatre sessions de formation ont donc été organisées en 2018. Voyez : cette diapositive traduit bien aussi cet enjeu de mixité, puisque... elle le traduit même littéralement : 39 éducatrices et éducateurs BF4 ont été certifiés pour 8 BF3, qui est le prolongement de la formation continue dans le cadre de la formation fédérale.

La formation d'État : j'en reparlerai de manière un peu plus précise l'année prochaine, puisqu'on a entamé un nouveau cycle d'ouvertures de formations d'État, je le rappelle, c'est l'axe fort pour professionnaliser à notre niveau les éducateurs. Et, si cette diapositive compile les 70 diplômés DEJEPS depuis son ouverture, vous pouvez constater que 14 nouveaux diplômés ont rejoint le champ des professionnels en triathlon. Cette diapositive ne reprend pas l'enquête-structure, dont vous avez certainement eu quelques éléments, qui sera diffusée à la fin du mois. Ça part prochainement à l'impression. C'est un outil essentiel pour construire la stratégie de développement de notre Fédération et, à l'occasion d'une présentation au Bureau exécutif, je crois qu'on a pu mesurer l'apport considérable que ça pourrait avoir.

Pour conclure, comme je vous l'avais dit, les travailleurs de l'ombre que sont les Cadres d'État vivent une actualité mouvementée, avec un avenir incertain. Soyez certains, certaines et certains, de leur plein engagement et de leur détermination dans l'accomplissement quotidien de leur mission. Ainsi, permettez-moi d'associer Mickaël, Nicolas, Pascal, Stéphanie, Alexandre, Jérôme, Philippe, Jérémie, Claire, Gérard, Paul, Sébastien, Romain, David, Laurent, Cyrille, Carole, Paul-Émile et Sébastien aux très chaleureux applaudissements qui, j'en suis certain, accompagneront la fin de cette allocution. Merci, et bonne AG à vous.

(Applaudissements)

Philippe LESCURE :

Y a-t-il des questions à l'attention de notre Directeur Technique National ? S'il... Oui ?

Éric SAEZ, Président de la Ligue Corse :

Oui, bonjour, Éric SAEZ, de Ligue Corse. J'aurais voulu avoir des précisions : le nombre de BF5 sur 2018 n'apparaît pas dans cette diapo, j'aurais voulu le connaître, et je suis surpris que l'on ne forme, finalement, que 39 éducateurs BF4 sur 51 000 licenciés. Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu, ou est-ce qu'on a lancé des pistes pour essayer d'optimiser un petit peu ça, pour sortir un peu plus de BF4 quand même, par année, et que 8 éducateurs BF3... pour quelles raisons ? Merci.

Benjamin MAZE :

Dans le Rapport d'Activité, comme je le disais tout à l'heure, en dix minutes et en quatre diapositives, c'est difficile de résumer ces 87 pages. La page 81 du Rapport d'Activité indique donc le nombre d'éducateurs BF5 formés. Diplômés, et non pas formés, c'est la nuance, on y viendra après. C'est 337 qui sont diplômés, en 2018, du diplôme d'Initiateur Fédéral en triathlon. Contre 347 l'année précédente, donc on est dans une certaine stabilité à ce niveau-là. Et, concernant le nombre de diplômés BF4, (nombre de 39, il était de 43 en 2017) c'est le nombre de diplômés, et non pas le nombre de personnes qui suivent la formation. On peut parfois avoir un certain nombre de personnes qui s'engagent en formation, qui ne vont pas forcément au bout du cursus, pour des raisons diverses et variées, et c'est justement l'objet, et on pourra en discuter avec Patrick SOIN, le vice-président chargé du haut niveau et de la formation et Daniel BOISSIÈRE, le chargé de mission Formation, d'une vaste rénovation de la formation, d'un point de vue général, pour permettre à notre fédération d'évoluer sur la prochaine olympiade.

Philippe LESCURE :

D'autres questions ? S'il n'y a point d'autres questions, je vous propose de passer au vote du Rapport d'Activité tel qu'il vous a été présenté, si le dispositif de vote électronique est désormais en place... Le Rapport d'Activité du Secrétaire Général... Nous votons donc désormais le Rapport d'Activité du Secrétaire Général, tel que Pierre BIGOT l'a présenté... Et je crois que le vote est ouvert.

Vote du Rapport d'Activité du Secrétaire Général.

- **POUR : 75 304 voix, soit 87,36% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)
- **CONTRE : 10 896 voix, soit 12,64% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)

Donc... Le Rapport d'Activité est adopté : vous avez les chiffres sous les yeux, et donc, je vous remercie pour l'adoption de ce Rapport d'Activité. Jean-Michel BUNIET...

Jean-Michel BUNIET :

Oui, je vous prie de m'excuser, mais je reviens sur le fonctionnement de l'Assemblée Générale, et nos statuts, les statuts, en général, de beaucoup d'associations : les Assemblées Générales examinent les rapports d'activités, et ne votent pas les rapports d'activités. Elles se prononcent sur le... alors, textuellement : "*elle se prononce, après rapport du Commissaire aux Comptes, sur les comptes de l'exercice clos et votent le budget prévisionnel. Elle examine, par contre, les rapports d'activités.*" Tout simplement. C'est une précision. Voter n'est pas plus mal, mais on n'est pas obligé de voter un rapport d'activité, quelle que soit la structure, que ce soit une Ligue, un club, ou autre. Merci.

Philippe LESCURE :

C'est tout à fait juste. Une utile précision. La pratique constante, dans cette fédération, a été de voter les rapports : le Rapport Moral, le Rapport d'Activité... Mais tu as raison de souligner que ça n'est pas une obligation. Seules, celles que tu as rappelées figurent bien dans nos statuts.

Merci de cette précision. Je vous propose de faire une pause de dix minutes... Et nous reprendrons à 10h30.

Reprise de la séance :

Nous allons continuer avec le rapport de notre Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES. Avant de laisser la parole à Emmanuel, je voulais saluer la présence de différentes personnalités de notre fédération :

- **Jacques LAPARADE**, notre Président d'honneur,
- **Denis JAEGER**, le Vice-président de l'E.T.U., qui est également présent,
- ... et l'arrivée de **Bernard PAGES**, qui fut le premier Directeur Technique National de la Fédération Française de Triathlon.

(Applaudissements.)

Merci de vos présences. Emmanuel CHABANNES :

Rapport Financier du Trésorier Général :

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général :

Merci, Philippe. Habituellement, j'interviens en début d'après-midi, et après repas tout le monde s'endort... Donc, cette fois-ci, vous allez tous être en pleine forme, et je serai à votre disposition, suite à mon intervention, pour répondre à vos questions, qui seront nombreuses, je n'en doute pas.

Donc, ce rapport financier, il est établi sur les comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon, sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, soit une période de douze mois. Ces comptes ont été validés par le Bureau Exécutif du 11 mars 2019, puis par le Conseil d'Administration Fédéral du 16 mars 2019. Ce rapport financier évoquera successivement : le compte de résultat, et le bilan. À la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

Donc : le Compte de Résultat.

	2018	2017	2016	2015
Produits d'Exploitation	5 765 239	5 305 886	4 982 816	4 928 759
Charges d'Exploitation	5 543 324	5 068 432	4 816 165	4 934 815
Résultat d'Exploitation	221 915	237 454	166 651	- 6 057
Résultat Financier	- 23 890	- 29 830	- 31 134	- 43 102
Résultat Exceptionnel	47 443	- 3 236	- 33 711	59 573
Impôts sur les sociétés	0	54 168	13 261	0
Fonds dédiés	- 210 542	- 20 272	13 235	- 70 000
Résultat Net	34 927	129 949	101 780	10 415

Cette année, il se traduit par un résultat de 34 927 €, contre 129 949 pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation de la Fédération s'élèvent à 5 765 239€, contre 5 305 886 pour l'exercice précédent, soit une hausse de 8,65 %, soit un montant de 459 353 €. Cette hausse est liée principalement à la croissance des produits fédéraux, (affiliations, licences, pass compétition, licences manifestations et droits de mutations) et de la subvention ministérielle, qui représente 405 027 € d'évolution.

Les charges d'exploitation de la Fédération s'élèvent à 5 543 324€ contre 5 068 432, soit une hausse de 9,37 %, pour un montant de 474 892 €.

Les charges externes représentent 3 794 940€, contre 3 320 536, soit une évolution de 470 404 €. Ces charges représentent 68 % de notre total de charges d'exploitation, contre 65,5 % pour l'exercice précédent.

La masse salariale (donc salaires plus charges sociales) se monte à 968 197 € contre 1 051 724, soit une baisse de 0,08 %.

Au niveau de notre bilan, (alors je rappelle que le bilan, c'est un document de synthèse qui représente la situation patrimoniale d'une association à une date donnée) concernant l'actif de notre bilan, la hausse des immobilisations incorporelles est liée au coût de développement de notre logiciel *ESPACE TRI 2.0*.

Nous avons un immobilier, qui est l'immobilier Boulevard Marcel Sembat. Donc, la Fédération a signé le 27 décembre 2012 l'acte authentique d'acquisition d'un immeuble situé 31 Boulevard Marcel Sembat à Saint-Denis. Le prix d'acquisition était de 1 166 000 €, auxquels s'ajoutaient des frais de vente, de mise en place de garanties et de négociation d'un montant de 117 598,40 €. L'an dernier, au cours de l'Assemblée Générale, j'avais annoncé la signature d'un compromis pour la vente de ce bâtiment. J'ignorais que cette signature avait été repoussée par notre notaire, suite à la demande d'inscription dans l'acte de clauses liées à l'urbanisme. Après étude, nous avons préféré ne pas signer ce compromis qui comportait trop d'incertitudes pour notre fédération. Aujourd'hui, j'ai la certitude que le compromis a été signé, et qu'il ne comporte que des clauses habituelles dans le cadre de la cession d'un bâtiment de ce type. Le prix convenu est celui fixé par l'Assemblée Générale Extraordinaire téléphonique du 8 février 2018, à savoir 905 000 € net vendeur. Le dénouement de cette vente est prévu pour fin juin 2019.

À l'actif de notre bilan, nous avons des titres de participation. Ces titres de participation, pour un montant de 450 000 €, représentent la participation à 100 % dans "Triathlon Évènements". Donc la F.F.TRI. a créé une Société par actions nommée "Triathlon Évènements" en octobre 2013. Elle a pour objet social de détenir toute forme de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer le contrôle des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing, la recherche de partenariats.

Une augmentation de capital a été réalisée en date du 21 décembre 2015 par incorporation du compte courant d'associés. Celle-ci s'élève désormais à 450 000 €. Au 31 décembre 2018, les capitaux propres de "Triathlon Évènements" s'élèvent à 210 491 €, soit une moins-value latente sur les titres, (sur les titres détenus) de 239 509 €. Depuis la création de cette filiale, je me suis toujours opposé à cette dépréciation. Vous entendrez, à la suite de mon rapport, monsieur Philippe DEPARIS, notre Commissaire aux Comptes, qui vous indiquera qu'il aurait préféré qu'une dépréciation soit effectuée.

Cette divergence d'opinions est saine. Et elle est un gage de transparence de nos comptes. Toutefois, la réalisation de résultats d'exploitation bénéficiaires depuis trois exercices, des perspectives économiques nouvelles avec la signature d'un contrat de partenariat avec la société ASO pour dix ans, et de la participation dans la société civile "Embrun Man", qui va générer, en 2019, 14 210 € de revenus pour "Triathlon Évènements", j'estime, et c'est mon estimation, que la valeur des actifs détenus par "Triathlon Évènements", est à minima égale au montant de



BP

nos investissements, et que la seule valeur des capitaux propres ne peut pas être retenue comme méthode de valorisation.

Cette moins-value latente n'a donc pas fait l'objet d'une provision dans les comptes de la F.FTRI.

Nous avons également, à l'actif de notre bilan, une baisse des créances, suite à l'absorption du passage de la facturation mensuelle. Je rappelle qu'il avait été décidé, pour éviter à nos Ligues régionales d'avoir des difficultés de trésorerie, d'étaler le paiement de la facturation des affiliations et licences 2018. La trésorerie de notre fédération est remontée à un niveau plus confortable que lors des deux fins d'exercice précédentes. Celle-ci est de 1 318 948 à la clôture.

Concernant le passif de notre bilan, nos fonds propres se montent à 909 129 €, contre 776 873 pour l'exercice précédent. Ces fonds propres comprennent 157 329 € de subventions d'investissements, contre 60 000 € au 31 décembre 2017.

Il est indispensable pour notre fédération d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le Bureau Exécutif vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 34 927 € en : " Autres réserves ".

Les fonds propres, hors subventions d'investissement, représentent 49 jours de fonctionnement de notre fédération, contre 52 jours l'an dernier.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier particulièrement : Andrée, notre Trésorière Adjointe, Odile, notre Chef Comptable, Guillaume sur la partie fédérale, et Bernard sur " Triathlon Évènements ", l'ensemble du personnel, des Cadres Techniques, des Présidents de commissions, et des Contrôleurs de secteur budgétaire, pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, la Commission Nationale Financière, et surtout Alain, Thècles AGNUS, notre expert comptable du cabinet Accord-s Sport, Philippe DEPARIS, notre Commissaire aux Comptes.

Pour terminer, je citerai Dan MILLMAN : " *Le secret du changement consiste à consacrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.* "

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Donc, je vais laisser la parole à monsieur DEPARIS, et ensuite, je répondrai à vos questions éventuelles.

Philippe DEPARIS, Commissaire aux Comptes :

Bonjour. Effectivement nous avons une petite divergence d'opinion avec Emmanuel, comme chaque année... Donc, je vais vous rendre compte de notre mission à travers la lecture de nos rapports et, si vous le permettez, je ne ferai pas une lecture *in extenso* de ces rapports, sachant que ces rapports sont à votre libre disposition. Je vous ferai part des principaux points qui sont schématiquement : l'opinion sur vos comptes, et la motivation de cette opinion.

Donc, le rapport du Commissaire aux Comptes :

Sous la réserve décrite dans la partie ; " *fondements de l'opinion avec réserve* " nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Au niveau du fondement de l'opinion "avec réserve" la motivation de la réserve pour désaccord est la suivante. La Fédération Française de Triathlon détient, comme on vous l'a précisé à l'instant, au 31 décembre 2018, la totalité des titres de la SAS *TEVE*, pour une valeur de 450 000 €. Au regard des perspectives de cette société, et de la négociation en cours (ou actuelle, d'ailleurs), d'un nouveau contrat de partenariat, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas constater de provision pour dépréciation au 31 décembre 2018. Selon notre analyse, ces éléments sont trop récents et ne sont pas de nature à modifier notre analyse financière de la SAS *TEVE*, notamment au regard de la situation nette au 31 décembre 2018. En conséquence, nous estimons qu'une provision pour dépréciation d'environ 240 000 € aurait dû être comptabilisée dans les comptes de la Fédération au 31 décembre 2018.

Au niveau de la justification des appréciations et des points-clés de l'audit, et en application des dispositions des articles du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points-clés de l'audit relatif au risque d'anomalie significative qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le premier point, comme c'est indiqué dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe 1-1 : un contrat pluriannuel de 5 ans a été signé en 2017 pour le développement de plusieurs modules informatiques autour de l'intranet fédéral. Le montant total des développements immobilisés et mis en service... et... amortis, pardon. Au 31 décembre 2018 s'élève à 227 000 €, et le montant des développements en cours au 31 décembre 2018 s'élève à 52 000 €. Nous avons pris connaissance des développements informatiques réalisés et analysé la pertinence des plans d'amortissement retenus.

Ensuite, un point qui revient chaque année, mais qui trouve aujourd'hui une solution a priori favorable, qui est la gestion de l'immeuble Marcel Sembat. Cet immeuble a une valeur nette comptable, au 31 décembre 2018, dans les comptes de la Fédération pour 928 000 €. Cet immeuble n'est pas utilisé et la Fédération Française de Triathlon a décidé de le vendre. La Fédération Française de Triathlon pense pouvoir vendre cet immeuble environ 905 000 €, (sachant que je n'avais pas encore connaissance de la promesse qui avait été signée). Donc, 905 000 €, et une provision pour dépréciation de la différence a été comptabilisée au 31 décembre 2018. Ce qui veut dire que si la vente intervient bien pour 905 000 €, il n'y aura aucun impact sur les comptes.

Les éléments communiqués par la Direction nous ont permis de nous assurer du caractère raisonnable de l'évaluation retenue.

Donc, au niveau du rapport sur les comptes annuels, il n'y a rien d'autre. Si vous le permettez, je vais vous faire part également du rapport spécial sur les conventions réglementées :

Il n'y a pas de nouvelle convention par rapport à l'année dernière. Ce sont toujours les mêmes. Vous avez une convention de rémunération de votre Président. Le montant versé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 est de 26 736 €. Ensuite, vous avez toujours la convention de délégation de service entre la Fédération et la société *TEVE*. Alors... Cette convention... De façon résumée, la F.F.TRI. délègue l'organisation des triathlons de Paris, Nice, (même si, pour l'instant il n'y en a pas) ainsi que le Bike and Run de Paris, la médiatisation des Grandes Epreuves Fédérales, la gestion et la vente de matériels fédéraux et des équipements. En contrepartie des services rendus par *TEVE*, une prestation a été facturée à la F.F.TRI. Au titre de 2018, *TEVE* a facturé 194 366 €. Voilà.

Philippe LESCURE :

Merci, Monsieur DEPARIS, pour votre lecture des différents rapports sur nos états financiers. Nous allons passer aux questions sur le rapport financier de notre Trésorier Général. Jean-Michel BUNIET.

Jean-Michel BUNJET :

Petite question : qu'en est-il de la facture de Move Publishing à Triathlon Move Publishing (à TMP) lors de la reprise de TMP par *TEVE* ? Il y avait... quelque chose en suspens, plus de... pour environ... 50 000 €, de mémoire...

Emmanuel CHABANNES :

Oh, le montant est beaucoup plus important que cela, puisque lorsque nous avons préempté les titres de Triathlon Move Publishing... donc nous avons préempté les titres de Triathlon Move Publishing pour 1€, donc maintenant 100 % de Triathlon Move Publishing appartient à Triathlon Évènements, pour un montant de 75 001. Donc, nous avons découvert, dans la comptabilité de Triathlon Move Publishing 237 000 € de facturations qui avaient été faites par Move Publishing à Triathlon Move Publishing.

Donc, nous avons contesté cette dette, puisque, ces 237 000, pour nous, n'étaient pas conformes aux accords que nous avons signés, à l'époque, avec la société déjà SLE, qui était devenue Move Publishing Events ensuite. Donc aujourd'hui, il y a effectivement dans les comptes de Triathlon Move Publishing 237 000 € de dettes, mais qui sont, aujourd'hui, contestées. Et donc, non payées. Et qui ne seront pas payées.

Jean-Michel BUNJET :

Merci. Deuxième petit point : J'entends bien qu'à l'heure actuelle, on ne veuille pas provisionner pour *TEVE*. Toutefois, on arrivera quand même l'année prochaine à la dernière échéance avant les élections et on se retrouvera avec cette donnée à prendre en compte pour la nouvelle équipe. Il serait quand même préférable, à mon sens, qu'au 31 décembre 2019, on en tienne compte et qu'on reparte sur des bases saines, sur les recommandations de notre expert-comptable.

Emmanuel CHABANNES :

... De notre Commissaire aux Comptes.

Jean-Michel BUNJET :

Oui, Commissaire aux Comptes. Excuse-moi, Emmanuel.

Emmanuel CHABANNES :

Je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas d'accord parce qu'aujourd'hui, c'est ce que je défends depuis maintenant quatre ans, cinq ans : je considère que la valorisation de nos actifs dans Triathlon Évènements est supérieure à la valeur nette comptable. C'est-à-dire que, s'il fallait liquider la société Triathlon Évènements, la Fédération récupérerait à minima les 450 000 € qu'elle a investis, au départ, dans cette filiale. Donc aujourd'hui, je ne vois pas ce qui est différent, que ça soit une nouvelle équipe, qu'il y ait changement, ou qu'il n'y en ait pas.

Jean-Michel BUNJET :

J'entends bien, mais la situation n'est pas, pour l'instant, saine. À mon avis.

Emmanuel CHABANNES :

Alors... Elle est beaucoup plus saine que les années antérieures. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, lorsque nous avons préempté les titres de Triathlon Move Publishing, comme je vous l'ai dit, il y a dans Triathlon Évènements une valorisation de Triathlon Move Publishing de 75 001. Nous avons provisionné, à 100 % cette participation dans Triathlon Move Publishing. Ce qui veut dire que si demain Triathlon Move Publishing s'arrête, dépose le bilan,



BP

etc., le risque dans Triathlon Évènements, il est à zéro. Il n'existe plus. Derrière, pour la Fédération, il va rester les activités telles qu'elles sont aujourd'hui, dans Triathlon Évènements. Or, qu'est-ce qu'il existe, aujourd'hui, dans Triathlon Évènements ? Il y a le nouveau contrat de concession avec ASO qui, lui, a un montant certain plus une variabilité en fonction du nombre d'inscrits. Et nous avons également la participation dans la Société Civile Embrun Man. Comme je l'ai précisé dans mon rapport, il y a eu une Assemblée Générale le 26 mars 2018. Cette Assemblée Générale, elle a décidé le reversement à chacun des associés d'un montant qui sera, pour la Fédération, de 14 910 €. Ces deux éléments-là sont des recettes nouvelles, qui n'existaient pas, jusqu'à présent, dans Triathlon Évènements. Donc, pour moi, il n'y a pas de raison de déprécier. Mais c'est une décision de gestion...

Jean-Michel BUNIET :

Je prends note. Dernière petite question... Au début de la création de *TEVE*, auquel j'étais plus ou moins opposé, il avait été dit que *TEVE* devait permettre de rapporter de l'argent, finalement, à la Fédération, à terme. Je m'aperçois encore que cette année, *TEVE* facture 194 000 € à la Fédération. Alors... Naïvement, pour une fois, est-ce qu'on pourrait savoir à quoi correspondent ces 194 000 € ? Parce que, au lieu de rentrer de l'argent, finalement, on en sort.

Emmanuel CHABANNES :

Bien sûr. Donc aujourd'hui, une des activités de Triathlon Évènements, c'est de faire face à tous les produits marketing, de faire face à la gestion du Grand Prix, et notamment en matière de communication et de marketing. Or, aujourd'hui, Triathlon Évènements, et ça, c'est un constat, n'a pas réussi à vendre les images qui sont produites par notre Grand Prix à des diffuseurs extérieurs. Donc, aujourd'hui, qui est le principal bénéficiaire de ces prestations ? C'est la Fédération Française de Triathlon. Et aujourd'hui, comme toute société commerciale, Triathlon Évènements refacture la prestation à la Fédération. Mais si (et c'était l'objectif de départ) Triathlon Évènements avait réussi à vendre ces images, ou à diffuser les images d'une manière différente, sans que ce soit un coût, ça aurait été un gain pour la Fédération et, bien évidemment, ça aurait rapporté des produits. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Jean-Michel BUNIET :

Merci.

Philippe LESCURE :

Benjamin POGGI :

Benjamin POGGI :

Emmanuel, pourrais-tu nous donner l'écart global entre la situation nette des filiales et les 400 000 € à l'actif de *TEVE* ?

Emmanuel CHABANNES :

Reformule ta question, s'il te plaît, Benjamin, parce que...

Benjamin POGGI :

Bien, c'est pas grave. Je passe à la deuxième...

Emmanuel CHABANNES :

Non, non, non, non. (...)

Benjamin POGGI :

A l'issue des deux suivantes, peut-être qu'on reviendra sur la première... Dans l'annexe des comptes de la filiale Triathlon Évènements, il est indiqué que : la situation nette de cette filiale est de 983 000 € au 31/12/2017 et de 910 000 au 31/12/2018, soit une diminution de 73 000 €. Comment expliquer que des bénéfices conduisent à un appauvrissement de la société ?

Emmanuel CHABANNES :

Simplement par le jeu de la provision. Puisque, aujourd'hui, Triathlon Évènements, c'est bien ce que je vous ai précisé au départ : il y a 75 001 € de titres dans Triathlon Move Publishing. La situation de Triathlon Évènements avant le passage de cette provision, c'était l'équilibre. Triathlon Évènements était équilibré. Et donc, en passant cette provision pour circonscrire le risque, puisque là, il existait effectivement un risque, et bien nous nous retrouvons avec un résultat déficitaire sur cet exercice.

Benjamin POGGI :

Merci. La deuxième. Ce que je n'arrive pas à m'expliquer, en tant que " bon père de famille " : comment est-ce qu'on a été en mesure de racheter un euro 75 000 € de pertes, et plus, à priori, sur ce que tu es en train de nous dire ?

Emmanuel CHABANNES :

Alors, nous n'avons pas racheté 75 000 € de pertes. Nous avons racheté, pour un euro, les 50 % restants de la société.

Benjamin POGGI :

Oui. Qui représentent ?

Emmanuel CHABANNES :

Un euro. Un euro. Ça représente un euro. Alors, oui... qui représentaient une perte... sur la société : une situation nette négative au niveau de la société qui est aujourd'hui de moins 237 000 €, ou moins de 250 000 €. Donc concrètement, aujourd'hui, nous avons racheté pour un euro, ce montant-là. Pour devenir propriétaires à 100 %.

Benjamin POGGI :

Mais... Il me semblait qu'on était déjà propriétaires initialement.

Emmanuel CHABANNES :

Non. Nous n'étions propriétaires qu'à 50 % de cette société.

Benjamin POGGI :

Bien sûr. Mais...

Emmanuel CHABANNES :

Initialement, le capital de la société Triathlon Move Publishing est de 150 000 €.

Benjamin POGGI :

Je suis d'accord avec toi...

Emmanuel CHABANNES :

Donc nous avons racheté, pour un euro, les 75 000 € de capital restant. Qui n'existe plus. Dans le cadre du droit de préemption.

Benjamin POGGI :

Bien sûr. Mais on a racheté des pertes.

Emmanuel CHABANNES :

On a racheté des pertes. Mais... Pour être très clair, à un moment donné : soit on préemptait, ce que nous avons choisi de faire, soit nous ne préemptons pas. Si nous ne préemptons pas, aujourd'hui, c'était très compliqué d'arriver à avoir un accord avec ASO. Parce qu'il fallait engager une procédure juridique envers Triathlon Move Publishing pour casser le contrat de concession. Donc, ça aurait été quand même très compliqué. Et donc aujourd'hui, vu que derrière, il y avait les Éditions Larivière qui souhaitaient reprendre la partie du capital de Triathlon Move Publishing, la situation la plus confortable pour nous, aujourd'hui, ça aurait été de dire : " On ne préempte pas, on laisse les Éditions Larivière reprendre la participation ". Mais par contre, on ne pouvait pas concéder, derrière. On ne pouvait pas signer avec ASO. Or, nous avons mis des années avant d'arriver à trouver un partenaire. C'est la deuxième fois... Oui, c'est ça... C'est la deuxième négociation que nous avons avec ASO. La première, ça fait maintenant huit ans : elle n'avait pas abouti. Huit ans plus tard, avec les investissements que nous avons faits, avec la promotion que nous avons faite, nous avons réussi à concéder avec ASO. Je pense qu'aujourd'hui, il n'y a personne dans la salle qui dira que ce n'est pas le meilleur opérateur sur le marché. Clairement. Donc je pense que le choix de la préemption, ça a des conséquences, ça a des risques. Ces risques, ils sont aujourd'hui circonscrits, mais par contre, c'est, à mon sens, la meilleure décision que nous avons prise.

Benjamin POGGI :

Cette maîtrise du risque, pour moi, elle s'inscrit à long terme. Et à très court terme, et comme Jean-Michel l'a dit, à la bascule, en fin de mandature, on sera toujours dans une situation très incertaine, et je partage la conclusion du Commissaire aux Comptes.

Emmanuel CHABANNES :

Je ne suis pas d'accord puisque déjà, rien que sur l'exercice 2019, nous avons déjà 25 000 € de recettes supplémentaires qui n'existaient pas les années antérieures. Donc à mon sens, la situation nette de Triathlon Événements, elle va se rétablir, et elle se rétablira, à mon sens, beaucoup plus vite que vous ne pouvez l'imaginer.

Philippe LESCURE :

Je compléterai en ajoutant qu'il faut analyser l'évolution, exercice après exercice, et effectivement, comme ça a pu être suggéré, cette analyse doit être faite année après année. Et rien n'interdit, effectivement, en 2020, soit de poursuivre, au regard des éléments factuels enregistrés en 2019, rien n'empêche de faire un choix de gestion conforme à celui qui a été fait jusqu'à présent, ou bien un choix de gestion différent si il s'avérait que cela apparaît

plus pertinent. Et encore une fois, il appartient aux instances fédérales habilitées, Bureau Exécutif et Conseil d'Administration notamment, de prendre cette décision. Voilà. Donc, je dirai : les possibilités restent totales en 2020 sur cette question. Aujourd'hui, en 2019, nous avons les éléments tels qu'ils viennent de vous être présentés.

D'autres questions ? Si il n'y a pas d'autre question à notre Trésorier Général, nous passons à l'approbation, au vote ?

Pierre BIGOT :

À l'approbation.

Philippe LESCURE :

Donc, va apparaître sur l'écran la procédure de vote... La procédure va s'ouvrir, et elle est ouverte. Vous pouvez donc voter.

Vote du Rapport Financier, approbation des comptes 2018 et affectation du résultat de cette année, à savoir 34 927 € en "Autres réserves."

- **POUR : 59 847 voix, soit 77,97% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)
- **CONTRE : 16 905 voix, soit 22,03% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)

Le Rapport Financier du Trésorier Général est adopté, les comptes 2018 sont approuvés et l'affectation du résultat de cette année, à savoir 34 927 € en "Autres réserves." est adoptée.

(Applaudissements)

Pierre BIGOT :

Donc nous allons passer au Budget Prévisionnel.

Philippe LESCURE :

Donc, nous laissons la parole à notre Trésorier Général qui va dérouler les points financiers, notamment.

Le Budget Prévisionnel 2019, présenté par Emmanuel CHABANNES.

Je ne vais pas être très long. Vous avez été destinataires de l'ensemble des documents. Donc... Ce Budget Prévisionnel, il a été validé par notre Conseil d'Administration du 16 mars 2019. Conformément à nos statuts, il doit être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Donc si vous avez des questions par rapport à ce Budget Prévisionnel, je peux essayer d'y répondre. Je vais y répondre.

Donc, avez-vous des questions par rapport à ce Budget Prévisionnel ?



Philippe LESCURE :

Gérard OREGGIA.

Gérard OREGGIA :

Oui. Moi, je n'ai pas de question. Je voterai contre ce Budget Prévisionnel pour deux raisons. Pour deux lignes budgétaires. La première, c'est la ligne budgétaire attribuée à cette Assemblée Générale. Et la deuxième, c'est la ligne budgétaire attribuée au Bureau Exécutif. Je serai pas plus long. Je serai peut-être plus loquace tout à l'heure.

Emmanuel CHABANNES :

Effectivement. La démocratie a un prix, et du fait que nous avons un nombre beaucoup plus important de représentants à l'Assemblée Générale, forcément, le coût, il est beaucoup plus important. J'en conviens.

Philippe LESCURE :

Et pas ailleurs, nous avons bénéficié, dans le passé, en certaines circonstances et dans certains lieux, non seulement de tarifs, mais de conditions tout à fait exceptionnelles. Gratuité de mise à disposition de salle, etc. Donc, l'effet conjugué d'une situation nouvelle en termes de représentants des clubs à l'Assemblée Générale, je rappelle que nous avons fait le choix de prendre en charge financièrement, dans le budget fédéral, la totalité des représentants des clubs ici présents, ce qui, je crois, est une bonne chose, et mérite d'être souligné, c'est évidemment un coût supplémentaire.

Et par ailleurs, effectivement, nous avons, sur cette Assemblée Générale de Tours, des coûts de gestion de cette Assemblée Générale (de salle et autres) qui sont supérieurs à ce que nous avons pu avoir, notamment à Toulouse. Alors, nous l'avons dit en Conseil d'Administration : pour être tout à fait clairs et transparents, nous avons un cahier des charges qui stipule un montant de 30 000 €, je crois parler de mémoire.

Ce cahier des charges, il n'a pas été remis à jour depuis de très nombreuses années. Mea culpa. C'est une erreur. Il faut revoir ce cahier des charges et l'adapter, évidemment, aux nouvelles conditions d'organisation des Assemblées Générales. On ne peut pas organiser l'Assemblée Générale, avec les évolutions que j'ai décrites aujourd'hui, comme elle était organisée il y a dix ans. Donc, nous devons revoir ce cahier des charges, revoir effectivement, le budget affecté à l'Assemblée Générale, Celle-ci, qui plus est, à Tours, était concomitante avec les 30 ans de la Fédération, que nous fêterons dignement, je l'espère, cet après-midi, qui amènent un coût supplémentaire. L'ensemble de ces éléments ont conduit à une augmentation du budget de cette Assemblée Générale. C'est une partie, je l'espère, des explications.

Le deuxième point que Gérard soulevait, c'était le Bureau Exécutif. Je crois que c'est le point que tu soulignais. Le Bureau Exécutif, très simplement, et pour être là aussi tout à fait transparent, nous avons fait le choix, cette année, de tenir un Bureau Exécutif exceptionnel à Lausanne. Ça représente une enveloppe supplémentaire.

Nous avons, lors des dix dernières années, je crois, fait un seul Bureau Exécutif, dans des conditions, d'ailleurs, identiques, à Lausanne. Pourquoi Lausanne ? Nous avons une WTS à Lausanne avec l'ensemble de la Fédération Internationale qui sera présente à Lausanne, et nous avons considéré, après maintes discussions et d'ailleurs un vote du Conseil d'Administration, j'ai demandé au Conseil d'Administration d'approuver ou pas ce déplacement à Lausanne du Bureau Exécutif, qu'il était important que les élus fédéraux puissent être au plus près de l'ensemble de nos athlètes Seniors, Juniors, Groupes d'Âges, Para... Voilà. C'est un temps fort exceptionnel. Et faire un Bureau à Lausanne, même si ça coûte un peu plus cher... Si nous le faisons à Biarritz ou Saint-Jean-de-Luz, on aurait probablement à peu près les mêmes coûts.

Mais je crois que l'enjeu de représentation fédérale auprès de nos athlètes d'une part, auprès des instances internationales d'autre part, justifiait ce coût supplémentaire.

Nous serons attentifs. Nous avons des perspectives... vous savez, un budget prévisionnel, c'est toujours, comment dirais-je, une présentation prévisionnelle et ... " supputative ", nous avons des perspectives de tenir des instances, que ça soit éventuellement un BE, un Conseil d'Administration, voire un séminaire des Présidents de Ligues, voire toute réunion, dans des conditions extrêmement favorables financièrement, puisque le CREPS de Boulouris nous a proposé la gratuité de l'hébergement et de la restauration.

Donc je ne doute pas que nous pourrons faire l'économie, lors de réunions en 2019 de nos instances fédérales, par rapport à un surcoût du Bureau Exécutif. Je crois que, si vous me passez cette expression, il aurait été dommage de priver notre Fédération de cette représentation à Lausanne.

Voilà, sur ces deux points, les éléments de précisions que je voulais apporter.

Florent ROY.

Gérard OREGGIA :

Excuse-moi, Florent. Juste, Monsieur le Président... J'ai bien pris note que ce fameux cahier des charges serait réévalué. Parce qu'il n'est pas normal... quand nous candidations sur un cahier des charges à 30 000... C'est très compliqué. Et 30 000, c'étaient 26 Présidents de Ligues. 30 000, c'est aujourd'hui 75 représentants des clubs.

Et vous serez très bien accueillis. Pour moins cher, au CREPS de Boulouris, par la Ligue PACA de triathlon.

(Rires)

Emmanuel CHABANNES :

Merci, Gérard.

Philippe LESCURE :

Alors... Je retiens cette invitation, même si le CREPS est un établissement national, et que c'est sur le budget du CREPS, lors de la rencontre avec le Directeur, nous y étions ensemble, mon cher Gérard, que cette invitation a été faite à la Fédération Française de Triathlon. On a là, tout simplement, une source potentielle d'économies dans la ligne : instances, BE, CA, séminaires, et nous en bénéficierons bien volontiers.

Florent Roy.

Florent ROY, Président du Comité Départemental d'Eure-et-Loir (28) :

Dans le cadre du BE à Lausanne, et pour... s'inscrire dans une démarche globale, ma question est toute simple, et elle se veut constructive : est-ce qu'il y a une démarche de prendre quelques cours d'Anglais pour certains membres du BE ?

(Rires)

Emmanuel CHABANNES :

Ça peut paraître nécessaire...

Philippe LESCURE :

Nous aurons l'occasion, sur place, d'améliorer notre Anglais et, pour ma part, il est sans doute déjà un peu tard. C'est pour ça que je me consacre à la francophonie.

Emmanuel CHABANNES :

Je vais juste corriger un tout petit point : Ce n'est pas un BE supplémentaire. Il y a le même nombre de BE qu'au cours de l'exercice précédent.

Philippe LESCURE :

Et puis, ... Ah bon, on va laisser le Secrétaire Général compléter.

Pierre BIGOT :

Non, juste... On en a parlé en CA, mais je voulais le redire ici : c'est vrai qu'on va tout faire, et on a tout fait pour essayer de réduire les coûts de cette Assemblée Générale à Tours. Je crois que, dans le budget, vous avez 90 000 €. Je me suis engagé, auprès du Conseil d'Administration, pour que ça ne dépasse pas 75 000 €, et on a mis en place, tout ce qu'on pouvait pour réduire ça, avec Dominique FRIZZA et avec les équipes fédérales, 75 000 € étant le budget de l'Assemblée Générale que nous avons faite à Toulouse. Comme l'a dit le Président, nous avons bénéficié d'une aide substantielle, en clair, la mise à disposition de la salle, ce qui a fait une réduction de 15 000 € à Toulouse. À Tours, Dominique demande également des subventions pour avancer sur le sujet. Je n'ai pas les réponses par rapport à ça.

Donc il y a Boulouris qui est une option pour le Conseil d'Administration, et ce sera une très bonne chose. Nous avons aussi décidé de ne faire que des BE physiques tous les deux mois, et plus tous les mois. Évidemment, de l'autre côté, on a Lausanne qui nous coûte cher. Donc, on fait attention. Mais il y a des choix qui ont été faits. Mais on fait au mieux.

Philippe LESCURE :

Benjamin POGGI .

Benjamin POGGI :

Benjamin POGGI, représentant des clubs de la Ligue des Pays-de-la-Loire. Je crois qu'il faut qu'on fasse attention à la manière dont on laisse penser certaines choses. Je pense que l'argent qui a été dépensé pour cette Assemblée Générale a été très bien dépensé. J'en profite aussi pour revenir sur les propos qui ont été tenus en début d'Assemblée Générale et je m'en suis expliqué tout à l'heure avec Cédric à l'encontre d'un club de la Ligue Île-de-France : je pense qu'on ne peut pas dire sa vérité sans laisser à l'autre partie possibilité de s'exprimer. C'était mon souhait de le dire.

Moi, je me pose une question sur ce Budget Prévisionnel, quant à la compensation des pass compétition qui est attribuée à certaines Ligues. Comment est-ce qu'on s'inscrit dans le temps ? Cette compensation, elle va durer combien de temps ?

Emmanuel CHABANNES :

Ça, c'est une bonne question. Et ça, c'est un vrai sujet. Cette compensation, elle est liée à quoi ? Elle est liée au fait que nous avons des pass'compétition qui étaient conventionnés dans des Ligues, et non conventionnés dans

d'autres Ligues. Donc, nous avons laissé un système qui était ouvert... Mais ça va rejoindre un petit peu le sujet de la réforme financière plus tard.

Donc, vu que nous avons des tarifications différentes au niveau des Ligues, et que nous avons fait le choix d'harmoniser le prix sur l'ensemble du territoire, il a bien fallu composer et trouver des solutions pour pouvoir faire cette réforme. Et cette réforme, elle est passée par une compensation des Ligues qui avaient un modèle économique qui était différent. Cette compensation, elle a un coût, c'est l'engagement que nous avons pris : c'est de compenser à l'euro près la perte qui était représentée par le changement de méthodologie suite à l'harmonisation.

Aujourd'hui, il va bien falloir définir une durée... il n'y a pas de durée qui avait été déterminée. À mon sens, on ne peut pas la supprimer du jour au lendemain. Parce que, si on la supprime du jour au lendemain, on va mettre en péril les Ligues qui sont compensées. Grosso-modo, il y en a deux : Provence-Alpes-Côte-D'azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Aujourd'hui, l'idée, mais ce sera une discussion que nous mènerons avec le Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le Président de Provence-Alpes-Côte-D'azur, pour savoir comment on s'inscrit pour cette compensation. Et à mon sens, une sortie dégressive sur cinq ans peut être une solution à envisager.

Gérard OREGGIA :

Merci, Manu. La Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur est concernée par cette compensation, et tant que l'on ne nous demande rien, on l'accepte bien volontiers. Mais je suis conscient qu'un jour ou l'autre, on va devoir s'aligner, parce que nous sommes dans un monde associatif et nous sommes solidaires les uns des autres. Donc quand la Fédération m'interpellera et m'interrogera pour travailler sur ce sujet, nous ferons. Mais à terme, les pass compétition de la Ligue Provence-Alpes, je ne parle pas pour Auvergne-Rhône-Alpes, les pass compétition de la Ligue Provence-Alpes-Côte D'azur seront au même tarif que tous les pass compétition de France et de Navarre.

Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue Bretagne :

Déjà, je voudrais saluer Manu parce qu'il faut quand même dire que Manu fait un très, très gros travail, donc bravo, Manu, pour tout ce que tu fais.

Je n'interviens pas en tant que Trésorière Adjointe, ni en tant que Présidente de Ligue, mais en tant que représentante des clubs. Alors, c'est vrai qu'on a parlé du BE. Le BE, je peux vous assurer qu'on ne dépense pas de sous, parce que notre Secrétaire Général nous a dit qu'il ne fallait pas qu'on dépense de sous, On mange même dans des cartons le midi... Donc là, je peux vous assurer qu'on ne fait pas de dépenses inutiles. On ne boit que de l'eau, en plus, donc... voilà. (Rires...) Mais moi, il y a deux ou trois choses, quand même, qui m'interpellent dans le budget.

Déjà, je trouve que, au niveau informatique : *ESPACE-TRI 2.0*, je trouve que ça nous coûte très, très cher pour les prestations que ça peut nous donner. Autant c'est un très bel outil, je ne conteste pas, mais... ou alors, je ne sais pas m'en servir, mais en même temps, je suis Bretonne, donc ça peut se comprendre... mais je trouve qu'on est bloqué de partout, moi ça ne me satisfait pas. Mais si je suis la seule Ligue, effectivement, je m'incline.

Et aussi, sur les frais de déplacement. Parce qu'on s'attaque aux frais de déplacement et il faut quand même savoir qu'il y a beaucoup de frais de déplacement dans cette Fédération. Je trouve qu'on est quand même très, très gentil, parce que quand on fait le total, j'ai un peu feuilleté les comptes et j'ai un peu regardé, quand on fait le total des frais de déplacement, des hôtels, de la restauration, je trouve que là par contre, oui, il faudrait vraiment serrer les vis.

Et c'est un peu pour ça que ce budget... Jj l'ai dit en BE, je l'ai dit en CA, donc je le redis en AG, c'est normal, mais je trouve que, sur les frais de déplacement, oui, là, il faudrait quand même serrer les vis. À mon avis. Et bien

éplucher... et d'ailleurs, ce que j'ai proposé, c'est qu'on demande l'accord, soit en CA, soit en BE, mais surtout en BE, qu'on donne l'accord ou non des déplacements avant qu'ils ne soient effectués.

Donc, bravo, Manu, quand même, pour ton travail. C'est très bien.

Emmanuel CHABANNES :

Merci, Andrée. Sur les deux points qui viennent d'être cités, effectivement, la Fédération consent une partie de son budget au développement de l'outil informatique. C'est le choix qui a été fait maintenant il y a deux ans, d'avoir deux salariés dans une société externe qui, derrière, s'occupent du développement informatique, et donc, de notre outil *ESPACE-TRI 2.0*. Bien évidemment, les salariés, ils ne travaillent pas pour zéro. Malheureusement, aujourd'hui, je pense que le bénévolat a ses limites, et si on avait trouvé un informaticien ou deux informaticiens qui veuillent rendre ce service, ça nous aurait rendu grandement service. Mais ce n'est pas le cas. Donc il a bien fallu engager des frais pour avoir un outil qui, aujourd'hui, je l'entends, peut ne pas te satisfaire. Mais je pense qu'il satisfait quand même à ses missions de départ, qu'aujourd'hui il est stable, il est maintenu, et surtout, il y a des modules qui sortent tous les ans. Il est constamment en développement. Donc, *ESPACE-TRI 2.0*, c'est à mon sens un investissement important, mais nécessaire. Et j'entendais tout à l'heure une remarque qui disait : "Mais que faites-vous pour les Comités Départementaux ?" Mais *ESPACE-TRI 2.0*, demain, l'ouvrir aux Comités Départementaux, c'est une possibilité. L'ouvrir d'une manière complète au niveau des clubs, c'est une possibilité. Sauf qu'aujourd'hui, on ne peut pas le faire en une fois. Et il faut passer par des étapes. Et ces étapes, malheureusement, elles ont un coût, elles ont un prix.

Ça, c'est pour la partie d'*ESPACE-TRI 2.0*.

Après, sur la partie des frais de déplacement... Vaste sujet que les frais de déplacement. Je pense que vous comprendrez tous que je ne contrôle pas la totalité des notes de frais. Nous avons mis en place un outil, par le biais d'une plate-forme qui s'appelle " N2F ", de manière à essayer d'avoir à la fois des gains de productivité, mais aussi des gains en termes de contrôle, puisque, derrière, ce système est, quand même, bloquant : on ne peut pas inscrire n'importe quoi, on ne peut pas y mettre n'importe quoi. Mais après, les frais de déplacement, c'est de la responsabilité de chacun, et c'est une responsabilité, je dirais, collective. Lorsqu'on va se faire rembourser des notes de frais, la personne qui, demain, décide de se les rembourser trois fois, c'est sa responsabilité. Par contre, le jour où on lui tombe dessus... je peux vous assurer qu'il aura de gros problèmes. Mais nous avons de plus en plus d'actions. Nous avons de plus en plus de développement. Nous avons des Cadres Techniques. Nous avons des salariés. Nous avons de nouvelles missions. Et, malheureusement, aujourd'hui, il y a effectivement une vraie croissance des frais de déplacement. Mais je ne vois pas comment on peut faire autrement, si on veut répondre à l'ensemble des actions.

Philippe LESCURE :

Je rajouterai sur cette question que les frais de déplacement, les frais de mission, etc., relèvent de manière constante du budget de chacune des Commissions, Chargés de mission, etc. Donc nous votons un Budget Prévisionnel, et je crois qu'il est normal de laisser nos différents responsables en responsabilité, dans le cadre du budget qui leur a été voté. Je pense que c'est une règle que nous avons adoptée depuis de très nombreuses années et c'est de la responsabilité, encore une fois, du Président de commission, du chargé de mission, etc., de fonctionner dans le cadre d'un budget qui lui a été attribué. Ce qui n'exclut pas naturellement le contrôle de l'enveloppe budgétaire, et qu'il n'y ait pas de dérapage, et j'ajoute que nous avons mis en place, outre ce que vient de dire Emmanuel, un dispositif nouveau pour les notes de frais, informatique, qui sécurise les procédures. Nous avons mis aussi en place un nouveau processus interne à la Fédération sur la validation des déplacements, etc. Donc nous sommes attentifs à ce sujet. Je crois que, pour être très tranquille sur ce sujet... je ne crois pas qu'il y a d'excès ou d'abus, je ne crois pas qu'il y a des gens qui se promènent et qui font du " tourisme fédéral " dans cette fédération. Je crois que ça traduit, comme l'a dit le Trésorier Général, une activité accrue, je crois que ça traduit une multiplication de nos missions et commissions. Nous devons, naturellement, être vigilants, nous



PB

devons être attentifs. Je pense que nous avons tous les outils pour, à la fois laisser la responsabilité au secteur concerné, et assurer le contrôle qui évite tout dérapage éventuel, que je n'ai pas, à ce jour, personnellement, constaté.

Emmanuel CHABANNES :

Et nous avons en plus le contrôle de notre Trésorière Adjointe, qui s'est amusée, et elle a bien eu raison, d'aller contrôler les notes de frais.

(Rires.)

Philippe LESCURE :

Andrée, nous t'écoutons attentivement, très attentivement, comme l'ensemble des membres de cette fédération, tu as une totale liberté d'expression, et d'ailleurs, tu ne t'en privas pas, ce qui est parfaitement normal. Après, on peut écouter, on peut entendre, on peut partager totalement, ou pas totalement, ou pas du tout ! C'est aussi une normale appréciation des interventions de chacun des membres élus de cette fédération.

Y a-t-il d'autres questions sur le Budget Prévisionnel ?

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

Jean-Marc GROSSETETE, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Je voulais simplement rebondir suite à la dernière intervention de Gérard, pour dire, et je m'étais exprimé sur ce sujet au dernier Conseil d'Administration, que bien entendu, concernant ces pass, une convention doit être signée entre la Ligue et la F.F.TRI, effectivement, une mesure de décroissance dans le temps, limitée et bien écrite sera, effectivement nécessaire... On est à l'écoute d'une telle démarche et on est disponible pour la mettre en place le plus tôt possible.

Emmanuel CHABANNES :

Ça sera fait.

Philippe LESCURE :

Éric SAEZ.

Eric SAEZ, Président de la Ligue Corse :

Je ne suis pas en accord avec ce Budget Prévisionnel, comme je me suis déjà exprimé en Conseil d'Administration, pour deux raisons.

La première, c'est que je pense que le financement des lignes budgétaires concernant le développement des pratiques des missions, n'est totalement pas équilibré. Ça, c'est la première chose. Je m'en suis déjà exprimé au Conseil d'Administration et je le redis aujourd'hui.

La deuxième chose, c'est que, en tant que chargé de mission, j'aurais aimé qu'avant de découvrir le budget, le Bureau reçoive l'ensemble des chargés de mission pour pouvoir exposer les objectifs 2019, les besoins, les envies, les différents désirs. Ça aurait évité, lors du Conseil d'Administration, de se rendre compte que certains axes de développement ou missions étaient dotés de toutes petites enveloppes, à tel point que certaines personnes se sont demandées ce qu'elles allaient pouvoir faire cette année finalement, et notamment sur les missions dont je suis chargé : l'Outre-mer, effectivement, et la prévention dopage. Je me pose aussi aujourd'hui

encore des questions sur comment je vais pouvoir lancer les actions, les projets, ou éventuellement atteindre les différents objectifs sur lesquels je m'étais engagé.

Philippe LESCURE :

Merci. Emmanuel CHABANNES.

Emmanuel CHABANNES :

Déjà, je vais vous faire un *mea culpa*. Parce qu'effectivement, les années précédentes, je prenais la peine soit de téléphoner, soit de recevoir les personnes lors d'une réunion physique. Cette année ça n'a pas été fait. Je pourrais vous raconter ma vie, mais ce n'est pas le sujet. Donc ça n'a pas été fait. Point.

Mais aujourd'hui, la question que tu poses, c'est le choix politique. C'est le vrai choix politique dans le montage de notre Budget Prévisionnel. Puisqu'aujourd'hui, grosso modo, ce Budget Prévisionnel, c'est un non-choix. Puisque nous empilons des actions. Nous compilons des actions, et nous cherchons à contenter tout le monde en attribuant des budgets à tout le monde, et pour toutes les actions. Cette situation-là, bien sûr, elle ne pourra pas perdurer. Puisque demain, il faudra véritablement qu'il y ait un choix politique en disant : " Cette année, nous choisissons d'accentuer sur la communication, sur le développement, sur l'Outre-mer,... etc., etc. "

Et donc, il faudra monter notre Budget Prévisionnel d'une manière différente. Et ceci, je m'y engage dès l'année prochaine, puisque j'ai bien noté les grosses problématiques qu'il y avait eues. Je m'en excuse. Mais par contre, je ne conçois pas de modifier le Budget Prévisionnel à l'Assemblée Générale aujourd'hui.

Philippe LESCURE :

Une précision, un complément.

Premier élément : il est parfaitement possible, et nous le faisons d'ailleurs chaque année, d'adopter un Budget Rectificatif en cours d'année. Le Budget Prévisionnel est un élément d'orientation budgétaire, mais bien entendu, nous pouvons au mois de mai ou au mois de juin... ou au mois de septembre, voter, adopter, un budget rectificatif. Dans deux sens, d'ailleurs : pour abonder des actions qui mériteraient de l'être avec un vrai choix d'orientation, si une Commission nationale, un chargé de mission, sollicite un budget complémentaire sur une action, il est parfaitement possible de faire évoluer ce budget ; et puis, par ailleurs, il est aussi possible, si nécessaire, dans le cadre du suivi budgétaire mensuel, de rectifier le tir et de baisser des dépenses prévues, si d'aventure, l'équilibre budgétaire le nécessitait. Et nous l'avons déjà fait dans le passé. On a cette liberté. Le Budget Prévisionnel, c'est une orientation. Ça n'est pas un cadre rigide.

J'ajoute enfin que, pour les missions, les chargés de mission et les commissions nationales, je n'ai pas souvenir que les missions ou les commissions nationales aient été brimées ou privées d'action sur des questions budgétaires. D'ailleurs, quand on regarde, l'analyse du réalisé entre les Budgets Prévisionnels votés et les réalisés par les commissions et les missions, on s'aperçoit, et c'est bien ainsi, finalement, que l'enveloppe prévue initialement n'est souvent pas dépensée. Ça veut dire qu'on a quand même un peu de marge de manœuvre et que l'on peut, encore une fois, ajuster nos orientations, nos actions, nos choix dans différents secteurs, à la nécessité d'évolution budgétaire.

Voilà ce que je voulais préciser pour compléter la manière dont fonctionne le système financier fédéral.

Pour autant, je crois qu'effectivement, on a un effort de méthodologie à produire. Le Trésorier Général l'a dit clairement. Il l'a absolument dit de manière transparente : je crois que nous devons avancer notre calendrier de travaux pour le commencer plus tôt, en septembre, sur des orientations stratégiques, sur des orientations politiques. D'abord définir celles-là, et ensuite en faire la traduction budgétaire. Et ne pas faire, finalement, un Budget Prévisionnel qui est un exercice comptable. On doit faire évoluer cela, et ça passe par une concertation

avec chaque chargé de mission, chaque secteur, etc., pour avoir une approche véritablement stratégique des actions que nous voulons soutenir.

Denis MAIRE.

Denis MAIRE, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté :

Juste une piste d'économies : il y a quelques années, on avait un Conseil d'Administration (ex-Comité Directeur) qui était à 24 membres, ou 26 membres. Il était passé à 34, je crois. Le fait... On a changé nos statuts (les statuts de la Fédération ont été changés). Est-ce que ce n'est pas une piste d'économies à reconsidérer : le nombre de membres au Conseil d'Administration ?

Emmanuel CHABANNES :

C'est une possibilité. Maintenant, je pense que ce n'est pas à moi de répondre directement à cette question. Je pense que cette question, il faut qu'elle se pose globalement. Est-ce qu'il y a une nécessité à avoir un nombre de membres du Conseil d'Administration aussi important ?

Philippe LESCURE :

Jean-Michel BUNIET.

Jean-Michel BUNIET :

Je m'étonne un peu des remarques qui sont faites sur le Prévisionnel : le 30 octobre dernier, j'ai vérifié mes mails, Guillaume FRITSCH nous a envoyé une demande pour que tous les Présidents de mission et Commissions renvoient un tableau prévisionnel en expliquant les actions qu'ils allaient faire. Je me rappelle même que dans les tableaux, on nous demandait même les dépenses trimestre par trimestre quand elles étaient prévues, et s'il y avait des recettes, trimestre par trimestre quand elles étaient prévues. Moi, j'ai répondu dans les délais, au mois de novembre. Je pense que tout le monde a dû recevoir la demande... Je ne sais pas si tout le monde a répondu, par contre.

Emmanuel CHABANNES :

Alors, Jean-Michel, c'est vrai. Et je pense que ce qui nous est reproché et ce qui m'est reproché principalement aujourd'hui, c'est de ne pas avoir pris la peine de recevoir tout le monde, pour qu'on m'explique directement le budget. Nous sommes passés par cette procédure avec Guillaume pour justement essayer de s'économiser un peu de temps. Je me suis aperçu qu'elle ne fonctionnait pas puisque c'est une remarque qui m'a été faite. Donc... la méthodologie qui a été mise en place aujourd'hui, elle va continuer puisque c'est une bonne méthodologie. Par contre, nous recevons les personnes.

Philippe LESCURE :

Pour répondre à Denis MAIRE sur le nombre des membres du Conseil d'Administration, c'est une question ouverte. Aujourd'hui, nous nous sommes inscrits dans une strate à peu près habituelle des fédérations de même importance que la nôtre. On a légèrement évolué au cours des différentes évolutions statutaires. On n'a pas énormément bougé, je pense qu'on a dû passer de 28 ou 29 à 33, quelque chose comme cela. Mais après, il appartient, effectivement,

t, dans les évolutions institutionnelles votées en Assemblée Générale, de réexaminer cette question, et si on considère que 33, c'est trop, eh bien il nous appartient, ou il appartiendra à ceux qui seront en charge de la vie fédérale, de proposer une évolution.

C'est ouvert. Aujourd'hui, nos statuts prévoient 33 membres. Mais moi, je crois que ça méritera peut-être davantage de réfléchir sur : rôles, fonctions, missions du Bureau Exécutif, du Conseil d'Administration. C'est plutôt dans ce cadre-là des pouvoirs attribués à nos différentes instances, qu'il faut, peut-être, réfléchir au nombre. Mais je sais que la réduction du nombre de parlementaires est un sujet qui intéresse nos concitoyens et nos concitoyennes. Donc il n'y a pas de raison que ça ne touche pas notre fédération.

Éric SAEZ. Alors, soyez gentils... Si vous avez des questions, groupez-les...

Éric SAEZ :

Ça sera la dernière. Jean-Michel a parfaitement raison. On a reçu un mail. On l'a renvoyé ou pas, ou la plupart, je pense, l'ont renvoyé.

Ce n'est pas ma conception du travail dans notre fédération. Si on doit se parler sur du développement de nos missions uniquement par mail, sans avoir à argumenter, sans avoir à défendre, si ce n'est que par écrit, et on sait très bien, souvent, que les écrits sont lus d'une façon plus ou moins différente selon les personnes, ce n'est pas ma conception du travail. C'est pour ça que je le disais, c'est dans ce sens.

Je pense qu'on a toujours privilégié l'humain et les rapports humains. Ça me serait très fâcheux de n'échanger avec le Bureau, pour préparer un Prévisionnel, que par mail, et à ce moment-là, je pense que, même, mener des missions en n'ayant que ce type de communication ne serait vraiment pas satisfaisant.

Philippe LESCURE :

Alexandre PY.

Alexandre PY, Vice-président en charge de la Vie Sportive :

Chaque mission, ou commission a un référent Bureau. Donc pour échanger, on peut déjà échanger avec. Je vais parler sur mon secteur, la Vie Sportive : j'ai échangé avec mon secteur. J'ai Pierre qui est au Siège Fédéral, et quand on arrive au Bureau et qu'on parle des budgets, le budget de la Vie Sportive, je le connaissais. Donc, après, c'est à vous aussi, en tant que missions et commissions, d'échanger avec le référent Bureau. Parce que chaque commission et mission à un référent du Bureau. Je pense que le budget, on peut le maîtriser aussi comme ça.

Philippe LESCURE :

Oui, effectivement. Alexandre précise que chaque chargé de mission, ou Président de Commission a un référent au sein du BE, sur lequel il a complètement possibilité d'échanger. Je rappelle aussi que nous avons reçu au Bureau Exécutif la plupart des chargés de mission. Éric, tu es venu au Bureau Exécutif, sur les missions notamment antidopage, ou prévention de la lutte contre le dopage, plus spécifiquement, mais nous avons reçu l'ensemble, ou presque, des chargés de mission ou Présidents de commission, pour un échange au sein du BE, et nous consacrons un temps relativement conséquent à chacun des secteurs de la vie fédérale par un échange direct.

Je l'ai dit dans mon Rapport Moral, je crois effectivement, que les contacts directs, les échanges directs sont tout à fait nécessaires et indispensables.

D'autres questions ? Si il n'y a pas d'autre question, je vous propose de passer au vote de ce Budget Prévisionnel 2019 que nous allons soumettre à vos suffrages. (...) Est-ce que nous sommes prêts pour voter le Budget Prévisionnel ?

Vote du Budget Prévisionnel :

- **POUR : 50 621 voix, soit 65,62% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)
- **CONTRE : 26 520 voix, soit 34,38% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)

Le Budget Prévisionnel est adopté.

Point suivant ?

Pierre BIGOT :

On va passer à la réforme financière, et la parole est à notre Trésorier Général.

Emmanuel CHABANNES :

Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Vous allez avoir dans vos mains l'avenir de notre fédération. Tout comme vos prédécesseurs, il y a maintenant trente ans, la création des parts Ligues a permis le développement de notre sport, de nos Ligues, et de nos clubs. Mais celle-ci a aujourd'hui des inconvénients, des limites, que vous connaissez tous, et nous vous proposons de la réformer. L'enjeu de cette réforme est de taille :

- assurer les finances fédérales,
- pérenniser les ressources des Ligues
- et redonner des marges de manœuvre aux clubs.

Alors oui, cette réforme ne satisfera pas tout le monde. Mais elle est, à mon sens, équilibrée et permet de répondre aux objectifs fixés. Cette réforme, harmoniser l'ensemble de nos tarifs, des licences aux droits d'organisation, en passant par les frais d'arbitrage, pérenniser les finances des Ligues, permettra une nouvelle répartition des richesses et sera équitable.

Alors, quels sont les points forts de cette réforme ?

- La suppression de l'affiliation club,
- une tarification unique, à la fois pour la métropole et pour l'Outre-mer,
- de nouvelles ressources pour les Ligues : aujourd'hui la répartition est de 75/25, demain, elle serait de 50/50,
- des droits d'organisation simples, faciles à comprendre, supprimant les effets de palier et intégrant les frais d'arbitrage,
- une non-ingérence de la Fédération dans les politiques des Ligues : si vous choisissez de favoriser vos organisateurs ou vos clubs, vous pourrez toujours affecter une part de votre budget dans cette mesure, et non, je le confirme : ce n'est pas la Fédération qui gèrera l'arbitrage.
- Un levier supplémentaire dans les négociations avec notre ministère de tutelle
- et des marges de manœuvre supplémentaires pour les clubs.

Avant de conclure, puisque vous avez tous été destinataires de l'ensemble des éléments, je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la présentation de cette réforme. Et particulièrement Jason COURDY et Guillaume FRITSCH, sans qui nous n'aurions pas pu avancer sereinement.



Alors, lorsque vous devrez appuyer sur le bouton et voter, posez-vous les bonnes questions : Cette réforme est-elle bonne pour notre fédération ? Pour nos Ligues ? Pour nos clubs ? Et nos organisateurs ?

Est-elle dans l'intérêt fédéral ? Pour ma part, je considère que oui.

Et pour terminer, je citerai Peter USTINOV : " *Un conservateur, c'est quelqu'un qui est d'accord avec les réformistes... 100 ans après leur mort.* "

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

(Applaudissements)

Philippe LESCURE :

Vous avez eu une présentation de notre Trésorier Général. Nous avons, hier soir également, abordé pendant deux heures les explications nécessaires. Y a-t-il des questions, ou y a-t-il des interventions sur ce projet de réforme financière ?

Jean-Michel BUNIET. Alors, s'il vous plaît, sans vous priver de la parole, bien évidemment, essayez de faire une intervention pour traduire votre position, et chacun pourra s'exprimer le temps qu'il veut... mais, si possible, une seule fois.

Jean-Michel BUNIET :

Merci. Personnellement, je pense qu'une réforme est nécessaire, à terme. Pour plusieurs raisons.

Parce qu'on sait qu'à un moment ou à un autre, on va nous imposer un tarif unique sur le territoire.

En deuxième plan, pour m'être occupé de la fusion, ou de l'intégration, appelons ça comme on le veut, avec les raids et maintenant en m'occupant des Swim Runs, je constate qu'il est très difficile, quand on veut convaincre un organisateur de nous rejoindre, de lui donner un coût. Parce que, systématiquement, il me dit : " Ça va me coûter combien, si je viens à la Fédération ? " On est, incapable de leur donner parce qu'il y a une telle diversité que c'est impossible.

Donc, je pense que c'est nécessaire, ce sera à faire, je pense. Bon, les travaux prouvent que si on veut vraiment aboutir, il y a un énorme boulot : il faut convaincre, il faut persuader. Il y a un travail de fond, aussi, à réaliser. Le problème, à l'heure actuelle, à mon sens, c'est qu'on veut caler de nouveaux tarifs sur un fonctionnement du siècle dernier.

Or, Philippe l'a dit hier, la réforme financière, elle date de 1992, la précédente. 1992, c'est le moment aussi où on a mis en place notre fonctionnement tel qu'on l'a là. Et on veut caler, 26 ans après, une réforme financière sur ces principes de fonctionnement.

Est-ce qu'il ne faut pas d'abord revoir ces principes de fonctionnement, travailler là-dessus, et puis après, définir quelles sont les réformes à engager ?

En plus, je pense que, dans un premier temps, il serait bon de prévoir de stabiliser aussi nos dépenses : on a tendance à augmenter nos dépenses en fonction de notre nombre de licenciés. Peut-être qu'il va falloir limiter... Si on augmente de 8% notre nombre de licenciés, peut-être n'augmenter que de 3% nos dépenses, et petit à petit, pouvoir stabiliser. Et intégrer cette réforme financière de cette manière.

Je pense aussi qu'il est possible de réfléchir, malgré les évolutions qui sont attendues sur le sport, au niveau ministériel et autres. On peut anticiper sur ces réformes en prenant plusieurs options. Je pense que c'est notre boulot de le faire.

Manu, tu aimes les citations : je vais reprendre une citation d'Adolphe THIERS : " Gouverner, c'est prévoir. " Donc anticipons, réfléchissons à l'avance.

On a aussi parlé beaucoup du travail des clubs qui est important. Certes, le travail des clubs est très important, mais je constate là, dans cette réforme financière, qu'on oublie aussi le travail des organisateurs. Les organisateurs sont notre vitrine. Alors, on dit toujours : " Les organisateurs qui ne sont pas des clubs profitent du travail des clubs. " Oui, mais nous, Fédération, nous bénéficions aussi des ces organisateurs qui ne sont pas des clubs.

Parce que leur image, ce qu'ils renvoient du triathlon par la médiatisation, parce que souvent, ce sont des triathlons qui sont médiatisés, jette un regard et un éclairage sur notre pratique. Donc, n'oublions pas qu'ils existent aussi, et qu'ils travaillent aussi pour le bien du triathlon.

Si on fait un bilan de ce qui est proposé, on constate que, au global : les Ligues vont voir une stabilisation de leurs recettes. Les clubs vont certainement avoir une augmentation de leurs recettes, parce qu'il est peu probable que les clubs diminuent ce qu'ils demandent aux licenciés et encaissent finalement, et c'est louable, la différence pour leur fonctionnement interne. Les organisateurs, finalement vont augmenter, eux, leurs coûts d'inscription pour compenser. Globalement, ce sera stable pour eux. Par contre, le licencié, sa licence n'aura pas bougé, et il va payer plus cher quand il va s'inscrire sur les compétitions. Je pense que le licencié lui-même va y perdre.

Je prends d'une main ce que je redonne de l'autre. Finalement, globalement, ça s'équilibre, sauf que là, celui qui est en bout de chaîne, il y perd.

Je vais prendre des cas particuliers concernant mon club. Pour donner un exemple, parce qu'il faut bien en donner un, dans un premier temps, le triathlon de Gravelines, que j'organise, avec le club de Gravelines Triathlon, payait pour l'organisation, en début d'année, un XS triathlon jeunes et un M qui suit, 810 €, alors je précise bien : charges d'arbitrage comprises. Avec la nouvelle proposition, je me retrouverai à payer 3500 €, soit 2960 € de plus. Je multiplie par 4,3 mes coûts. 330 % d'augmentation. Le club, lui, côté licences, va gagner 12 € par licence, parce qu'on le sait, la Ligue des Hauts-de-France, et on l'assume, à la licence la plus chère de France : 107 €. Donc bien 95, plus 12 € par licence, 94 licenciés adultes, soit au total 1128 €. Je précise quand même qu'on a 82 licenciés jeunes, et il faut alimenter les écoles de triathlon.

1128 €, pour un club avec autant de licenciés, je considère que ce n'est pas, quand même, suffisant pour entamer des démarches de développement et entamer des actions. Je vais dire avec ironie, excusez-moi de l'ironie, mais... on commandera deux pizzas de plus à chaque Comité Directeur, ça se limitera peut-être à ça.

Donc, au total, si je fais le total pour le club, je gagne d'un côté 1128 €, mais j'en perds 2960 : je perds 1832 € dans la bataille. Et plus l'organisation, plus le triathlon que vous organisez, ou l'épreuve que vous organisez, surtout si c'est un triathlon, et d'une longue distance, plus vous paierez cher.

Je vais prendre des exemples aussi qui me marquent beaucoup : je suis Président du comité d'organisation du Ch'TriMan, (Hauts-de-France triathlon Organisation). À ce titre-là, pour le Ch'TriMan, on payait l'année dernière 2961 €. Je précise : 1493 de droits d'agrément, 1468 d'arbitrage. C'est à noter que les deux montants sont quasiment similaires. Après la réforme, je devrai payer, compte tenu du nombre d'inscrits à la date d'aujourd'hui, 11 950 €. Soit plus 9000 €, environ. Je multiplie, là aussi par quatre les frais. 300 % d'augmentation.

Je ne vous cache pas que ça va me conduire à réfléchir sérieusement au maintien du Ch'TriMan dans le calendrier de la Fédération. Pourquoi ? Parce que Ch'TriMan, c'est une organisation, une association indépendante, je le dirais,



mais composée en grande partie, et menée par la Ligue. On a choisi de séparer, comme la Fédération a pu le faire pour TEVE, de manière à séparer les comptes clairement. Mais le Ch'TriMan abonde et travaille pour la Ligue. Les excédents de trésorerie ne vont que pour acheter du matériel, aider les organisateurs, etc., etc.

Donc on travaille pour la Ligue. Ces 9000 € en moins pour la Ligue, c'est 9000 € en moins pour les actions de la Ligue.

Donc... Pour terminer, je vous dirai que le monde du triathlon longue distance et des organisateurs de triathlons longues distances est assez petit et assez fermé. On échange assez régulièrement, moi et certains. On est... sept-huit, là, à échanger régulièrement. On s'aperçoit que, pour beaucoup, et on a pu le constater, la coupe commence à bien se remplir, et est pratiquement pleine. On a constaté le départ de certains. Alors, pas pour ces raisons-là, mais pour des raisons diverses. Certains ont quitté la Fédération ces derniers temps, preuve justement que cette coupe est bien pleine, et j'ai bien peur que, dans ce cas-là, cette augmentation, pour les triathlons longues distances, soit la goutte qui fasse déborder le vase.

Je vous remercie de m'avoir retenu.

(Applaudissements.)

Emmanuel CHABANNES :

Merci, Jean-Michel.

Effectivement, gouverner c'est prévoir. Je suis tout à fait d'accord avec toi. Cette citation-là, je l'ai prise pour mon propre compte. Puisque, aujourd'hui... Pourquoi changer un système alors que, pour vous, et pour l'ensemble des différents acteurs, il fonctionne ? Parce que c'est quand tout va bien qu'il faut prévoir le moment où la croissance, elle, va s'arrêter. Parce que ce n'est pas lorsqu'à un moment donné, on n'aura plus de croissance qu'on se dira : " Ah, ben mince, il faut réformer, parce que notre système, il est pas bon! "

Et il vaut mieux le faire lorsque tout va bien. Justement. On me dit souvent : " Tu opposes les clubs et les organisateurs. " Non. Je n'oppose rien du tout, moi. Clubs et organisateurs, pour moi... Il y a 85 % des clubs qui sont des organisateurs. 85 % des clubs.

Donc, grosso modo, effectivement, il y a d'un côté les organisateurs, et de l'autre, il y a les clubs. Mais, pour moi, c'est 85 %. Donc la réforme, là-dessus, elle peut très bien s'appliquer à la fois pour les clubs et les organisateurs.

J'entends ce que tu me dis par rapport aux organisations des Hauts-de-France. Eh, bien, c'est toute la problématique d'une réforme, puisque là, on rentre directement dans le modèle économique de chacun.

La Ligue Hauts-de-France a choisi de favoriser les organisateurs. C'est très bien. Je l'en félicite. Sauf qu'aujourd'hui, lorsque l'on veut réformer, on va s'apercevoir qu'il va y avoir des problèmes, à certains endroits.

Mais, est-ce que ça veut dire qu'il ne faut pas réformer ? Et est-ce que ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas adapter la mesure à certains endroits si celle-ci n'est pas bonne ? Mais ça n'empêche que la réforme, elle est globale.

Je ne dis pas qu'elle est parfaite. Je ne dis pas qu'elle ne mérite pas d'avoir des ajustements. Mais elle a un avantage : elle harmonise l'ensemble du système. Et elle permettra toujours aux clubs de se développer, aux organisateurs de se développer.

Alors, j'entends ce que tu dis : il y a sept - huit organisateurs, des gros organisateurs, ceux qui effectivement font beaucoup de résultat, gagnent de l'argent, qui se posent la question de savoir s'ils restent dans le giron fédéral.

Mais ils se posent déjà la question aujourd'hui. Ils se la posent déjà. Donc, aujourd'hui, ne faisons rien. Laissons faire. Si aujourd'hui la Fédération veut discuter avec ces organisateurs, mettre en place des conventions avec ces organisateurs, est-ce qu'elle peut le faire ? Non, puisque tu me l'as dit toi-même tout à l'heure. Tu me dis : " Lorsque je vais rencontrer un organisateur, si je veux le faire rentrer dans le giron fédéral, je ne sais même pas quoi lui dire au niveau des coûts ".

Eh bien, aujourd'hui, en tant que Trésorier, en tant que membre du BE, si je vois un organisateur, si je rencontre trois - quatre organisateurs, je ne peux pas lui proposer quelque chose.

Je ne dis pas qu'il faut créer un système à deux vitesses, parce que ça, ça va être le raccourci qui va être fait. C'est pas vrai. Parce que nous sommes une fédération. Et une fédération, son rôle, c'est de fédérer. C'est d'avoir le maximum d'acteurs dans le giron du triathlon. Mais aujourd'hui, ce n'est pas ce que nous faisons. Nous laissons les gens partir. Nous ne faisons rien. Et aujourd'hui, ce que je vous propose, c'est la possibilité de pouvoir faire quelque chose.

Philippe LESCURE :

Nous allons donner la parole à Jean-Jacques GAUTHIER, monsieur JOST, j'ai vu aussi... Alors, on va faire par ordre : Jean-Jacques GAUTHIER, présentez-vous brièvement, mais ça y est c'est fait..

Jean-Jacques GAUTHIER, Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine :

Oui, Jean-Jacques GAUTHIER, Ligue Nouvelle-Aquitaine. Je ne vais pas revenir sur ta réforme financière, parce que je trouve que c'est écrémé, aujourd'hui.

En fait on devrait plutôt réfléchir d'abord, à notre système de gouvernance, à notre système plus en profondeur, notre projet politique. Tu l'avais évoqué tout à l'heure : on n'a pas de projet politique bien défini. D'abord, il faut travailler sur ça avant de refaire une réforme financière. La réforme financière doit appuyer un projet politique.

Donc, en tout cas, pour notre part, nous on votera contre. On n'est pas contre l'harmonisation, parce que c'est important, mais il est important pour nous de réfléchir vraiment. Ce que la Fédération doit devenir, ce que nos clubs doivent devenir, nos organisateurs doivent devenir, nos Ligues, nos Comités Départementaux... Et ça, c'est extrêmement important pour nous. Donc je pense que : d'abord, travaillons sur ce vrai projet politique, et après la réforme financière en découlera.

Voilà. C'est ce que je voulais dire.

Philippe LESCURE :

Monsieur JOST, après René MOUSSEL, Gérard OREGGIA. Dans l'ordre.

Jean-Paul JOST Président du club Sète Thau Triathlon :

Bonjour. Jean-Paul JOST, représentant de la Ligue Occitanie et dirigeant du club de Sète, dans l'Hérault. Je voudrais vous faire part de l'angoisse, quand même, des petits clubs qui organisent des manifestations sportives. Pourquoi est-ce qu'un club organise une manifestation sportive ? En tout cas un petit club ? C'est pour se faire connaître, donc recruter des licenciés, et ensuite retirer des bénéfiques. Bénéfiques qui seront intégralement reversés dans le club, c'est-à-dire les bénévoles, et s'il y a un salarié, vers un salaire, donc un emploi.

Donc, je voudrais faire une distinction entre les organisateurs et les clubs. L'organisateur, c'est pas l'Abbé Pierre. Son but c'est : faire de l'argent. Le club, son but, c'est faire de l'argent et le réinjecter dans une économie locale et solidaire. Pas dans la poche de ses dirigeants.



BP

Ces mots sont peut-être violents, mais il faut quand même voir que, toute l'année, il y a des petits clubs et des moyens, qui s'agitent, qui essaient de boucler leurs fins de mois, et qui, s'ils peuvent créer un emploi, eh bien ils le créent, plutôt que de créer un complément de salaire pour certains.

Voilà. Donc, je voudrais bien que vous teniez compte de ça. Personnellement, je ne suis pas contre ou pour, j'allais dire : je verrai à l'emploi. C'est sûr que les choses doivent évoluer mais... Là je voudrais... quand même faire la... Je suis pas trop d'accord avec... avec vous, c'est que... organisateurs et petits ou moyens clubs, enfin... clubs de moins de quarante licenciés... C'est pas du tout pareil.

C'est plus l'expression d'une angoisse qu'une question...

Emmanuel CHABANNES :

Mais... grosso modo, aujourd'hui, quand je dis qu'il faut redonner des marges de manœuvre aux clubs, c'est, que ce soit petits, moyens ou grands clubs, je ne fais pas de distinguo. Je le dis bien : il faut redonner des marges de manœuvre aux clubs.

Or, aujourd'hui, que paye le licencié ? Le licencié paye une cotisation. En fonction de l'endroit où il se trouve, où il se situe, il paye une cotisation. Mais derrière, la part qui reste au niveau du club, elle est plus ou moins importante.

Jean-Michel l'a dit tout à l'heure : ils ont la licence la plus haute en France. Ça ferait un gap de 12 €, avec une licence à 95 €. Mais demain, si nous choisissons de baisser la licence fédérale, maintenant, nous pouvons le faire. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas le faire, parce que nous n'avons pas d'impact, nous n'avons pas de maîtrise des parts-Ligues. Tout simplement.

Philippe LESCURE :

René MOUSSEL, puis Gérard OREGGIA, puis Loïc MENTRÉ.

René MOUSSEL, Président de la Ligue Normandie :

On dit souvent que la nuit porte conseil, mais hélas, je n'ai pas changé d'avis par rapport à hier soir, bien au contraire. Pour plusieurs raisons.

Donc effectivement, je suis toujours favorable à l'harmonisation des coûts de licences, je ne reviens pas là-dessus. J'ai expliqué pourquoi. Par contre, on a essayé de me démontrer hier qu'il y avait un intérêt financier évident pour les clubs en groupant le gain d'un côté sur les licences, et puis le coût un peu supplémentaire sur les organisations. Je pense qu'on fait une très grave erreur à grouper comme ça, y compris, que ça soit pour les clubs (qui représentent 85 % des organisations), et surtout, là c'est une évidence, pour les organisateurs. Pourquoi ? Quand on est club, quand on présente son bilan, etc. (et puis je suis Trésorier, je ne suis pas seulement Président de la Ligue de Normandie), on présente des résultats épreuve par épreuve.

Nous, on organise cinq épreuves. Si j'ai tous les ans autant de bénévoles, etc., c'est parce qu'à un moment donné je dégage des marges de manœuvre sur ces épreuves. Et ces bénévoles s'en foutent complètement de ce que payent les licenciés à côté. Et donc, continuer à motiver des bénévoles sur une épreuve où on ne va pratiquement plus rien gagner... Moi je me pose beaucoup de questions sur les conséquences de ça.

Après, pour les organisateurs... Je vais vous donner... Je ne l'ai pas donnée hier... Mais je connais la réaction de Deauville qui, elle, n'a pas attendu l'assemblée Générale pour me téléphoner. Et Deauville, c'est clair, c'est multiplier par deux ou trois aussi le coût. Quand ils continuent, ils font un chèque je sais plus combien, je crois de près de 40 000, ou même plus que ça, et pour eux, c'est très clair : ils acceptent de donner de l'argent à la Ligue de Normandie, parce qu'il y a un vrai travail de fond en commun, ensemble, et pour eux, ils voient le résultat de

leur politique avec nous, de travail en commun. Par contre, la Fédération, honnêtement, ils s'en fichent. Ils n'ont pas besoin de la Fédération pour marcher. Ils vont encore avoir cette année 7000 concurrents. Ils n'ont pas besoin de la Fédération.

Moi, par contre, ça me pose un grave problème, y compris sur l'avenir de la Ligue de Normandie parce que, comme par hasard, en Normandie, on est sur deux années de suite avec une progression de plus de 10 % (je crois que c'est la seule Ligue en France qui a une progression à deux chiffres : on était à treize et demi l'année dernière, on vient de dépasser les 10 %), c'est tout sauf un hasard. C'est parce que là aussi, on a accompagné cette épreuve-là, on a un travail en commun, on participe à plein de choses en commun avec Deauville, et comme par hasard, c'est autour, c'est dans l'ancienne " Basse Normandie ", où ça a complètement explosé. On enlève ce lien-là, ce lien très géographique... Moi je me pose plein de questions sur les conséquences de ça.

Et puis je ne parle pas, en plus, de... Je me pose la question, sur l'intérêt, aussi, pour la Ligue. Moi, je n'ai envie de devenir, du jour au lendemain, une boîte aux lettres, quoi. Voilà. Et ça, je le répète : on n'a plus de levier pour, quand on veut faire des actions exceptionnelles, etc., ne plus avoir cet impôt-là... On n'a plus de levier pour faire des choses exceptionnelles, qui sortent de l'ordinaire.

Et je rappelle ce que j'ai hier : je trouvais que, dans cette fédération, notre richesse, c'était notre diversité. Je suis pas sûr que par cette réforme globale, alors qu'on est tous d'accord, d'après les discussions, sur l'harmonisation des coûts qui représentent 85 % (je reprends ton chiffre de tout à l'heure), mais on est tous d'accord là-dessus, et je trouve ça vraiment dommage de faire cette globalisation et cette recentralisation alors que nous, on avait tous d'abord opté, on était tous d'accord pendant longtemps, avant d'avoir les chiffres définitifs et de percuter sur les conséquences, on était tous d'accord sur ce terme d'harmonisation, et surtout pas de recentralisation.

On va à l'envers du temps, je trouve. Voilà.

Emmanuel CHABANNES :

Merci, René. Alors, il y a deux choses. La première, c'est qu'aujourd'hui, cette réforme financière, je ne vois pas en quoi le travail qui est fait aujourd'hui avec Deauville va être différent. On déconnecte complètement le financier du travail de fond. Le travail de fond, c'est pas la Fédération qui va le faire... Toutes les actions qui sont faites aujourd'hui par la Ligue avec le triathlon de Deauville ou avec d'autres triathlons... Pourquoi ? Pourquoi cette réforme financière l'empêche ? Pourquoi ? C'est deux choses qui sont radicalement différentes. Je ne rentre pas dans la politique la Ligue. Si la Ligue décide de favoriser les organisateurs, eh bien, elle consacra une partie de son budget à destination des organisateurs. Si demain, tu choisis de favoriser les écoles de triathlon, tu auras tout à fait la possibilité de le faire. Si tu décides de mettre un salarié sur telle ou telle action, c'est toujours toi qui vas décider de le faire.

On déconnecte le financier des actions. Avec cette réforme, les Ligues vont se consacrer uniquement à leur travail. Leur travail de fond, leur travail d'animation territoriale. Et non pas leur travail de lever l'impôt. Comme tu l'as dit. Lever l'impôt ? Qu'est-ce que c'est, lever l'impôt ? C'est exactement ce qui nous arrive sur l'ensemble du territoire français. Tout le monde a le droit de lever l'impôt. On devient un millefeuille administratif. On en paye de partout. Eh bien, c'est exactement ce qui se passe auprès de notre fédération. C'est exactement ce qui se passe. Ce que je vous propose aujourd'hui, c'est de casser ce système. C'est casser ce code. Alors c'est vrai : ça passe par une recentralisation. C'est vrai. Je l'assume. Je vous le dis. Mais par contre, on arrêtera de lever l'impôt. Et lever l'impôt pour lever l'impôt. Et trop d'impôt tue l'impôt. J'en suis désolé.

Philippe LESCURE :

Qui avait levé la main ? Gérard OREGGIA, puis Loïc MENTRÉ.

Gérard OREGGIA :

Alors, Monsieur le Président, n'y voyez pas de ma part, en venant à cette tribune, d'être irrespectueux envers vous ou envers la tribune officielle, mais ce que j'ai à dire s'adresse avant tout à Mesdames et Messieurs les représentants des clubs de la Fédération Française de Triathlon. Alors, il va vous être, ou hier soir il vous a été présenté les coûts pour la saison 2020. Et vous, vous devez choisir entre une pérennisation des coûts 2019 ou un nouveau mode de fonctionnement, un nouveau modèle économique qui régira notre fédération pour les années à venir.

Ce modèle économique, c'est tout simplement une réforme financière totale et globale. Or vous vous doutez bien que si je prends la parole devant vous, devant la représentation nationale du triathlon français, c'est que je ne souscris pas à cette réforme, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, je tiens à le dire, être contre cette réforme ne veut pas dire être contre ceux qui vous la proposent. Bien au contraire. Les travaux menés seront utiles pour l'avenir de notre fédération et peuvent même constituer une base de réflexion.

Alors, cette réforme, on en parlait hier soir, discutée depuis plusieurs années. Déjà lors du Bureau Exécutif des 15 et 16 mars 2017, il était évoqué un groupe de travail qui devait faire des propositions sur l'uniformisation des tarifs, sur la centralisation de tous les paiements, et en contrepartie, les Ligues devaient recevoir une dotation. Pour cela, ce groupe de travail devait s'accorder les services de notre cabinet comptable *Accord Sport*. Puis comme ça ne fonctionnait pas trop, ça n'allait pas assez vite, le Conseil d'Administration de notre fédération a acté, en avril 2018, un groupe de travail, cette fois-ci beaucoup plus restreint. S'en sont suivies trois réunions de travail en présence des Présidentes et Présidents des Ligues Régionales qui ont donné des simulations qui vous ont été présentées et surtout sur le déroulement que vous avez reçu par mail. D'ailleurs simulations, au passage, qui sont erronées, car incomplètes, ce qui fausse le coût financier du reste à charge de la F.F.TRI pour financer cette réforme.

Alors, pour accepter ces coûts, cette réforme, on nous annonce que les licences vont baisser, et que les clubs pourront augmenter leur marge s'ils ne répercutent pas cette baisse. On nous explique, ou on nous a expliqué, que cette réforme se financera grâce à la croissance naturelle de notre fédération. Pourquoi pas ?

Un autre point négatif de cette réforme, c'est la perte d'autonomie et d'indépendance des Ligues Régionales, notamment en matière financière. Car cette réforme imposera à tous une inversion des flux financiers. Là aussi, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, il vous faudra vous prononcer. Voulez-vous passer à un système de gestion centralisé, étatique ? Donner les pleins pouvoirs de gestion au seul Bureau Exécutif de notre fédération ? Laisser la Commission Nationale d'Arbitrage choisir le taux de remboursement de vos arbitres, le fonctionnement de vos CRA, et pourquoi pas même choisir les présidents de vos CRA ? Finalement, les Ligues n'auront qu'à payer en fin d'année !

Eh bien, moi non ! Alors, certains, dans l'exécutif de notre fédération m'expliquent qu'avec cette réforme, les Ligues vont dégager du temps, et pouvoir se consacrer pleinement à leur corps de métier qui est le développement de nos pratiques sportives... Que mes propos ne soient pas pris comme des attaques personnelles. Loin de là. Mais ces personnes, pour qui j'ai beaucoup de respect, car investis depuis de nombreuses années au service de notre fédération, ces personnes n'ont jamais dû diriger un club, un comité départemental, une Ligue... Ou bien, ils s'en sont tellement éloignés, de la gestion de proximité, de la gestion de terrain, qu'ils ont oublié le premier point bloquant du développement de nos clubs. Je veux rappeler ici, devant l'Assemblée Générale, que ce sont les clubs, les clubs que vous représentez, qui sont l'ADN de notre fédération, qui développent nos disciplines. Ce sont les clubs qui font une fédération, et non le contraire. La Fédération et ses organes déconcentrés ne sont que des outils à leur disposition.



Alors, quel est le premier facteur qui entrave le développement de nos clubs ? Eh ! bien, les infrastructures, et notamment les piscines. Et si je veux vraiment aider les clubs, ce n'est pas de personnel administratif, ni de CTL dont j'ai besoin, mais de maçons, pour leur construire des piscines !

Soyons plus sérieux ! Un autre exemple de perte d'autonomie et d'indépendance des organes déconcentrés de la F.F.TRI : C'est la diminution des budgets imposée par l'inversion des flux financiers. Pour la Ligue PACA, nous passerons d'un budget d'à peu près 800 000 € à 420 000 €. Avec une telle perte, devant les Conseils Régionaux, nous n'aurons plus le même poids économique. Et l'attribution de subventions risque d'en pâtir.

Alors, heureusement pour nous, chers amis : cette réforme, déguisée dans les coûts 2020, n'est pas encore adoptée. Je profite, à ce stade de mon intervention, pour remercier notre Président de me laisser présenter, (même longuement, il est vrai, c'est naturel chez moi) de vous montrer la réforme sous un autre angle. Notre Président qui nous a présenté, voilà deux ans, un programme que nous avons voté à près de 80 % lors de notre dernière Assemblée Générale électorale.

Alors je suis conscient, ça a été dit, qu'un programme n'est pas figé dans le temps, et qu'il peut évoluer au fil d'une olympiade. Mais s'il doit y avoir des changements, des ajustements, ils ne doivent pas provoquer un chamboule-tout comme l'impose cette réforme.

Dans ce programme, validé à près de 80 %, il n'est pas fait référence à une quelconque réforme, totale, globale, comme celle qui vous est présentée. D'autant que cette réforme, si nous venions à la valider, ne sera applicable qu'à partir de la saison 2020. Et les résultats de cette réforme ne seront visibles qu'à partir du 31 décembre 2020. Si bien que ceux qui vous proposent cette réforme ne seront pas comptables des résultats. Car mi-décembre 2020, les élections seront passées par là.

Alors pourquoi se précipiter ? Pourquoi ne pas laisser la possibilité à celles et ceux qui veulent diriger prochainement notre fédération de présenter leur réforme financière ? Leur propre fonctionnement économique. Ainsi, la nouvelle équipe élue appliquera de suite son programme. Et surtout, surtout... la Présidente ou le Président élu en seront comptables et responsables tout au long de leur mandat.

Certains d'entre vous, dans l'hémicycle peuvent penser que je suis contre tout changement dans le fonctionnement de nos institutions. Eh ! bien, pas du tout ! Au contraire, bien au contraire. Mais le changement doit être pensé, et surtout É-VA-LU-É, pour ne pas mettre nos institutions dans des situations compliquées. Gardons à l'esprit qu'une telle réforme engagera pour plusieurs années notre fédération, nos Ligues, nos organisateurs, nos Comités Départementaux, qui eux alors, sont les grands oubliés de cette réforme. D'ailleurs, la dernière réforme, qui elle, s'imposait car notre fédération avait des problèmes financiers, date de 1992.

Vingt-sept ans. Vingt-sept ans ! Ne peut-on pas attendre 575 jours de plus ? Aujourd'hui, on nous dit que les comptes de notre fédération sont bons, sont sains, et je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce résultat. Mais je vais peut-être me répéter : pourquoi est-ce que ce système actuel ne peut pas durer un an et demi de plus ? Est-ce que ce système actuel est défaillant pour nos structures ? Ou veut-on simplement inverser les flux financiers ? Pourquoi affaiblir et pénaliser les instances régionales ? Et pour quelle valeur ajoutée pour nos clubs ?

Nous gérons tous, ici, bénévolement, des structures associatives et non des entreprises de droit privé. Un chef d'entreprise, lui, assumera, et surtout subira ses prises de décision, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Dans le monde associatif, certains le découvrent, eh bien, c'est différent. Si nous assumons collectivement nos prises de décision, en cas de coup dur, nous ne les subissons pas. Si notre fédération ou nos Ligues régionales se trouvent dans une situation financière délicate suite à de mauvais choix, ce sont avant tout les salariés qui auront à subir nos prises de décisions.

Pour conclure mes propos, si vous, les représentantes et représentants des clubs, vous êtes satisfaits du relationnel avec vos Ligues régionales, alors ne votez pas ces coûts. Ne votez pas cette réforme. Si vous êtes satisfaits des services rendus par vos Ligues régionales, ne votez pas ces coûts. Ne votez pas cette réforme. Si vous ne voulez pas d'un système fédéral étatique, ne votez pas ces coûts. Ne votez pas cette réforme. Ne votons pas par fidélité ni par tradition. Votons dans l'intérêt général de nos clubs, de nos licenciés, de nos organisateurs, de nos Comités départementaux qui, je répète, eux, sont les grands absents de cette réforme. Laissons-nous la chance de construire ensemble le modèle économique de notre fédération pour les années futures. Ne soyons pas impatients. Car je le dis souvent : une petite impatience peut ruiner de très, très grands projets d'avenir.

Alors, je ne doute pas, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, que comme moi, vous saurez être patients, et que dans un peu plus d'un an, vous aurez à choisir entre plusieurs visions de votre future fédération.

Merci, Monsieur le Président, de m'avoir laissé m'exprimer. Merci à toutes et à tous de m'avoir écouté. Et n'oubliez pas que l'avenir de notre fédération, de notre sport, sont entre vos votes. Merci à tous.

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Merci, Gérard. Loïc MENTRÉ

Loïc MENTRÉ, Président du club Montceau Triathlon (71) :

Merci. En fait, je commence à me demander si on a tous reçu la même réforme financière. En tout cas, nous, en Bourgogne-Franche-Comté, je veux parler pour ma région que je représente, on a de la chance, c'est que 100 % des clubs, et je dis bien : 100 % des clubs organisateurs vont être gagnants. D'une enveloppe... je ne sais pas le montant exact, mais ils vont être gagnants. J'ai la chance d'avoir un Président et une Trésorière qui ont fait le calcul club par club, manifestation par manifestation : aucun de nos clubs ne sera perdant. Après on dit : " le licencié en bout qui va être perdant. "

Moi, demain, en tant qu'ancien Président de club, mon club va recevoir, je crois, une enveloppe d'approximativement 1500 à 2000 €. En plus. Certes, nous n'allons pas baisser le coût des licences. Par contre... C'est pas pour mes frais de bouche, l'enveloppe de 1500 € supplémentaire. Elle va servir à la formation des jeunes, elle va servir à former nos éducateurs, elle va aller à destination des licenciés

Donc, à partir de là, si on pense vraiment aux licenciés et aux clubs, et peut-être moins à nos régions, mais aux clubs et aux licenciés, pour moi, cette réforme, elle est bonne.

Philippe LESCURE :

Merci, Loïc. Daniel BOISSIÈRE, Denis MAIRE.

Daniel BOISSIÈRE, Président de la Ligue Occitanie :

Merci. Daniel BOISSIÈRE, Président de la Ligue Occitanie. Nous avons entendu, au début de ce débat contradictoire, les gens qui étaient contre, et là on vient d'entendre Loïc qui est pour. Pour ma part, je suis pour. Je ne réponds pas au nom de tous les représentants de ma Ligue, je pense qu'ils sont assez indépendants pour choisir eux-mêmes. Donc pour ma part, je suis pour, et j'essaie de m'extraire de ma Ligue, parce que tous les contres, à chaque fois c'est : " Chez moi ça va faire ça, chez moi ça va faire ça... " Et moi, je regarde l'ensemble du territoire, je regarde l'ensemble de la réforme et ce qu'elle va apporter en lisibilité, pour tous les acteurs, quels qu'ils soient. Je ne regarde pas si cette réforme va me permettre d'être élu la prochaine mandature si je me présente. Je ne regarde pas si, en tant que licencié égocentré avec des gros vélos très chers, je vais payer dix euros de plus ma licence. Je ne regarde pas si en tant qu'organisateur qui fait du bénéfice, je vais devoir revoir

mon business plan pour continuer à faire des bénéfiques, et je continuerai à faire des bénéfiques parce que je n'organise pas à perte, jamais. Les organisations à perte disparaîtront, mais c'est la loi du marché. Je regarde l'ensemble des... (Mais si, si : c'est la loi. Continuer à faire une organisation qui ne rapporte pas, je veux bien, mais ça s'appelle du bénévolat, on peut continuer... D'autres viendront à la place, qui marcheront.)

Moi, je regarde, simplement, ce que peut amener cette réforme, et tous les arguments ont été donnés par notre Trésorier et j'y souscris en plein.

Philippe LESCURE :

Merci. Denis MAIRE.

Denis MAIRE :

Je rejoins beaucoup les propos de Daniel. Effectivement, au début, j'étais un peu... très dubitatif, voire opposé à la réforme, et puis, avec la vue macro qui nous a été présentée, c'était effectivement pas très évident... On a un peu remonté les manches et on a fait, vraiment une approche très micro. On s'est aperçu que, comme a dit Loïc, il n'y avait pas de perdant. Il n'y avait pas de perdants dans les clubs. Il y a quelques organisateurs, effectivement, je l'ai déjà dit hier, qui vont avoir une petite plus-value. Mais il faut regarder les recettes, là. Ils faisaient de grosses recettes, est-ce qu'ils en feront un petit peu moins pas ? Point d'interrogation. Ils ne perdaient pas d'argent.

Ensuite, par rapport à ce qui a été dit, l'autonomie des Ligues : je ne pense pas, comme l'a dit Daniel, qu'on modifie quoi que ce soit dans l'autonomie des clubs. Déjà l'indépendance : les clubs maîtrisent le coût de leurs licences, les organisateurs maîtrisent leurs coûts d'inscription, et côté Ligues, j'ai entendu parler d'intérêt général, d'affaiblissement... Je ne pense pas, vu la somme qu'on a calculée, qu'il y a des modifications de fonctionnement dans la Ligue et des marges de manœuvre différentes par rapport au passé. Bien au contraire. On aura, effectivement, la seule petite différence : c'est qu'au lieu d'afficher un budget de 400 ou 500 000 €, on aura un budget beaucoup plus réduit. C'est la seule contrainte qu'on peut avoir vis-à-vis des collectivités. Mais ce point-là étant, on peut le surmonter. Je pense que là, si toutes les Ligues ont fait le même effort de comparer, pas individuellement, comme l'a dit Daniel, le " pas chez moi ", mais de regarder ce qui se passe un petit peu autour de soi, dans l'intérêt général, je pense qu'il faut qu'on parte sur cette réforme.

Philippe LESCURE :

Merci. Si vous en êtes d'accord, s'il y a une ou deux interventions, nous les prenons, nous laisserons le mot de la fin... provisoire, à notre Trésorier Général, on passera au vote. Y a-t-il d'autres interventions ? Il n'y a pas d'autres interventions ? Emmanuel CHABANNES.

Emmanuel CHABANNES :

Je vais quand même répondre sur quelques petits points, puisqu'on a parlé du timing. Pour moi, le timing, ça ne concerne que des gens qui ont des visées présidentielles. Et pas les représentants des clubs, et pas le Trésorier Général que je suis. Aujourd'hui, je travaille dans le cadre de l'intérêt fédéral. De l'intérêt général. Le reste ne m'intéresse absolument pas. Demain, effectivement, je ne serai peut être pas là. Peut-être que je serai là, peut-être que je ne le serai pas. Mais je ne m'en préoccupe pas.

Lorsque nous avons travaillé sur cette réforme financière, nous avons cassé l'existant. Ce qui était connu. Pour, justement, arriver à déterminer un nouveau système. Alors, oui, ça passe par de la centralisation, je l'ai redit. Mais cette centralisation, ça se dit : " harmonisation ". C'est l'harmonisation. Tout le monde est d'accord sur l'harmonisation générale. Sauf que, pour pouvoir faire cette harmonisation, il faut en passer par la centralisation.

Après, Gérard, tu me disais que tu étais représentant des clubs. C'est bien. Moi aussi, je suis représentant des clubs. (*Intervention inaudible hors micro.*)...Mais c'est fait exprès !

Philippe LESCURE :

Gérard... Jusqu'à présent, je préside la séance. Je donne la parole quand on me le demande, et... C'est moi qui préside la séance.

Emmanuel CHABANNES :

Donc, tu es effectivement représentant des clubs. Tu es représentant des clubs Provence-Alpes-Côte-D'azur. As-tu regardé l'importance de cette réforme pour tes clubs et organisateurs ? C'est une question directe. Et donc ? (*Réponse inaudible hors micro*). Et vous êtes perdants sur quoi ? (*Réponse inaudible hors micro*). Alors... Sur ce que vous appliquez, justement, puisque vous avez déjà une taxe aux participants. Taxe aux participants qui sert à financer vos frais d'arbitrage, qui vient en plus des droits d'organisation qui existent aujourd'hui. Nous sommes bien d'accord ?

Donc, aujourd'hui, quand on regarde, au niveau de la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur, je pense que si tout le monde fait ses calculs, et par rapport au système qui est mis en place, il ne peut pas y avoir de perdants. Clairement. Parce que j'ai aussi fait les calculs.

Mais, au-delà de ça, je ne vais pas m'intéresser à une Ligue en particulier. Ce qui m'intéresse, c'est l'ensemble. L'ensemble des acteurs fédéraux. Et aujourd'hui, nous avons des systèmes différenciés sur l'ensemble des acteurs fédéraux. Nous avons une inéquité entre tous les acteurs. D'où la nécessité de recréer cette équité. Et c'est pour ça que je vous ai proposé cette réforme. Que nous vous proposons cette réforme. Et c'est, à mon sens, pour cela qu'il faut la voter, cette réforme. Parce que le timing, c'est aujourd'hui. Et plus on repousse ce timing, plus on repousse cette mesure, et plus les écarts seront difficiles à combler.

Philippe LESCURE :

Merci, Emmanuel. Gérard, si tu veux compléter... rapidement, si possible ?

Gérard OREGGIA :

Très rapidement, Monsieur le Président, et merci de me donner la parole. Juste pour faire un petit rectificatif : je ne représente pas que les clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur. En tant que membre de Conseil d'Administration, je représente, et c'est ce que j'ai dit à la tribune, l'ensemble des clubs de la Fédération Française de Triathlon. C'est pour ça que je ne m'adressais pas à vous. Ce n'était pas un manque de respect, Monsieur le Président, Je m'adressais aux représentants des clubs qui, voici un an, m'ont permis d'être ici.

Après, si on rentre uniquement dans la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur, dont je n'ai pas parlé, c'est toi qui me fais un raccourci, il y a un organisateur. On lui prend tant d'euros par épreuve. Il a trois épreuves la journée. On lui prend sur une épreuve. Là, il va payer sur toutes les épreuves. Donc, ça va coûter plus cher. Il n'y a pas de souci. Notre budget ne sera pas suffisant parce que j'ai entendu dire tout à l'heure : " Un organisateur qui perd de l'argent ne doit pas être là. " C'est faux. C'est faux ! Il y a des organisateurs qui gagnent beaucoup d'argent, et ces organisateurs-là nous permettent de financer les petits organisateurs, sans que ce soit péjoratif. Parce que quand je vais au Conseil Régional, et que je dis : " J'ai 80 épreuves ", eh bien, je ne représente pas la même chose que quand je dis : " Je n'ai que 40 épreuves rentables ". Si je ne m'arrêtais que sur les épreuves rentables, on serait les rois du pétrole ! On serait les rois du pétrole, on ne ferait que gagner de l'argent et on n'investirait pas dans ceux qui n'en gagnent pas.

Notre rôle, c'est de développer, c'est marqué dans nos statuts ! Développer nos activités, nos organisations... C'est ce que nous faisons. Il y a des gens qui nous font gagner énormément d'argent, on a cette chance dans notre Ligue. Eh bien, j'espère qu'ils resteront. Et qu'ils en gagneront encore plus pour qu'on puisse aider encore plus les autres.



Voilà. C'est pour ça que... Il ne faut pas stigmatiser la Ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur, je représente l'ensemble du triathlon français. Et je ne suis pas encore candidat à l'élection, que ça soit clair pour tout le monde, Manu. Je ne suis pas encore candidat. Et vous aurez des surprises.

Philippe LESCURE :

Merci, Gérard, Je voulais saluer l'arrivée de Monsieur Jean-Jacques BEURRIER qui est ici présent : Vice-président Délégué de la Fédération Française de Natation. Merci d'être présent à nos côtés et d'assister à nos travaux.

(Applaudissements)

Nous arrivons donc au terme de ce débat sur la réforme financière. Nous avons entendu, et je crois que c'est très bien ainsi, merci de votre attention, je ne serai pas long, nous avons entendu des arguments en faveur de l'adoption de cette réforme, plus précisément de la conséquence que sont les coûts, d'ailleurs, et j'y reviendrai dans un instant. Et puis nous avons entendu des arguments contraires.

Je trouve, pour ma part, comme cela a été le cas depuis deux ans, que ce débat contradictoire est utile. Il pose un certain nombre de questions. Il nous interroge. Je fais pleinement confiance à votre sagesse de représentants des clubs pour prendre, dans quelques minutes, la meilleure option possible pour notre fédération. Vous avez parfaitement pu appréhender l'ensemble des éléments. Je crois que vous avez un éclairage suffisant des tenants et aboutissants de cette réforme, et donc, encore une fois, vous allez pouvoir vous exprimer tout à fait librement.

Je veux, avant de vous laisser le dernier mot, remercier Emmanuel CHABANNES. Personnellement. Ça n'est pas facile de conduire un projet, car nous sommes au stade d'un projet... Ça n'est pas facile de conduire un projet de réforme. Ceux qui ont été Trésoriers avant lui peuvent en attester. Et donc, je veux saluer ce travail. Je veux saluer celles et ceux qui y ont contribué : personnel fédéral, des élus. Je veux saluer chacune de vos interventions qui a contribué à enrichir notre échange, notre dialogue. Je crois que tout cela est sain pour notre fédération.

Vous allez, donc, voter. Vous allez voter quoi ? Non pas pour, ou contre la réforme financière. Vous allez voter la proposition de coûts 2020 qui, dans son volet A présente les coûts 2020 tels qu'ils résulteraient s'ils étaient adoptés, de l'adoption de cette réforme. J'espère être clair. Les statuts prévoient que nous votions les coûts. Donc on va vous présenter les coûts 2020. Dans cette version-là, les coûts 2020 sont ceux qui seraient appliqués en fonction de l'adoption des principes de la réforme qui sont définis par la présentation qui vous a été faite et qui, donc, amènent aux coûts 2020 tels qu'ils vous ont été présentés. Donc, les coûts 2020, pour être complètement clair : ceux qui vont vous être présentés présentement, ce sont ceux qui résultent de l'adoption de la réforme financière.

Lorsque ce vote aura été exprimé, nous le prendrons en compte, et nous verrons s'il y a lieu à une étape suivante qui est éventuellement prévue en fonction des résultats du vote. Voilà. J'espère avoir été clair. Si je ne l'ai pas été, vous pouvez m'interroger à nouveau et je repréciserai les choses. Mais encore une fois, au risque de me répéter, mais pour que tout le monde entende bien la même chose : les coûts 2020 qui vous sont présentés sont ceux qui découlent de la réforme financière présentée par le Trésorier Général.

Voilà. S'il n'y a pas d'autres questions et interventions, je propose que nous passions au vote... René MOUSSEL.

René MOUSSEL :

Juste une remarque : je m'interroge simplement sur un vote qui engage l'avenir, un peu, de notre fédération... sans la première Ligue en France. Et là, personnellement, ça me gêne, quel que soit leur vote... Sans la première Ligue en France, je trouve... Moi, personnellement, ça me pose un vrai problème, c'est sûr.

Philippe LESCURE :

Philippe LESCURE - Président



59

Pierre BIGOT - Secrétaire Général



J'entends parfaitement cette observation, mais je ferai quand même observer de manière complémentaire que nous avons la possibilité, je dis " nous " : notre fédération, avait la possibilité d'être représentée par 75 représentants de clubs. 75 représentants, tels que le prévoient nos statuts, et qui découlent de l'évolution de nos statuts. De toute manière, ce chiffre-là, cette représentation-là, n'était pas atteinte, parce qu'un certain nombre de Ligues n'ont pas élu le nombre de représentants, et elles en ont parfaitement le droit. Donc, j'entends parfaitement cette remarque, qui factuellement est exacte, mais j'ajoute néanmoins que, avant même cette situation qui a été exprimée ce matin, la représentation possible de notre fédération n'était pas atteinte de toute manière. Et, de toute manière, nous sommes aussi, je crois, fondés à tenir cette Assemblée Générale, dans la mesure où le quorum est atteint. Et donc, ça ne pose pas, à mon sens, de problème de procédure. Mais effectivement, on peut regretter l'absence du vote des représentants d'Île de France, comme on peut, sans doute, regretter l'absence d'autres représentants d'autres Ligues, qui auraient pu être présents. J'en appelle donc à l'attention, là aussi, de chacune et de chacun d'entre vous, pour que, lors des élections, dans les Ligues régionales, des représentants, eh bien, on soit attentif. Parce que nous avons adopté un principe pour augmenter la représentation des clubs, et nous étions tous d'accord, et on s'aperçoit que la traduction concrète n'est pas à la hauteur de nos espérances. Donc, il appartiendra à chacune et chacun, de sensibiliser, lors des prochaines Assemblées Générales, pour que les quotas mis à votre disposition soient remplis. Donc, je procède... Oui, Jean-Michel BUNIET ?

Jean-Michel BUNIET :

Je suis d'accord sur le fait qu'il n'y a pas le nombre de porteurs de voix. Mais toutes les voix, pour autant, sont portées. À titre d'exemple, la Ligue des Hauts-de-France, on avait six..., on pouvait être à six porteurs de voix mais on n'est que 4 présents. Les quatre présents représentent la totalité des voix que peut porter la Ligue Hauts-de-France.

Pierre BIGOT :

Tout à fait.

Philippe LESCURE :

J'entends... Ce qui pose par ailleurs quand même... cette remarque, tout à fait juste quand on évoquait, il n'y a pas si longtemps que ça, la concentration des voix sur quelques porteurs de voix, ce que tu viens de décrire parfaitement nous ramène à cette problématique. Parce qu'on a augmenté le nombre de voix, et à partir du moment où on réduit le nombre de représentants, effectivement, on concentre entre les porteurs de voix, le nombre des voix attribué à la Ligue. C'est juste une interrogation... et un éclairage, parce qu'on prend des dispositions pour augmenter la capacité représentative de votre fédération et on s'aperçoit que le résultat n'est peut-être pas tout à fait à la hauteur de l'intention. Nous passons au vote...

Hors micro :

On peut pas parler ?

Philippe LESCURE :

Ah, Jean-Marc GROSSETETE voulait... Catherine GROSSETETE, pardon. Catherine.

Catherine GROSSETETE, représentante Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

Je voulais juste faire remarquer que pour notre Ligue, c'est dommage. Il y a un représentant des clubs qui s'est présenté, qui a été élu et qui n'est pas présent.

Pierre BIGOT :

Oui, nous avons au total trois représentants qui ne sont pas présents, et aujourd'hui, en nombre de voix, pour répondre à René, nous avons un potentiel d'environ 110 000 voix et vous en avez environ 91 000 présentes. Tout compris.

Andrée VIDIL :

Moi, je pensais que, à partir du moment où les représentants des Ligues n'étaient pas présents, leurs voix étaient perdues.

Pierre BIGOT :

Tout à fait. Leurs voix sont perdues. Donc, ces trois absents, leurs voix sont perdues.

Andrée VIDIL :

Donc, ça veut dire que les voix ne sont pas réparties...

Pierre BIGOT et Philippe LESCURE :

Pas les voix des absents.

Andrée VIDIL :

D'accord. Merci.

Pierre BIGOT :

... Et pas les voix de la Ligue Île-de-France parce qu'effectivement, il n'y a pas d'élu aujourd'hui "Île-de-France".

Philippe LESCURE :

S'il n'y a plus de questions sur le vote proprement dit, je vais vous proposer d'ouvrir le vote des coûts 2020. (...) Alors...

Emmanuel CHABANNES :

Pour être très simple, je pense que le vote a été simplifié. Le vote A, c'est le vote des coûts de la réforme financière, le vote B, c'est le vote des coûts sans aucune modification. C'est-à-dire : les coûts que vous connaissez actuellement, sans aucune réévaluation... Il faudrait rajouter l'abstention !

Philippe LESCURE :

On doit pouvoir ajouter l'abstention, j'imagine... Voilà ! (...) Nous allons y arriver.

Pierre BIGOT

Juste... Quoi qu'il se passe, on s'arrête à 13h et on reprendra nos travaux après le repas. Ça nous laisse encore vingt minutes... Donc il reste un quart d'heure pour faire le repas et puis les présentations des partenaires.

Philippe LESCURE :

Florent ROY.

Florent ROY :

Écoute, je prends ce signe comme un signe du destin : on a un temps de réflexion supplémentaire... J'en ai discuté avec Manu. Je pense qu'en effet, il y a deux types de timing : il y a le timing électoral dont, je suis complètement d'accord avec Manu, c'est quelque chose qui ne doit pas intervenir et interférer. Et il y a le timing pédagogique. Et ce timing pédagogique, pour moi, il a été mal appréhendé, avec des éléments qui nous sont parvenus tard, et.. et puis, ça va surprendre peut-être, mais je pense qu'une solution de consensus peut être trouvée. Parce que, ça a été dit à plusieurs reprises, l'harmonisation, on en est tous assez d'accord, la notion de centralisation, c'est une notion qui est difficile à appréhender parce que je pense qu'on n'a pas suffisamment d'éléments, et reporter le vote des coûts, je l'ai proposé à Manu, mais du coup je le fais, parce que je pense que c'est ma responsabilité, quels qu'en soient les enjeux, reporter ce vote des coûts au mois de juin, avec un temps de travail supplémentaire pour fournir suffisamment d'éléments probants aux représentants des clubs et organisateurs, convoquer une Assemblée Générale téléphonique, en disant : " OK, voilà, on a retravaillé notre copie, on vous a écoutés, on vous a entendus, on peut travailler encore avec les clubs, avec les organisateurs, avec les clubs organisateurs, pour faire en sorte que cette réforme (qui me semble être une bonne réforme), elle passe ".

Parce que là, malheureusement, je suis pas sûr qu'elle passe, et je trouverais ça dommage. Donc, c'est peut-être... Voilà, je pense que c'est la sagesse qui parle, une certaine expérience... Je pense que reporter, une certaine forme de sagesse, on va dire..., reporter ce vote au mois de juin avec davantage d'éléments, davantage de travail avec les personnes de terrain, c'est une proposition, et je me devais de le dire.

Philippe LESCURE :

Merci, Florent ROY, de cette proposition. Nous devons nous inscrire dans un processus conforme à nos statuts, à nos règlements, etc. Le Conseil d'Administration qui est l'organe qui valide l'ordre du jour, et qui propose les votes à cette assemblée, a validé le principe de la présentation de ces coûts 2020 découlant de la réforme. Ce que je propose, c'est qu'on respecte cela, parce que sinon, on ne respecte pas le... (Je vais terminer) Donc, enregistrons ce vote. Il y a un plan B. Résolution A : les votes des coûts 2020 tels qu'ils découlent de la réforme. Ça va être le premier vote. En fonction de ce vote, on passera au 2ème vote : proposition B qui est le statu quo du vote des coûts tels qu'ils étaient en 2019 pour 2020. Nous pouvons tranquillement, dans les semaines qui suivent, avec le Bureau Exécutif, avec le Conseil d'Administration, analyser s'il est opportun, utile, pertinent, de suivre ta recommandation, ou celle d'autres, d'ailleurs, et à tout moment, le BE, le CA, peuvent parfaitement re-convoquer de manière téléphonique. Je crois que ça mérite, pour le coup tu as dit le mot sagesse, je crois qu'il serait sage, aujourd'hui, de se conformer aux votes tels qu'ils étaient prévus. Nous les analyserons et nous verrons la suite qu'il convient de donner, de la manière la plus adaptée possible. Voilà comment, pour ma part, je vois les choses.

Est-ce que nous avons avancé sur cette possibilité de vote qui semble désormais bloquée ?...

Andrée VIDIL :

Philippe, excuse-moi, j'ai une question. (...) René a évoqué, tout à l'heure le fait que ce soit dommage que l'Île-de-France, qui est quand même la plus grosse Ligue ne puisse pas voter. Ensuite, Florent a dit que l'Assemblée Générale était souveraine. Alors est-ce qu'on ne peut pas demander à l'Assemblée si oui ou non elle autorise l'Île-de-France à participer au vote ? Est-ce que c'est possible ou pas ?... C'est juste une question.

Philippe LESCURE :

... À laquelle je vais répondre. Les représentants de la Ligue Île-de-France, je parle des représentants, sont montés à cette tribune et ont exprimé leur position. Nous avons enregistré la position des représentants de la Ligue Île-de-France. Et je crois que, là aussi, en termes de sagesse, il convient, me semble-t-il, de rester sur cette position prise, exprimée par le Président de la Ligue Île-de-France en début d'Assemblée Générale. Telle est, pour ma part,

la préconisation que je ferai. J'en resterai à la position prise par ces représentants et par le Président de la Ligue Île-de-France.

Si on pouvait passer au vote, ça éviterait une multitude de questions... Donc, vous avez sous les yeux la possibilité sur vos claviers... Alors, Benjamin POGGI voulait s'exprimer... Alors, c'est la dernière intervention, parce que je crains qu'après, nous n'en finissons plus !

Benjamin POGGI :

Ça me semble très important parce que ça... J'ai peut-être mal compris ce que vous aviez dit. Dans la résolution qui est proposée, on ne peut pas voter clairement contre A, contre B. Et ça me semble important que dans un vote, on puisse s'exprimer contre.

Pierre BIGOT :

Donc, si je t'entends bien, Benjamin, l'idée, ça serait de voter pour ou contre la réforme financière et dans un deuxième temps, faire ce vote-là ? C'est cela ?

Benjamin POGGI :

Je te remercie, Pierre.

Pierre BIGOT :

Donc on prendra un premier vote qui consiste à donner son avis sur la réforme financière présentée par notre Trésorier Général, où on dira : oui, non, abstention. Et dans un deuxième temps, on votera les coûts 2020 dans lesquels on répondra à la question : oui (réforme), non (standard) et abstention. Non ? Y'a pas de deuxième question ?

Philippe LESCURE :

Une première résolution : proposition A (réforme financière. Coûts 2020 dans le cadre de la réforme...) Pour, contre, abstention.

En fonction de ce vote, on passera au deuxième vote si c'est nécessaire, sur les coûts habituels, classiques. Pour, contre, abstention.

C'est simple... Je le dis déjà depuis un peu de temps mais je n'ai pas l'air d'être entendu. Mais c'est pas grave. Ça va venir...

Donc, résolution A, si vous m'entendez dans les studios. Résolution A : pour, contre, abstention. C'est les coûts 2020 réforme financière. Et seulement ceux-là.

Coûts 2020, réforme financière: pour, contre, abstention. Le vote va être ouvert.

Vote des coûts 2020 dans le cadre de la réforme financière :

- **POUR : 31 327 voix, soit 35,82% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**
- **CONTRE : 56 134 voix, soit 64,18% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**

La résolution A de coûts 2020 à partir de la réforme financière n'est pas adoptée. Elle est rejetée.



Je vous propose donc de passer à la deuxième résolution qui est la résolution présentant les coûts que l'on qualifiera de "classiques", c'est-à-dire sans changement par rapport aux coûts 2019. Ce sont des coûts identiques, et donc on les soumet à votre approbation : pour, contre, abstention.

Vote des coûts 2020 "classiques"

- **POUR : 63 434 voix, soit 79,64% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)
- **CONTRE : 16 218 voix, soit 20,36% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)

Les coûts 2020 sont adoptés tels qu'ils étaient prévus en 2019. Merci pour, encore une fois, ces travaux, pour ces votes, Je vous propose de faire la pause déjeuner... Jean-Michel BUNJET.

Jean-Michel BUNJET :

Je voudrais quand même clôturer en remerciant Manu pour le travail qui a été accompli. (*Applaudissements.*) Ça nous ouvre les yeux, parce que, même si je me suis exprimé contre cette réforme financière, je pense qu'une réforme financière sera nécessaire dans les années à venir. Ça nous ouvre les yeux sur le travail qui reste à accomplir, la réflexion qu'il va falloir mener. Certains l'ont dit avec moi ici : il va falloir aller au-delà d'une réflexion sur la réforme financière, je pense. Une réforme de notre fonctionnement, de ce que valent nos licences, de ce que valent nos pass compétition, de ce qu'on veut faire aussi avec les clubs, avec les organisateurs, etc. Donc je pense que ça va au-delà. Mais merci, Manu pour le boulot. Merci d'avoir éclairé, finalement, toutes les personnes en responsabilité dans cette fédération sur ce qui les attend dans les années à venir. Merci à toi.

(*Applaudissements.*)

Philippe LESCURE :

Bien. Je vous propose donc la pause déjeuner. Il est 13h. Nous reprendrons à 14h.

Reprise des débats à 14h05.

Philippe LESCURE :

Avant de reprendre proprement dit le cours de notre ordre du jour, je vais passer la parole pour quelques minutes à monsieur Jean-Jacques BEURRIER, le Vice-président délégué de la F.F.N., qui nous fait le plaisir, l'amitié et l'honneur d'être présent, Si vous voulez nous dire quelques mots, Monsieur le Vice-président de la F.F.N., vous avez la parole.

Pierre BIGOT :

Juste pour compléter : la FFN a fait sa réforme financière et on trouvait pertinent qu'il puisse nous donner quelques mots sur le pourquoi, le comment, et la situation du moment. Voilà. Je vous laisse la parole.



Allocution de Jean-Jacques BEURRIER, Vice-président de la Fédération Française de Natation :

Jean-Jacques BEURRIER, Vice-président de la Fédération Française de Natation :

Merci beaucoup de me donner la parole. Je n'étais pas forcément venu pour ça mais je vous en remercie, j'en suis tout honoré. Je n'ai pas suivi tous vos débats, j'en suis désolé, parce qu'il était prévu que j'arrive à peu près à l'heure où je suis arrivé...

Et donc... je suis arrivé en plein débat sur votre réforme de la licence. Nous, on a mis en place la réforme de la licence, effectivement. A priori, pas pour les mêmes problèmes que vous, parce que nous, c'était indispensable, parce qu'on était en perte de vitesse sur la licence. On était à un peu plus de 300 000, alors qu'on avait atteint les 320 000, mais la courbe était nette, et les projections faisaient qu'on allait encore baisser.

Nos tarifs licences, il y en avait trois. Quatre : deux pour la licence ordinaire, compétiteur, etc. mais même loisirs ; environ 39 € pour les plus de dix ans, et 24 pour les moins de dix ans, ou 25. Il y avait une licence pour pratiquer l'eau libre de façon temporaire, à 10 € et il y avait une licence " j'apprends à nager " à 15 €.

Dans ces tarifs-là, dans le tarif global, Fédération et Ligues, la Ligue pouvait adopter le même tarif que la Fédération au maximum, ou ne prendre rien du tout, ce qui fait que, sur le territoire, il y avait de grandes disparités de tarifs : imaginez qu'il y avait entre 25 et 39 ou 40 euros suivant la région où vous étiez. Donc, ça on l'a supprimé avec l'accord des Ligues. Et quand je dis l'accord, avec la nouvelle licence que je vais vous décrire maintenant, toutes les Ligues, à une majorité de 80 % à peu près, ont pris le risque financier de dire : on y va. Parce que de toute façon, on était en perte de vitesse, donc il fallait trouver une solution. Donc le pourcentage de votes a été à peu près 80 %.

Et donc, on a augmenté le tarif Compétiteur pour passer à 50 € pour les plus grands, 30 € pour les moins de quinze ans. On a fait une licence Dirigeant à 15 € et on a fait une licence à 10 € pour les plus de 16 ans. Parce que notre gros problème, c'était de faire accepter aux clubs de licenciés tous les adhérents, et la grosse majorité des adhérents non-licenciés, c'était tout ce qui était gym aquatique, adultes, pré-bac, enfin... préparation au Bac, des choses comme ça.

Donc il nous a semblé intéressant de mettre cette licence à 10 € pour faire un produit d'appel. Et en même temps, la part régionale est devenue identique pour toutes les régions. Donc, quand on parle de licences, on parle d'un tarif unique en France, sur tout le territoire, même outre-mer.

Alors, effectivement, on a pris un gros risque financier. On n'a pas encore retrouvé les moyens financiers qu'on avait avant. Pour donner un exemple : sur l'Île-de-France, puisque je suis aussi Président de la Ligue d'Île-de-France, on avait 57 000 licences. Aujourd'hui on est à 66 000. C'est pas suffisant pour l'équilibre financier, mais du point de vue image, et de ce qu'on recherche aussi, c'est d'avoir la représentativité de la natation telle qu'elle devrait être (on devrait être dans les quatre premières fédérations au nombre de licences, soyons très clair...)

Donc, on a osé le faire. Je pense qu'on ne sera pas dans nos frais, (enfin, on ne peut pas appeler ça des frais), mais on ne sera pas dans nos chiffres d'équilibre cette année mais on espère les atteindre l'année prochaine, parce qu'en plus, cette licence a été faite un peu tard, et du coup, les clubs, quand ils ont préparé leur saison, n'avaient pas les nouveaux tarifs, donc on peut supposer qu'ils se sont adaptés, et que la prochaine rentrée sera faite avec les nouvelles licences.

Voilà. C'était l'exemple fédéral. L'autre côté, c'est la réforme de la gouvernance. (Deux mots, c'est très rapide) On a osé mettre la limite d'âge pour entrer aux Comités Directeurs à 70 ans. Maximum, bien sûr. (*Rires.*) Et on a limité le nombre de mandats du Président à deux. Voilà. C'étaient des choses qui nous semblaient intéressantes, et surtout, la révolution la plus importante, c'est qu'on a donné le vote aux clubs. C'est-à-dire que, pour les AG

65

Philippe LESCURE - Président

Pierre BIGOT - Secrétaire Général



BP

ordinaires, c'est toujours des délégués qui votent, mais pour l'AG électorale, c'est les clubs qui votent directement, et leur poids, c'est une voix pour une licence.

Voilà. En deux ans, on s'est bien occupés...

Philippe LESCURE :

Merci, Monsieur le Vice-président de la Fédération Française de Natation. (*Applaudissements*) Nous reprenons l'ordre du jour de nos travaux : Pierre BIGOT.

Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant :

Pierre BIGOT :

La question suivante va certainement amener moins de débats. Nous devons nommer un Commissaire aux comptes suppléant. Celui qui l'était ne l'est plus. Donc il faut en désigner un nouveau. On vous propose monsieur Jean-François LABORDE-BALEN en tant que Commissaire aux comptes suppléant et nous devons voter cette résolution... Simplement, si notre Commissaire aux comptes fait défaut, c'est lui qui prendrait sa place, tout simplement. (Qui est un professionnel et inscrit au registre des Commissaires aux comptes.)

- **POUR : 84 007 voix, soit 98,14% des votes valablement exprimés** (*ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur*)
- **CONTRE : 1 589 voix, soit 1,86% des votes valablement exprimés** (*ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur*)

La nomination de monsieur Jean-François LABORDE-BALEN en tant que Commissaire aux comptes suppléant est validée.

Nous allons continuer par deux modifications, la première étant la modification du Règlement Intérieur et la seconde étant la modification des statuts de la Fédération.

Modifications du Règlement Intérieur et des statuts :

Alors... On va passer par le Règlement intérieur d'abord. Je ne sais pas si vous avez vu les points. En gros, comme le Conseil d'Administration a voté les modifications des statuts des Ligues, ça engendre des modifications automatiques, enfin si vous en êtes d'accord... du Règlement Intérieur, notamment :

- l'intégration, dans les Ligues, de la Commission de surveillance électorale,
- l'obligation de recourir à un expert-comptable pour valider les comptes et pour la clôture des comptes annuels.
- le délai de transmission des représentants : nous avons dit que nous avons, pour être très clair, des difficultés à récupérer les noms des représentants, et donc on a fixé une limite, c'est 48 heures après la nomination.
- une modification de forme
- Et, nous en avons parlé par l'intermédiaire d'Andrée VIDIL avant, et de Philippe LESCURE, une procédure de déplacements nationaux et internationaux qui a été validée par le Bureau Exécutif et qui est intégrée dans le Règlement Intérieur, histoire que ça soit scellé dans le marbre.

Est-ce qu'il y a des questions sur ces points de modification du Règlement Intérieur ? Gérard OREGGIA.



BP

Gérard OREGGIA :

Au point 2.1.1., transmission des noms des représentants des associations... Quarante-huit heures : est-ce qu'on pourrait ajouter " quarante-huit heures **ouvrables** ", parce que, souvent on est... ou alors à moins que ce soit déjà noté ? Parce que souvent, on le fait le samedi. Ça nous laisserait lundi-mardi aux employés pour le transférer.

Pierre BIGOT :

Alec ? mais lui il bosse samedi et dimanche, il s'en fout, hein...

Gérard OREGGIA :

... Parce que vous le payez bien. Nous on n'a pas les moyens !

Pierre BIGOT :

C'est noté. Benjamin POGGI.

Benjamin POGGI :

Juste pour me rassurer : si le délai n'est pas respecté, est-ce que ça impacte les représentants eux-mêmes ?

Pierre BIGOT :

Ben oui. Sinon, ça ne sert à rien de l'écrire.

Benjamin POGGI :

Je suis d'accord avec toi. Par contre, qui doit transmettre le nom ? La Ligue ou les représentants élus ?

Pierre BIGOT :

Non, la Ligue. La Ligue, bien sûr. En général, c'est le Secrétaire de la Ligue qui fait ça.

Benjamin POGGI :

Donc, si la Ligue ne fait pas son travail, ça impacte les représentants, qui n'y sont pour rien ?

Pierre BIGOT :

Oui.

Guillaume FRITSCH :

L'idée, surtout, c'est de pouvoir convoquer, en fait, les bonnes personnes. Donc, si on a les noms des représentants, on peut les convoquer au moins deux semaines avant l'Assemblée Générale. Si on ne les a pas, pour une raison X ou Y, on enverra la convocation à la Ligue qui devra, comme c'est prévu aujourd'hui, la retransmettre aux personnes qui ont été élues, dans les délais prévus. Voilà.

Pierre BIGOT :

J'ai envie de dire : globalement, ça s'est plutôt bien passé cette année. Ça n'a pas été le cas l'an dernier, donc c'est pour ça qu'on le met un peu dans le marbre, mais dans les faits, on va dire que ça fonctionne plutôt bien. C'est une bonne chose et je vous en remercie tous.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Alors là, nous avons deux choix... Denis MAIRE, pardon.

Denis MAIRE :

Je veux juste demander que les points 2.3. ressortent du Règlement Intérieur et soient rattachés aux statuts.

Pierre BIGOT :

Le point 2.3.1., c'est ça ?

Denis MAIRE :

2.3.1., oui.

Pierre BIGOT :

La mise en forme ?

Denis MAIRE :

Plutôt 2.3.1 et 2.3.2... Tout ce qui est 2.3.

Pierre BIGOT :

Tu peux l'afficher, Guillaume, peut-être, à l'écran ?

Philippe LESCURE :

On ne t'a pas entendu, Denis.

Pierre BIGOT :

Ce que dit Denis, c'est que cette partie " élections ", si j'ai bien compris, " module d'explication de l'élection ", devrait être plutôt dans les statuts que dans le Règlement Intérieur. C'est ça, ton propos ?

Denis MAIRE :

Oui, puisqu'ils sont dans les statuts de Ligue.

Pierre BIGOT :

C'est un point qui a déjà été évoqué au CA. Donc, effectivement, c'est dans les statuts de Ligue uniquement. Ça évite de toucher à deux textes au sein de la Ligue : un seul texte à modifier directement. Au niveau de la Fédération, on a effectivement des statuts qui parlent d'élections et un règlement intérieur qui précise comment ça se passe, en fait. Tout simplement. C'est pas interdit, c'est possible de faire comme ça. C'est pour alléger aussi les statuts. Les deux textes sont votés en Assemblée Générale, donc ils ont la même force, on va dire... Voilà. Il n'y a pas de contre indication à les laisser dans ce règlement intérieur.

Denis MAIRE :

Tu viens de dire que les statuts... On n'a pas voté les statuts en CA, la semaine dernière ? Enfin... Vous n'avez pas voté les statuts il y a quelques jours ?

Pierre BIGOT :

On a voté les statuts des Ligues. Et aujourd'hui, on vote les statuts de la Fédération et le Règlement Intérieur de la Fédération.

Denis MAIRE :

Non, attends... Statuts ou règlement intérieur ?

Pierre BIGOT :

Là, c'est le règlement intérieur, et après, ça sera les statuts.

Denis MAIRE :

D'accord. Et moi, je voudrais que ça, ça apparaisse dans les statuts. Car c'est dans le marbre. Ce n'est pas modifiable.

Pierre BIGOT :

Le règlement intérieur est modifiable uniquement en Assemblée Générale. Comme les statuts. Donc ça n'a pas une force inférieure aux statuts. Ça s'impose de la même manière que les statuts. Les deux sont votés par la même instance.

Denis MAIRE :

Mais quand on recherche les statuts, on regarde la réglementation... pas intérieure. La réglementation, c'est le fonctionnement. Là on n'est pas dans le fonctionnement.. On est dans des statuts qui ont été votés, qui sont réglementés. Qui ne sont pas modifiables. Moi, je ne comprends pas pourquoi on ne les met pas dans les statuts, c'est tout. Je ne partage pas votre analyse.

Pierre BIGOT :

Je ne peux que noter ton propos. Ce que je peux te dire... On ne va pas changer ça comme ça, maintenant. Par contre, on le note et puis on pourra en reparler lors d'une prochaine AG. Mais je ne souhaite pas qu'on modifie comme ça aujourd'hui, cela n'ayant pas été défini, et c'est comme ça qu'ils ont été présentés en CA également.

Jean-Michel BUNIET :

Personnellement, je ne vois pas une grosse différence. C'est voté de la même manière, ça a le même pouvoir. On ne peut pas modifier les statuts, comme semble le dire Denis plus difficilement qu'on peut voter un règlement intérieur. Le règlement intérieur n'est pas modifiable à volonté, pas plus que les statuts.

Pierre BIGOT :

Non, mais le propos de Denis, c'est de dire : " Si on avait tout sur le même document, ça serait plus simple et au moins, on n'a qu'un document où on vote tout. " J'entends le propos.

Denis MAIRE :

Quand tu lis les statuts Ligues, tu as ce document-là, et quand tu lis les statuts fédéraux, il faut que tu ailles dans le règlement intérieur pour le trouver. Où est la logique ?

Pierre BIGOT :

Oui, sauf que le règlement intérieur de la Ligue est géré par la Ligue. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a une différence entre le règlement intérieur de la Ligue qui est géré par la Ligue et les statuts de la Ligue qui sont gérés par le Conseil d'Administration de la Fédération, alors que là, les deux documents sont votés par l'Assemblée Générale.

Mais ça n'enlève pas ton propos, Denis. Ton propos est de dire : " Si on avait tout sur le même document comme on l'a au niveau des Ligues, ça serait mieux ". Je l'entends, et cet argument est recevable également. Je dis simplement qu'aujourd'hui, là, maintenant, je ne souhaite pas qu'on prenne une décision un peu rapide sans avoir étudié la chose plus profondément. Et je m'engage à réfléchir sur ce point avec Alec et Guillaume, et faire éventuellement une proposition dans ce sens-là.

D'autres remarques ? Éric SAEZ.

Éric SAEZ :

Je voudrais revenir sur l'obligation d'expert-comptable. Je voudrais parler en mon nom et en celui de mes collègues d'Outre-mer. Si, pour les grosses Ligues, ça ne pose pas de problème, pour les petites Ligues que nous sommes, c'est des budgets qui vont aller de 3 à 4000 €, voire plus, parfois, qu'on aimerait pouvoir mettre sur les actions fédérales, sur le développement et sur l'aide à notre Ligue, plutôt que dans un expert-comptable. Alors, ça ne se soustrait pas à l'idée qu'on ne veuille pas faire ça sérieusement, bien évidemment, et qu'on soit contrôlés. On attendrait plutôt de la Fédération qu'elle nous accompagne de façon pédagogique avec les salariés de la Fédération et autres, pour pouvoir coller au mieux sur ce qui doit se faire si d'aventure, on ne faisait déjà pas ce qu'il faut... Mais pour nous, ça nous gêne énormément, cette obligation d'expert-comptable. On est des Ligues avec des budgets de 30 ou 40 000 €, moi depuis ce matin, j'entends des 700, des 800, des 900... Je veux bien, mais quand on a 40 000 € de budget, trois, quatre ou cinq mille euros à passer dans un expert-comptable, vous comprenez que ça nous paraît assez difficile. Merci.

Emmanuel CHABANNES :

Je vais quand même répondre au niveau de la tarification des experts-comptables... Un expert-comptable, ça vend du temps. Ça vend du temps. Alors, il y a un minimum sur les dossiers, mais si vous avez 40 000 €, grosso modo, de recettes, ça veut dire 40 000 € de chiffre d'affaires, concrètement... ça ne vous coûtera pas trois ou quatre mille euros. Ou alors, à trois ou quatre mille euros, je descends moi-même en Corse pour te faire ton bilan, y'a pas de souci ! Je me ferai un plaisir d'aller en Nouvelle Calédonie aussi, mais...

Plus sérieusement, il faut remettre une réalité. Aujourd'hui, un bilan, pour une société, quelle qu'elle soit, qui fait 40 000 €, ou une association qui a 40 000 € de chiffre d'affaires, ça va coûter entre 600 et 800 euros. Et pas entre trois et quatre mille euros. Ça, c'est plutôt les vrais chiffres. Et puis, il y a un autre élément : si votre comptabilité est bien tenue, c'est-à-dire si vos papiers sont bien tenus, si vous tenez bien vos papiers, il ne manque pas de papiers de banque, les chèques sont justifiés, il y a les factures en face...

La tenue d'une comptabilité dite " normale " : je l'ai dit, un expert-comptable vend du temps. Donc il y passera moins de temps, et moins il y passera de temps, moins il facturera.



Éric SAEZ :

La réalité des faits, c'est que la Réunion, c'est 3600, la Nouvelle Calédonie, c'est une peu plus de 2000, (et pas un expert-comptable). Nous on est à un peu plus de 2200 quand on demande pour les prestations. Donc, effectivement, tu as peut-être intérêt à venir travailler en Corse, visiblement. Ou à la Réunion, ou en Nouvelle Calédonie, mais voilà, on est loin de la réalité que tu décris.

Emmanuel CHABANNES :

C'est bien, j'ai un avenir ! (*Rires.*) Non, ça coûte trop cher.

Cette réflexion, elle est importante, parce que c'est vrai que si vous avez des tarifications de cette nature-là, on a peut-être la possibilité, aujourd'hui, avec les systèmes informatiques, de négocier avec le cabinet *Accord Sport*, qui est le cabinet d'expertise comptable de la Fédération, pour qu'ils fassent un tarif englobant la sortie des comptes des territoires d'Outre-mer. Sans passer par un expert-comptable " local ", parce qu'à priori, les tarifs locaux sont quand même très importants.

Pierre BIGOT :

Jean-Michel ? Et Gérard OREGGIA.

Jean-Michel BUNIET :

C'est d'autant plus facile en utilisant *AssoConnect*, pour une Ligue, de demander à un expert-comptable à distance de s'assurer des comptes. Personnellement, mon expert-comptable, il travaille sur *AssoConnect*, je ne le vois pratiquement jamais. Il peut être à distance. Toutes les pièces sont scannées, sont mises en mémoire, il n'y a rien de plus facile.

Pierre BIGOT :

Manu, tu n'iras pas en Nouvelle Calédonie ! Gérard OREGGIA.

Gérard OREGGIA :

Je voudrais qu'on revienne un petit peu sur le pourquoi. Pourquoi on oblige les Ligues à avoir un expert-comptable ? Eh bien tout simplement parce que la Commission Financière, je vous le dis comme on me l'a vendu, la Commission Financière s'est présentée dans les Assemblées Générales, dans les Ligues, et on s'est aperçu, la Commission Financière s'est aperçue, que les Ligues, certaines Ligues tenaient mal leur comptabilité, les bilans n'étaient pas trop bien faits, ou il n'y en avait pas. Moi, je pense que notre fédération doit aussi aider les Ligues qui ont des difficultés là-dedans. Pourquoi ne pas apprendre à ces Ligues, s'il y en a, comment tenir une comptabilité ? Pour qu'à la fin, on ne soit pas obligé de passer par un expert-comptable ?

Alors, j'ai la facilité de parler, parce que justement nous, on le prend, l'expert-comptable. Ça me permet de dormir un petit peu mieux la nuit... Mais notre fédération devrait accompagner ces Ligues, qui ont quelques difficultés. Et même mieux, au nom de la solidarité : moi, j'entends, j'en ai discuté avec mon camarade Éric, des Ligues qui ont des petits budgets. Pourquoi ne pas mettre un seuil, et que ce soit la Fédération qui prenne en charge ces frais, justement pour ne pas pénaliser ces Ligues qui n'ont pas des très, très gros budgets ? C'est aussi ça, la Fédération. C'est aussi ça, la solidarité.

Philippe LESCURE :

Alain COURPRON.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière :

Alain COURPRON, donc je suis le Président de la Commission Financière. Comme on vient de parler de moi, je vais préciser un peu le propos. Philippe LESCURE m'avait demandé en 2013 d'être le Président de la Commission financière. J'ai accepté la mission, mais je ne pensais pas que je serais amené à faire un certain nombre d'audits dans un certain nombre de Ligues, qui m'amènerait à un certain nombre de constatations. Je ne le pensais pas. Ça a été fait. On a trouvé des choses bizarres, pas tout à fait normales, bon... ça c'est un autre sujet.

Donc, la proposition, c'est moi qui en suis à l'origine. C'est une mission de prévention. De prévention comptable, afin que les comptes soient tenus correctement. Après, sur le coût, j'en suis conscient, évidemment et on en a parlé : j'en ai parlé avec Eric, on en a parlé avec les Territoires d'Outre-mer, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait éventuellement une aide financière pour les petites Ligues, surtout.

Mais le but, c'est deux choses différentes. Il y a la mission de prévention et de présentation correcte des comptes, normale... Parce que je vous assure que j'ai vu des choses bizarres, quand même. Et puis le coût. C'est deux choses différentes.

Pierre BIGOT :

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? On va passer, donc, au vote. Donc il y a deux solutions : soit on vote l'ensemble des modifications, soit on les votes une par une. Et on a préparé les deux. Vous préférez une par une ? Donc on va faire une par une. Merci à l'équipe à la Régie, de nous proposer de voter point par point chaque modification.

Guillaume FRITSCH :

Donc, vous aurez une slide sur laquelle apparaîtront les cinq points présentés. Et il faudra valider chacun des points que vous approuvez. Donc il faudra cocher 1, 2, 3, 4, 5, sur votre boîtier, quand il sera proposé.

Interlocuteur non identifié :

Alors, explique-moi, Guillaume, mais... moi j'ai pas compris.

Guillaume FRITSCH :

Si vous appuyez sur 1, vous validez l'ajout de la Commission régionale électorale au sein des Ligues. En appuyant sur 2, vous validez également le fait d'ajouter l'obligation de recourir à un expert-comptable. Le point 3 : vous validez l'ajout d'un délai de transmission du nom des représentants de clubs à la Fédération. En appuyant sur 4, vous validez également une modélisation de forme. Et en appuyant sur 5, vous validez également l'ajout de la procédure des déplacements nationaux et internationaux. Donc, si vous validez les points 1 à 5, vous validez tout ce qui a été présenté et sinon, vous faites votre marché sur ce qui vous convient.

Technicien UBIQUS :

Et à chaque fois en fait, ce qu'il faut faire, c'est 1 *send*, 2 *send*, 3 *send*, 4 *send*, 5, *send* Il faut envoyer à chaque fois.

Guillaume FRITSCH :

Il faut envoyer à chaque fois. On appuie sur un chiffre, et après on envoie. OK.

Hors micro :

Et si on n'est pas d'accord, on n'appuie pas ?

Guillaume FRITSCH :

C'est ça.

Pierre BIGOT :

Donc :

- Point 1.2.2. : ajout de la commission régionale de surveillance électorale
- Point 1.2.3. : ajout de l'obligation de recourir à un expert comptable pour les ligues et ajout des modalités de clôtures des comptes annuels
- Point 2.1.1 : ajout du délai de transmission des noms des représentants des associations sportives affiliées.
- Point 2.3.1. : modification de forme
- Point 3 : ajout de la procédure des déplacements nationaux et internationaux

Le vote " contre ", c'est simplement ne pas le valider. Le vote " pour ", c'est le valider. Et il n'y a pas d'abstention.

Vote de la modification du R.I. :

(...) Bon, on va s'arrêter là, et on va procéder aux résultats du vote.

Si j'ai bien vu, tout est validé, avec :

- Point 1.2.2. : ajout de la commission régionale de surveillance électorale : **66 914 voix POUR, soit 76,17%**
- Point 1.2.3. : ajout de l'obligation de recourir à un expert comptable pour les ligues et ajout des modalités de clôtures des comptes annuels : **50 978 voix POUR, soit 58,03%**
- Point 2.1.1 : ajout du délai de transmission des noms des représentants des associations sportives affiliées : **73 939 voix POUR, soit 84,16%**
- Point 2.3.1. : modification de forme : **65 547 voix POUR, soit 74,61%**
- Point 3 : ajout de la procédure des déplacements nationaux et internationaux : **81 108 voix POUR soit 92,32%**

Je vous remercie. On passe au point suivant qui est la modification des statuts de la Fédération, point qui a été discuté. Et je vais laisser la parole à Guillaume qui va nous expliquer tout ça.

Guillaume FRITSCH, Directeur administratif et financier :

Les documents vous ont été envoyés dans les délais réglementaires. Donc, on a une proposition qui consiste à supprimer un mot : " départementaux ", puisqu'aujourd'hui les Comités Départementaux ne font pas d'élections par listes, c'est le point 1.3.3.

Le point 1.4.5, c'est la suppression de la part régionale sur les pass compétition, puisqu'on a acté l'an passé le fait d'avoir un tarif national. Donc il n'y a plus de part régionale.

Le point 2.1.1.8, c'est : préciser que les AG de Ligues doivent se tenir trois semaines au moins avant l'AG fédérale, de façon à pouvoir disposer, nous, à la Fédération notamment du nom des représentants, et pouvoir les convoquer directement.

Le point suivant c'est : ajouter l'ouverture de l'Assemblée Générale aux licenciés et organisateurs.

Le point 2.1.2.2., c'est indiquer que la convocation des représentants de clubs se fait sous couvert des Ligues si jamais la Fédération ne disposait pas des noms en temps et en heure.

Le point 2.3.1.2.5. : préciser que le mandat se terminera au 31 décembre de l'année électorale.

Le point 2.3.1.2.6. : on intègre la prise en compte d'une élection partielle, qui n'était aujourd'hui pas prévue précisément dans les statuts.

Le point 2.3.1.2.10. : on précise comment se gère la vacance d'un poste, comment on le remplace.

Le point 2.3.1.2.11. : on précise comment déposer candidature en cas d'élection partielle, donc des dépôts de candidature de manière individuelle, et non pas sur liste.

Le point 2.3.2.2.9. : c'est la suppression d'une répétition qui a été oubliée.

Et le point 2.4.2. : c'est une correction appliquée pour la période de réunions de la Commission électorale et prise en compte du cas des élections partielles en cas de candidature individuelle et non par liste.

Y a-t-il des questions ?

Philippe LESCURE :

Jean-Michel BUNIET.

Jean-Michel BUNIET :

Il y a une formulation qui me gêne : c'est le point 1.4.5. Suppression de la part régionale pour les pass compétition. Il ne me semble pas qu'on supprime de part, faut de quoi vous allez m'entendre râler !

Pierre BIGOT :

Non. Effectivement, je me suis fait exactement la même réflexion quand j'ai lu ça. On ne supprime pas la part. Simplement, on note que le tarif est uniformisé au niveau national et c'est dans le contexte de la phrase que Guillaume va vous montrer que ce point est mis.

Guillaume FRITSCH :

Effectivement, cette page n'était qu'une synthèse de ce qui devait être modifié. Le texte complet a été également transmis. On supprime, très clairement, la mention qui dit que le pass'compétition est composé d'une part fédérale et d'une part que les Ligues déterminent lors de leur Assemblée Générale. Voilà. Merci, Jean-Michel, pour la précision.

Pierre BIGOT :

C'est la décision qui est prise au niveau fédéral, et non plus au niveau local. Effectivement, vu comme ça, ça peut paraître bizarre. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Christian.

Christian CHENEZ, représentant des clubs (Manosque, 04) :

Oui, pour l'article 2.1.1.9., je ne comprends pas très bien que les Présidents des Comités Départementaux soient classés dans ceux qui peuvent assister à une AG sans voix consultative, alors que tous les autres, y compris ce

que vous avez ajouté, c'est-à-dire les licenciés et organisateurs ont voix consultative. Et donc, je serais pour limiter " sans voix consultative " aux candidats à l'élection.

Guillaume FRITSCH :

Effectivement, c'est une bonne remarque : il devrait être placé dans le paragraphe de dessous. Je le décale de suite.

Christian CHENEZ :

Merci beaucoup.

Guillaume FRITSCH :

Ça reste dans le bon paragraphe, mais ce n'était pas la bonne place dans le paragraphe. Merci, Christian.

Pierre BIGOT :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Je vous remercie. Comme avant, nous avons deux moyens de voter ça : soit en vote global, soit en vote point par point. Est-ce que personne ne s'oppose à ce qu'on vote globalement la modification des statuts ? Donc, je considère que tout le monde est d'accord pour qu'on vote globalement. Est-ce que quelqu'un est contre ? Jean-Michel demande la parole, il ne vote pas contre : il demande la parole.

Jean-Michel BUNIET :

Je demande seulement la parole... Je reviens sur cette décision : on est bien d'accord que ce qu'on décide là, ça veut dire que l'année prochaine, quand il va falloir désigner les représentants des clubs pour l'Assemblée Générale électorale du 12 décembre 2020, ceux-seront désignés en décembre 2019 pour la Bretagne, il me semble, janvier, février, mars 2020 pour les autres ligues ?

Pierre BIGOT :

Dès cette année, en décembre pour la Bretagne, et en janvier, février pour les autres ligues.

Jean-Michel BUNIET :

Ce qui veut dire clairement que la campagne électorale va débuter dès cette année, puisqu'il va bien falloir que les gens qui se présenteront en 2020 essaient de faire élire leurs soutiens en 2020 ? Essaient de faire élire leurs soutiens lors de la prochaine Assemblée Générale ? Cela me gêne un petit peu, parce que ça fait une campagne qui va durer... peut-être dix-huit mois, là...

Pierre BIGOT :

C'est ce que le CA a décidé de vous proposer.

Philippe LESCURE :

C'est effectivement ce que le Conseil d'Administration a adopté. Je rajoute que les représentants des clubs n'ont pas de mandat impératif. C'est un principe fondamental du droit français. Quand vous désignez un représentant, il n'est pas représentant pour tel ou tel candidat ou pour tel ou tel vote, il est représentant. Point. Et il a l'entière liberté de voter en son âme et conscience le jour de l'Assemblée Générale électorale. Donc les représentants des

clubs qui seront désignés lors des Assemblées Générales de début 2020 seront parfaitement dans ce cas-là. C'est le choix qui a été fait, et ensuite, en leur âme et conscience, ils s'informeront, ils se documenteront, ils apprécieront les candidatures, et ils voteront en leur âme et conscience. C'est seulement le choix qui a été fait, et nous n'avons pas défini - et même, le définirions-nous, est-ce que ça nous prémunirait pour autant ? - la campagne électorale. Il n'y a pas de date de campagne électorale, à la Fédération. Il n'y a pas de date, on n'a pas prévu une période électorale qu'il s'ouvrirait à telle date, qui se terminerait à telle date. La campagne électorale... certains diront : " Elle est déjà commencée ".

Donc, voilà. C'est un fait. Sauf à ce que, ultérieurement, nous réglemations les périodes électorales... Pour autant, ouvririons-nous une période électorale officielle, chacun sait bien, dans d'autres aspects de la vie publique, que ça n'interdit pas, aujourd'hui, de faire campagne, et de faire campagne 365 jours sur 365 ! Voilà, donc c'étaient juste ces remarques pour éclairer...

Jean-Michel BUNIER :

Encore une fois, c'était uniquement pour éclairer les représentants de clubs qui n'étaient pas présents au Conseil d'Administration, et qu'ils en aient bien conscience à l'heure actuelle. C'est tout, j'ai bien compris, je suis assez respectueux des règles comme ça...

Pierre BIGOT :

Andrée VIDIL

Andrée VIDIL :

L'autre jour, en CA, si je me souviens bien, on a voté que les prises de fonction pour les élections 2020 ne seraient qu'au 1^{er} janvier 2021. On est d'accord ? Donc, ça veut dire que si nous faisons notre Assemblée Générale au mois de décembre, avant l'Assemblée Générale Fédérale, les fonctions du nouveau CA, de la nouvelle, ou peu importe... Présidente, ou Président tout court, ne se feraient qu'au 1^{er} janvier 2021, on est bien d'accord ?

Dans ces cas-là, qui vote ? Le nouveau, ou l'ancien ? Sachant que moi, si j'ai mon Assemblée Générale début décembre, qui vote à l'Assemblée Générale Fédérale ? Oui, enfin, les représentants ! Allez, on va pas jouer sur les mots !

Pierre BIGOT :

La Ligue doit faire son l'Assemblée Générale trois semaines avant l'Assemblée Générale Fédérale, donc toi, elle sera à priori en décembre, donc si tu élis de nouveaux représentants avant l'Assemblée Générale Fédérale, il y a de grandes chances que ce soient les nouveaux qui aillent à l'Assemblée Générale Fédérale, et pas les anciens.

Andrée VIDIL :

Ah, voilà. Non, mais c'est bon. J'ai tout compris. D'accord.

Pierre BIGOT :

Mais si tu le fais en janvier, tu n'as plus aucun souci, Andrée. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Donc, j'ai bien compris que personne ne s'oppose à un vote global ? Je vous en remercie, donc on passe au vote global de la réforme des statuts de la Fédération Française de Triathlon et des disciplines enchaînées.

Vote de la modification des statuts :

- **POUR : 72 239 voix, soit 89,99% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)
- **CONTRE : 8 036 voix, soit 10,01% des votes valablement exprimés** (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)

Vous avez donc validé les nouveaux statuts de la Fédération, avec toutes les conséquences que ça apportera à la Fédération.

On va continuer et on va passer au vote du membre du Conseil d'Administration. Nous avons donc deux candidats pour une place, et donc, nous avons Yves CORDIER, dans un premier temps, qui a une minute pour se présenter et présenter sa candidature. Et nous aurons Florent ROY ensuite.

Yves CORDIER :

Bonjour. Donc, soixante secondes pour se présenter, c'est assez court. Je vous avoue que je suis plutôt endurant que sprinteur. Donc, j'aurais pu vous parler de ma carrière sportive, de ma carrière d'entraîneur, celui de dirigeant de club ou celui de dirigeant de Ligue, ou même encore de mon activité professionnelle d'organisateur. Aujourd'hui, avant tout, ce que je tiens à vous dire, c'est que je suis, depuis le début, depuis trente-six ans que je suis dans ce sport, je suis un passionné, je cours toujours à 200 %, et si aujourd'hui, j'ai décidé de rejoindre, on va dire... ce vote, c'est pour continuer à donner le meilleur de moi-même, et pouvoir partager et échanger avec vous. Ce que j'ai pu voir ce matin, ce n'est que des échanges. Donc je souhaite vraiment faire le mieux, et j'espère que vous m'entendrez.

(Applaudissements)

Pierre BIGOT :

Florent ROY, deuxième candidat.

Florent ROY :

Bonjour à toutes et tous. Florent ROY donc, engagé dans notre monde fédéral et passionné par notre sport. Je souhaite représenter la voix des clubs, quels que soient leurs projets, la voix de nos organisations, quels que soient leurs tailles et leurs budgets, la voix de toutes celles et ceux qui font vivre notre sport sur le territoire, quelles que soient leurs caractéristiques. Je souhaite faire avancer notre sport en mettant mes compétences, acquises au plus près de nos clubs, et dans l'organisation de manifestations locales et nationales. Nombreux parmi vous sauront reconnaître mon engagement. Je souhaite faire accompagner le fait que notre fédération grandisse, avec la volonté de porter une voix différente. La mixité est un élément fondamental et fondateur de notre performance fédérale. Je souhaite en être un des garants. Merci.

(Applaudissements)

Pierre BIGOT :

Très bien. On va donc maintenant passer au vote. Donc vous votez 1 pour monsieur Yves CORDIER, 2 pour monsieur Florent ROY et le vote... (Vous ne votez pas, et ça sera considéré comme abstention).

Élection d'un représentant au Conseil d'Administration :

- **Yves CORDIER : 64 972 voix, soit 78,76% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**
- **Florent ROY : 17 518 voix, soit 21,24% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur)**

(Applaudissements.) Donc monsieur Yves CORDIER est élu au Conseil d'Administration de la Fédération.

Philippe LESCURE :

Je voulais remercier les deux candidats pour leur candidature. Je crois que ça marque la vitalité de notre fédération désormais. Effectivement, vous êtes des acteurs engagés. Les deux candidats souhaitaient pouvoir intégrer le Conseil d'Administration et il faut un élu, et je félicite donc l'élu, Yves CORDIER, qui rejoindra notre Conseil d'Administration dès demain.

Bienvenue dans cette instance, et je suis sûr que, comme je le dis à chaque fois : ceux qui sont élus apportent leur contribution, ceux qui ne le sont pas continuent d'apporter, eux aussi, leur contribution. Ainsi va la vie démocratique de notre fédération. En tout cas, merci de votre engagement. Merci.

Pierre BIGOT :

Merci beaucoup. On va passer maintenant aux présentations des membres du Bureau Exécutif, qui vont présenter leurs activités, éventuellement les activités de leurs commissions. Chaque membre a dix minutes. Je passe la parole, donc, à Jacky BAUDRAND, en premier lieu.

Rapports des membres du Bureau Exécutif :

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures :

Content d'être parmi vous pour vous présenter en quelques minutes l'activité du secteur qui est le mien : la communication, le marketing. Ce que je voudrais juste dire, c'est que c'est un univers où j'ai deux obsessions : la première, c'est de faire en sorte que ce qui nous unit, nos valeurs, ce sport, la performance de nos athlètes soient vus par le plus grand monde. Ça, c'est ma première obsession, et la deuxième, c'est que cette communication, elle serve le développement de notre fédération et son monde de licenciés. Et, si possible, elle serve aussi le développement de nos partenariats.

Deux sources, deux gisements, je rappelle : quand on prend cinq mille licenciés, c'est 350 000 € à la louche qui rentrent dans nos caisses et qui peuvent nous permettre demain d'accompagner les projets que nous avons évoqués toute la journée.

Alors, les points que je vais voir vont être très rapides. Très rapidement, je vais aborder trois sujets : la communication, le marketing, les partenariats, et je ferai un petit clin d'œil sur le management pour finir, puisque nous avons eu quelques évolutions. Ce que je souhaite simplement vous partager, c'est vous dire concrètement, c'est un peu le surnom qu'on me donne à la Fédération, Monsieur Concrètement, Jacky Concrètement... donc, concrètement, qu'est-ce qu'on a engagé ? Ce qui m'intéresse plutôt, c'est de vous faire comprendre que nous sommes en train de passer dans une autre dimension de communication, c'est-à-dire que le cheminement, c'est de dire : on est en train de passer d'une communication, ce que j'appelais intuitive, vers une communication



stratégique, où on va faire des prises de parole qui ont des objectifs bien déterminés, et qui doivent aussi atteindre des cibles bien précises.

En termes de communication, quels sont les deux, trois repères que l'on a pu mener ?

Premier repère : il me semblait important que nous clarifions notre **identité visuelle**, et pour cela, après avoir travaillé sur une charte graphique qui est maintenant et complètement identifiée d'un point à l'autre de notre fédération, nous avons poursuivi de façon à ce que tous les acteurs de cette fédération, y compris dans les Ligues, puissent les utiliser.

Deuxième point : **repositionner la place des réseaux sociaux**. Ce que je voudrais juste que vous compreniez : on est en pleine mutation dans nos réseaux sociaux. Je ne prendrai qu'un exemple qu'on appelle le "reach" sur Facebook, c'est : quand vous passez un post, le nombre de personnes qui vont recevoir ce post. Il y a simplement 5 ans, il était de 30 %. L'année dernière, il était de 18%. Cette année, il est autour de 8 %, et on dit, pour 2025, qu'il serait de 4 %. Donc ne vous étonnez pas, Messieurs-Dames : quand vous passez un post sur Facebook, il y a 6 % des gens que vous croyez être vos amis qui vont le lire uniquement. Donc, ça pose un vrai débat : faut-il sponsoriser, et c'est le but de Facebook, économiquement chacune de nos pages ? Je vous signale que, pour la première fois, nous allons sponsoriser des posts, mais je ne peux pas le faire indéfiniment. Ou faut-il choisir d'autres canaux ? On en reparlera demain. J'ai fait ce choix parce qu'il est pertinent et il correspond à la communication digitale de notre époque.

La ligne éditoriale, c'est dire quoi ? C'est dire simplement qu'il y a une frise chronologique qui s'instaure sur chacune de nos prises de parole. On ne peut pas couvrir tous les événements avec la même densité. Donc j'ai fait le choix, avec les équipes et un cabinet qui nous accompagne, de définir des univers que j'ai appelés derrière : nos univers. Cinq univers : l'Équipe de France, les Grands Prix, les Épreuves Nationales, etc. Les commissions... Et, sur chacun de ces univers, il y a une frise chronologique qui nous fait dire concrètement, deux mois à l'avance : nous définissons le canal que nous allons utiliser, pour dire quoi, et l'intensité dans la temporalité.

Enfin, l'objectif global de tout ça est de renforcer notre notoriété et notre visibilité. Un exemple : j'ai eu le plaisir de négocier avec la chaîne l'Équipe. Ça nous a fait gagner 40 000 € que nous donnions à BFM TV en son temps. Gratuitement : cinq parutions gratuites sur la chaîne TNT. Quand je dis gratuites, la parution est gratuite, il faut juste payer les Production TV.

Et enfin, vous l'avez vu : nous avons refondu le **site internet** en mode responsive. Heureusement. À l'époque, on hésitait. Il y avait à peine 50 % de gens qui passaient par les tablettes pour aller sur internet. Le dernier chiffre que j'ai à ma connaissance : 64 % d'entre vous et de nos aficionados passent par les tablettes et les portables. Heureusement que nous avons fait ce choix.

Je ne vais pas rentrer dans plus de détails. Un petit, juste, zoom sur la com. interne. Ce matin, ça a été dit par Pierre BIGOT, mais je le rappelle aux clubs : une **newsletter** a été faite avec Delphine, et qui reprend un certain nombre de critères pour vous aider dans vos clubs. N'hésitez pas à l'ouvrir. Nous avons un taux qui est de l'ordre de 22,25 % de taux d'ouverture. On devrait avoir 80 % sur ce genre de newsletter.

Et, dernière remarque à votre service : les **kits-Ligues**. Je vous ai fait envoyer ça il y a une dizaine de jours. La particularité, c'est que vous avez la possibilité, sur vos Ligues, les pieds de mail, tous les ensembles, les cartes de visite, etc., de les personnaliser. J'ai souhaité que ça soit personnalisable par chacun d'entre vous, quand un membre de votre équipe se modifie.

Voilà sur cette partie communication.

(Diapo suivante.) Alors, moi j'aime bien avoir une idée concrète de ce que cela ramène derrière. C'est ce qu'on appelle le R.O.I. Ce qu'il faut juste que vous sachiez, c'est que j'ai souhaité qu'à partir de maintenant, nous ayons

des indicateurs incontestables, utilisés par la profession dans les trois domaines que j'ai ici, qui nous permettent de dire : " Je fais à un instant T, aujourd'hui, enfin pour l'année 2018, et on continuera. J'ai des indicateurs qui sont incontestables, on est d'accord ou pas, mais en tous les cas, ils sont pertinents, et ça nous donne des éléments de mesure. "

Pour la **Presse**, à retenir : 1300 articles, 85 millions de gens impactés, c'est en gros ce que mesure ici Kantar qui est notre agence, c'est le nombre de personnes qui peuvent avoir l'occasion de lire ces articles-là. Donc, on est d'accord : une personne peut en lire plusieurs. C'est ce qui explique les 85 millions. Et, juste à bien garder en mémoire, si nous devons acheter ces espaces - c'est ce qu'on appelle l'EAE, l'équivalent d'achat d'espace - c'est 4,15 millions d'euros. Je refais juste le lien : vous avez investi 340 000 € dans la com... c'est pas un mauvais placement, quand même. Alors, il y en a qui vont me dire : " Tu chicanes un peu, Jacky. " Non, c'est les indicateurs qui sont utilisés par la profession.

Le **site internet**, ce que l'on peut voir simplement, c'est qu'il tourne. Je suis surpris, j'avais fait évoluer cette diapo, mais je vais vous donner les deux chiffres officiels. Nous étions à 382 000 visiteurs. Nous sommes, un an après, donc à la fin de l'année, à 459 000. Ça veut dire que le site, qui a été fait, et je remercie toute l'équipe qui m'a aidé, il y en a un certain nombre qui sont dans cette salle, nous permet d'avoir un accroissement très significatif. Et en nombre de pages vues, c'est incontestable. Nous sommes passés d' 1 417 000 pages vues à 2 485 000. Plus 75 %. Je considère que c'est un succès et je remercie encore toute l'équipe qui y a collaboré.

Et un dernier détail : on passait avant une minute cinquante sur nos sessions. Maintenant, on passe à deux minutes zéro huit. C'est factuel. Ça s'impose à nous, et je suis très fier d'avoir conduit ce travail avec une belle équipe autour de moi.

Pour les **réseaux sociaux**, je vais aller vite. Ce que nous constatons, c'est qu'il y a des vraies évolutions, mais je vous en reparlerai demain dans le cadre du plan com. 2019-2020 que nous avons formalisé. Il y a des évolutions très nettes dont je vous parlerai, et notamment dues au fait que Facebook va devenir "Has Been", ou alors il va falloir mettre... je vous donne une idée du budget qu'il faudrait mettre : c'est à peu près 40 à 50 000 € si on voulait que le maximum de nos interlocuteurs puissent lire nos pages.

En termes de marketing, je dis toujours : " Si tu veux que le marché vienne à toi, va vers lui. " Et ce que j'ai voulu mettre en place avec l'équipe, c'est de ne pas subir notre marché, et c'est d'aller vers ce marché. Deux actions principales : nous avons d'abord travaillé sur l'offre que nous offrons à nos licenciés, parce qu'un licencié vient chez nous, et ce que je ne voudrais pas, c'est qu'il vienne prendre ce que j'appelle une "licence contrainte". Je préférerais qu'il prenne une licence communautaire, et qu'il se dise : " Quand je fais du triathlon, j'appartiens à une communauté et j'ai un certain nombre d'avantages. " La deuxième chose que j'ai faite et qui va se développer cette année, c'est mettre en place une action commerciale au mois d'octobre auprès de tous nos licenciés 2017-2018, pour accélérer la prise de licence. Vous verrez les chiffres tout à l'heure : ils se passent de commentaires. Et pour la petite histoire, nous allons refaire une action dite " de printemps ", qui va démarrer la semaine prochaine, en parallèle, à nos ex-licenciés - je rappelle que tous les ans, il y en a 12 000 qui partent et il faut en reprendre 17 000 pour en prendre 5000, des petits chiffres qu'il faut avoir à l'esprit - et en parallèle à cela, pour la première fois aussi, nous avons mis en place une action sur les réseaux sociaux, en achetant des mots-clés, là je les ai sponsorisés, et là aussi, on va regarder tout à l'heure les résultats. L'objectif, c'est de fidéliser nos licenciés et de conquérir ce que j'appelle des primo-accédants.

(Diapo suivante.) Là, c'était juste un petit résumé pour vous dire que, si on veut, "marketing" venant de "market" - marché - et "ing" - agir -, si on veut, ensemble, agir sur le marché, comme je vous le disais, en plein centre vous avez ce qu'on appelle en marketing "l'offre de base". Les gens viennent accéder à un club, à vos épreuves, et veulent bénéficier d'une protection assurantielle. Mais si nous ne faisons que ça, nous n'arriverons pas à accroître notre nombre de licenciés. Donc je suis en train, avec les équipes, de commencer à travailler sur une offre élargie. - on appelle les petites bulles qui sont en bleu autour, pour les spécialistes de marketing, des "services périphériques" -. Et en général, le service de base permet de rentrer en contact avec vous, et le service

périphérique permet de dire : “ Oui, ça va déclencher ce qu’on appelle mon impulsion d’achat. ” Et je considère que ces services que nous apportons autour, le calendrier qui est offert, l’application qui existe et qui va se développer, maintenant le stockage des résultats, le challenge qui est en train de se mettre en place sur le Longue Distance, “ triathlon.mes-extras ” - pas encore assez utilisé : il n’y a que 2000 personnes qui l’utilisent - vous pouvez avoir des réductions, vous, licenciés, et dans vos clubs, très importantes, dans l’univers de l’automobile, du voyage, l’hébergement, la restauration, enfin je ne vais pas faire de la pub pour tout le monde... Mais c’est du service que je souhaite que nous offrions en plus à nos licenciés.

Et donc qu’est-ce que ça donne sur cela ? On observe simplement : j’avais fait le pari, quand le Trésorier m’a demandé les hypothèses de tomber en atterrissage à la fin août, qu’on serait entre 59 000 et 60 000 licenciés. Le 1^{er} mars, nous étions à 57 157, et si vous regardez, c’est le plus grand espace qu’il y a eu aux mois de novembre et décembre, dû à ces actions que j’ai pu mener avec les équipes sur les réseaux sociaux et sur nos licenciés actuels.

Ce qu’il faut que vous sachiez sur les partenariats, c’est qu’il me paraissait anormal que nous n’ayons pas des offres segmentées qui soient faites pour rencontrer des acteurs. Et donc, ce que nous avons fait, c’est que nous avons packagé des offres formalisées en plusieurs directions, parce que ce qui est compliqué dans les partenariats dans notre job, c’est que quand je dois travailler sur les partenariats de l’Équipe de France, il faut que nos athlètes continuent d’avoir leurs partenaires, et que moi, je trouve de la place là-dessus. Donc nous avons fait, avec le DTN un premier travail qui était de remettre à plat : qu’est-ce qu’on avait le droit de faire ou de ne pas faire ? Et on a réécrit le partenariat qui unissait nos athlètes membres de l’Équipe de France et nous, et avec eux, nous avons défini cinq surfaces qui leur sont dédiées, ils peuvent mettre les acteurs qu’ils veulent, et on en a gardé trois pour la Fédération. Et on a défini, chaque année on le refera, des secteurs, ce que j’appelle : préemptés.

Et la deuxième chose que l’on a faite, c’est, dans nos offres, eh bien, les valoriser, à un certain prix. On en a fait 4 packages : un package pour l’Équipe de France, à un prix unique - 240 K€, pour ne rien vous cacher -, un package Grand Prix, avec trois niveaux bien définis, soit on est “partenaire Titre”, soit on est “partenaire officiel”, soit on est “fournisseur officiel”. Il y a des tarifs, il y a une visibilité. Et on a fait pareil sur les Épreuves Nationales.

Pour finir, un petit zoom sur les premiers retours, puisque cette offre est finie depuis la fin de l’année dernière. Ça, c’est la visibilité d’un des packages. À gauche, on a la plaquette complète, et à droite, il y en a comme ça cinq qui ont été faites, ce sont les fiches thématiques des droits et devoirs d’un partenaire, et de nous.

(Diapo suivante.) Je ne vais pas vous les lire un par un : vous avez ici trois niveaux : nos fournisseurs, partenaires techniques. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que ce sont des acteurs avec qui on a des partenariats, qui nous offrent une équivalence-marchandise. Quand, avec ZEROD, il y a 100 K€, c’est un équivalent-marchandise pour l’ensemble de l’Équipe de France. Quand je vous dis : sport-santé ; quand je suis arrivé, on payait 7500 €, je leur ai dit : “ Messieurs, on ne va pas continuer sur ces bases. ” Et maintenant, on continue gratuitement, ce qui fait les équivalences.

Pour les médias, je ne vais pas revenir dessus, je vous l’ai dit tout à l’heure, mais n’empêche que ça a une valeur économique, et je tenais à ce qu’on en ait une valorisation. Et puis, dans les bonnes nouvelles, trois acteurs qui avaient... le premier avait introduit l’année dernière un premier partenariat avec nous et nous l’avons doublé pour le futur. L’entrée du groupe VINCI : on est sur un premier travail qui a été signé et contractualisé à hauteur de 30 K€, et dans le mois qui va suivre, nous sommes en train d’avoir la suite de ce partenariat et j’ose espérer – je suis toujours prudent tant que les choses ne sont pas signées - que nous évoluions vers un partenariat, et je l’espère, de l’Équipe de France, sachant que, autre bonne nouvelle, après négociation avec la Fondation du Sport Français, pour une partie de nos actions, elle pourrait bénéficier des accords de mécénat. Notamment pour l’Équipe de France. Et puis, un accord que nous sommes allés chercher de haute lutte avec le CNDS audiovisuel qui a ramené en cash 49 000 € dans l’escarcelle.

Voilà ce que je voulais vous dire. Et pour finir en management, vous signifier et tirer le chapeau aux trois collaboratrices avec qui j'ai le plaisir de travailler : Fabienne avec ses activités qui ont été dévolues. Particularité : quand Charlotte KONC a arrêté sa fonction de responsable, je n'ai pas souhaité que nous recrutions de responsable, mais nous nous sommes adossés à une société - j'ai fait un appel d'offre en son temps - qui s'appelle *COMQUEST*, qui connaît bien et l'univers de l'entreprise et l'univers des fédérations, qui nous accompagne sur la stratégie, et qui m'a fait "gagner", un poste. Mais l'équivalent-euros a été mis dans ce partenariat. Allison, et c'est la nouveauté dans l'organisation, 40 % de son temps sur les partenariats, 40 % sur les Épreuves Nationales et 20% d'autres missions relatives au service. Et là, actuellement, nous avons une jeune femme en alternance qui nous rend bien service et je voulais aussi tirer un coup de chapeau à Bernard SAINT-JEAN qui, étant sur place, me coordonne un certain nombre de fois les activités et dont je voulais saluer toute l'implication.

Pour finir, une image qui permettra de voir que nous réalisons aussi toutes ces images que vous voyez, ces teasers, supports, préparations, que vous avez pu voir aujourd'hui avec les équipes, et c'était aussi vous présenter en avant-première le teaser qui va sortir sur les réseaux sociaux dans quelques semaines.

Merci à vous de votre attention.

(Applaudissements.)

Pierre BIGOT :

Merci, Jacky. On va passer le teaser, avec un peu de musique...

(Projection à l'écran... Applaudissements.)

Est-ce qu'il y a des questions pour Jacky ? Benjamin POGGI.

Benjamin POGGI :

Oui, je voulais... Je pense que... Jacky, je peux me permettre ? Tu as oublié, à mon sens, quelque chose dans ta présentation, et je voulais t'en remercier, pas de l'avoir oublié, mais de l'avoir mis en place. C'est "mon club F.F.TRI.", la newsletter, qui accompagne largement, qui aide largement, en termes de connaissances et d'accompagnement, les clubs.

Jacky BAUDRAND :

Merci, et je dirai simplement : "N'hésitez pas à l'ouvrir", puisque je trouve que nous avons encore des taux d'ouverture qui sont un peu légers, et un gros travail a été mené par Delphine et Pierre que j'associe à ce travail de fond.

Pierre BIGOT :

Très bien. Je vous remercie. On va passer à la suite. Donc j'invite Bénédicte MARET et Bertrand MEYER. On va essayer d'avancer assez vite dans la mesure du possible, pour la suite, parce qu'à 16h, il faut absolument qu'on démarre les récompenses, parce qu'il y a des gens qui doivent partir et qui ont des trains. Donc, je vous laisse la parole l'un après l'autre.

Bertrand MEYER :

Merci de nous donner la parole. Donc effectivement, on va faire duo-mixité, puisque c'est à l'ordre du jour. Je suis plutôt sur la partie réglementation sportive, la CNRS, et puis Bénédicte sur la partie développement durable. Donc, sur la CNRS, vous avez tous lu le rapport, je vais être très rapide, puisqu'on a fait un rapport détaillé des activités

de la CNRS sur l'exercice 2018, assez complet, puisque la CNRS se réunit régulièrement. On traite énormément de dossiers. Cette année, on a rajouté les RTS. Simplement, pour l'avenir, je souhaite partager avec vous les choses suivantes : c'est que la réglementation est là pour faciliter l'accès sur le terrain et l'application de la sécurité de tous, c'est-à-dire les athlètes, le public et les organisateurs. Aujourd'hui, on a, avec les RTS, souhaité faciliter le travail de tous les organisateurs de toutes les manifestations, et on s'occupe principalement des actions sur les Ligues, les départements et les petites structures, puisque le reste, c'est dédié au haut niveau. Simplement, là-dessus, il faut qu'on soit flexible, il faut qu'on ne soit pas des empêcheurs de tourner en rond, mais en garantissant la sécurité de tous, et c'est le point essentiel.

Il y a deux évolutions qu'on souhaiterait apporter. C'est par exemple, sur les petites distances, si on ne peut pas faire le triathlon, qu'on puisse, peut-être, réfléchir à faire des aquathlons. Ça, ce serait peut-être une évolution à avoir, à creuser. Mais surtout, gardons de la flexibilité et des solutions à trouver pour tous les acteurs, surtout locaux. Puisque la force de demain, c'est notre développement, et il ne faudrait pas qu'on l'enraye avec trop de règles rigoristes. Voilà. Et on travaille sur les améliorations, on continue, donc effectivement, ça... c'est aussi un sujet important.

Pierre BIGOT :

Merci, Bertrand. Est-ce qu'il y a des questions sur la réglementation sportive ? C'est vrai qu'on en a très souvent à traiter, est-ce qu'il y a des points... Tout va bien ? Non ? En fait tout ne va pas bien. Vas-y, je t'en prie.

Thierry FOUCAUD, Président du Comité Départemental de la Sarthe (72) :

Thierry FOUCAUD, Pays-de-la-Loire. J'avais évoqué, lorsque Philippe LESCURE était venu faire la tournée des Ligues, et Jacky BAUDRAND était là aussi, j'avais évoqué que les clubs reçoivent la réglementation sportive avant de se ré-affilier, c'est-à-dire fin août. C'est-à-dire que pour moi, la réglementation sportive, c'est d'être informé de ce qui va se passer dans la saison. Et donc, ce serait intéressant. Et on m'avait dit : " Oui, ça pose pas de problème, et tout ! " Mais en fait, cette année, on a reçu la réglementation sportive encore plus tard que d'habitude ! Voilà. Mais c'était simplement pour dire, je pense, que c'est important pour informer les clubs au moment de la ré-affiliation, les nouveaux clubs par exemple, et puis d'être informé avant de signer le contrat : pour moi, une ré-affiliation, c'est signer un contrat.

Bertrand MEYER :

Effectivement, c'est une excellente remarque, puisque nous souhaitons nous-mêmes finaliser les travaux déjà dès juin, mais effectivement avec les agendas contraints et des exceptions qu'on a eues à traiter, il y a eu du retard. D'autant plus qu'avec le prestataire, on a aussi eu des retards, donc cette année, c'était vraiment très compliqué par rapport à l'an dernier, on était prêt en septembre. C'est vrai que c'est un sujet qui nous est très cher et très sensible, puisque, comme vous le rappelez, il faut que ce soit prêt avant la saison pour qu'on puisse l'anticiper et en discuter. Publier et discuter. Simplement, pour cette année 2020, l'année prochaine, on réfléchit aussi à la dématérialisation qui est déjà en place, mais qui sera encore amplifiée. Et donc, on espère, avec les membres des la CNRS, parce que, vous savez, c'est pas un long fleuve tranquille... Entre nous, on a aussi certains débats, donc si vous voulez, il y a des thématiques, et on n'avance pas toujours non plus comme on le souhaiterait. Mais sachez que c'est un sujet sur lequel on est attentif, sur lequel on va s'améliorer nettement, pour qu'en 2020, ce soit beaucoup plus fluide et plus anticipé.

Pierre BIGOT :

C'est vrai qu'on est contraint par deux choses : en général, en juin, on valide les principes de la réglementation, et début septembre, on valide la réglementation. Et après, il y a tout le processus d'édition. Cette année, on a investi dans un système de réglementation numérique, qui va être en place, avec un outil de recherche, etc. Le souhait de la Commission, ce n'est pas encore tranché, c'est de ne plus imprimer de réglementation et de tout avoir sous



PB

une version numérique. Rien n'est décidé à ce jour sur ce point-là, mais ce que je peux vous garantir, c'est que ça ira beaucoup plus vite sur la partie numérique, ça c'est sûr. La partie édition n'est pas encore tranchée à ce jour. Donc on peut espérer qu'au plus tard, fin septembre, vous disposiez de la réglementation en version numérique. Je ne m'avance pas plus loin ni plus tôt pour l'instant.

Mais on a bien entendu vos propos. D'autres questions ?

Andrée VIDIL :

Oui, moi. Ce n'est pas une question. C'est juste pour ajouter à ce qui a été dit, il faut quand même savoir qu'il y a Pascal et Thomas qui font un très, très gros travail dans cette réglementation, et qu'aux mois de juillet et août, pendant leurs vacances, ils ont quand même travaillé dessus... Pas moi, pourtant j'en fais partie, mais j'avais ma petite fille à garder... et quand même, je tiens aussi à leur tirer un grand coup de chapeau à eux deux parce qu'ils font quand même du gros, gros travail, et ça, toujours dans l'ombre... Eh bien, bravo à eux, tous les deux !

Pierre BIGOT :

Je pense qu'effectivement, toute la commission travaille, et travaille bien, et tu as raison, Andrée : c'est un travail de juillet-août, parce qu'on reçoit toutes les directives en juin, et puis juillet-août, on prépare la réglementation pour la valider en septembre... et ça, toute l'équipe de la commission. On peut reconnaître, sur ce point...

Andrée VIDIL :

Oui, parce que par exemple, nous on est en vacances, eux ils bossent.

Pierre BIGOT :

On continue, est-ce qu'il y a d'autres questions ? Sinon, on va passer sur la partie : Développement Durable avec Bénédic MARET. Merci, Bertrand.

Bénédic MARET, membre du Conseil d'Administration, chargé de mission Développement Durable :

Merci, Bertrand, merci Pierre. Donc, moi, je tenais juste à préciser, en préambule, que la mission Développement Durable m'avait été confiée en juin 2018. Pour ceux qui me connaissent, ils savent que je prends toujours un temps de réflexion, et donc, après ce temps de réflexion, j'ai remis au Président Philippe LESCURE, effectivement, ma lettre de mission, en lui proposant le plan d'action suivant : à savoir que je pouvais envisager des objectifs mesurables et évaluables dans le temps. Compte tenu du timing et de la temporalité de la mission qui m'était confiée.

Au niveau fédéral, il fallait relancer, en fait, l'implication de la FFTRI. sur le Développement Durable, puisqu'elle a été portée haut et fort par Stéphane ZIMMER, pour tous ceux qui le connaissent... À son dép...

Hors micro :

et Jean-Marc.

Bénédic MARET

J'ai pas fini, si ça vous dérange pas !

Alors donc, je disais que Stéphane ZIMMER, donc le CTN en charge du Développement Durable, avait effectivement porté haut et fort le Développement Durable au sein de la FFTRI, et on devait vraiment, à cette époque-là, faire figure de proue au niveau de toutes les fédérations, au niveau des fédérations sportives, en tous

les cas . Jean-Marc - merci de me l'avoir souligné, mais je ne l'avais pas oublié - a repris la mission au départ de Stéphane ZIMMER, et a procédé à ce que le label Développement Durable soit voté et géré par les Ligues. Et dans ce contexte, on m'a demandé, moi, de le prendre, comme je l'ai dit, en juin 2018.

Quand je l'ai pris, je ne subodorais pas l'état dans lequel le Développement Durable se retrouvait, parce qu'effectivement, j'avais tous les documents que Jean-Marc m'a transmis, faits et élaborés par Stéphane ZIMMER, et je m'étais forcément dit qu'il y avait vraisemblablement encore un certain fond. Donc j'ai été très surprise en lançant le questionnaire à tous les référents Développement Durable et, quand je n'ai pas eu de réponse, aux Présidents de Ligues. Je ne jetterai pas l'opprobre sur les gens. Je vais objectivement dire ce que j'ai reçu : c'est-à-dire, sur 17 Ligues - puisque nous sommes avec l'Outre-mer - j'ai eu 6 réponses, 6 référents Développement Durable qui se sont effectivement identifiés, dont deux salariés. Voilà. D'une façon factuelle, pour que tout le monde se rende compte de l'état dans lequel j'ai repris la mission.

Pour autant, j'ai lancé un questionnaire en ligne et j'ai eu des réponses. Je les mettrai à disposition pour ceux et celles qui me le demanderont. Aussi, forte de ce constat, j'ai fixé deux objectifs. Au niveau fédéral, et là vous allez pouvoir jouer, puisqu'on va vous envoyer un mail dans lequel on va vous demander de dire les kilomètres que vous avez faits et par quels moyens de locomotion vous les avez faits. Je vous explique pourquoi : parce que je vais porter au niveau de la fédération, et j'en ai eu l'accord lors du dernier CA, de faire une action qui va calculer l'empreinte carbone, et on va pouvoir, à partir du nombre de kilomètres, déterminer l'empreinte carbone utilisée et pouvoir transposer en reforestant, donc en procédant à de la reforestation d'arbres. Et on fera une action communication là-dessus. Voilà.

Donc, je vous invite - Pierre a gentiment fait cette nuit le Google Form - à m'indiquer le nombre de kilomètres et votre moyen de locomotion, tel que ça vous a été envoyé par mail maintenant.

Pour ce qui est également de l'aspect fédéral, on a un juriste. Je l'ai d'ores et déjà sollicité pour qu'il puisse être en appui pour les organisateurs. Vous savez, ou vous n'êtes pas... enfin, nul n'est censé ignorer la loi - alors pour ceux qui me connaissent, je suis juriste, également, de formation - il est clair qu'on a une loi 2020 qui va s'appliquer et qui interdit l'utilisation de plastiques, de gobelets en plastique. Et je pense qu'on va vous préparer un petit package, vous disant : voilà les questions que peuvent se poser de façon tout à fait légitime, un organisateur ou un club à savoir : "Les gobelets que j'ai achetés, est-ce que je peux encore les utiliser, ou pas ?" Enfin, voilà. Donc toutes les questions que vous vous posez par rapport à cette loi qui va être mise en œuvre en 2020, vous n'hésitez pas. On vous apportera un soutien.

En ce qui concerne les Ligues, j'ai constitué un groupe de travail, qui est donc restreint parce qu'il fallait être pragmatique, encore une fois, et opérationnel, et éviter, et là je rejoins Andrée VIDIL, dans ce sens : éviter trop de frais de fonctionnement. Donc on est très limité : on est deux membres du Conseil d'Administration et deux représentants de Ligues. Pour les représentants de Ligues, c'est Bruno HAMARD, des Pays-de-Loire, et Fatima KIRCHEN, de la région Grand-Est. Voilà, et c'est Luc qui m'accompagne dans cette mission. Et on a laissé la liberté complète aux Ligues, cette année, de pouvoir nous dire quelle action Développement Durable elle a envisagée, et on verra, en fonction des retours qu'on aura, la façon dont on gratifiera, en 2020, les Ligues qui auront procédé à une action dite de Développement Durable.

En ce qui concerne les ressources humaines, je ne vous cache pas que je me suis un peu sentie seule au monde, en ce sens où je n'ai pas eu beaucoup d'appui, donc j'ai œuvré seule, et ça, c'est compliqué. J'espère qu'en 2019 ou 2020, ce ne sera plus le cas, parce que c'est forcément un peu impactant.

En ce qui concerne le budget, sur une enveloppe de 1000 € qui avait été effectivement attribuée, en termes de budget prévisionnel, en 2018, je n'ai dépensé que 283 €, parce que, forcément, c'était un peu short au niveau des délais. Pour 2019, et là j'ai été rassurée, au dernier CA, et c'est pour ça que je ne suis pas intervenue ce matin sur le budget prévisionnel, parce que j'étais intervenue la fois dernière, puisque l'enveloppe avait été laissée à l'identique. Il faut savoir que pour une réunion physique de 4 personnes dans les locaux de la Fédération, donc



sans qu'il y ait de coût, avec des plateaux-repas, pour optimiser à la fois le temps de réunion et le coût, c'est déjà pratiquement 1000 €. Autant dire qu'effectivement, et c'est la question que j'ai posée la dernière fois au niveau du CA, en m'attribuant un budget prévisionnel sur la ligne Développement Durable à hauteur de 1000 €, j'avais terminé ma mission.

J'ai été entendue, et on a globalisé les budgets, puisqu'il est question qu'on me confie un pôle éco-responsable.

Et j'en terminerai là. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

(Applaudissements.)

Pierre BIGOT :

Merci, Bénédicte. Est-ce qu'il y a des questions sur le Développement Durable ? Merci beaucoup, merci à vous, et on va passer à la suite. Anne-Charlotte.

Anne-Charlotte DUPONT, Vice-présidente en charge du sport-santé et du médical :

J'ai choisi de vous résumer les actions des trois missions et commissions avec lesquelles je travaille.

Donc, tout d'abord la mission Santé. Bien-être. Loisirs, dont s'occupe Patrick POULET. Pour la partie : pratique Bien-être, sachez que Patrick, avec son équipe, a beaucoup œuvré pour mettre en place le fameux dispositif Coaching Triathlon Santé, et donc, depuis 2014, ce sont 1648 personnes qui ont réalisé ces tests, en s'inscrivant sur ESPACE-TRI 2.0. Ce sont 338 personnes licenciées qui ont bénéficié des pistes d'entraînement personnalisées qui ont été générées à partir de ces tests. 500 personnes formées et 203 éducateurs labellisés de niveau 1 pour actuellement 136 clubs géolocalisés avec le label Santé de niveau 1.

Concernant la pratique Santé, au mois de décembre 2018, est arrivé le VIDAL Médico-Sport, qui est un outil d'accompagnement pour les professionnels de santé pour prescrire, notamment, le sport sur ordonnance, donc à l'égard des personnes qui en ont besoin, de manière à trouver des conseils et des informations pour prescrire au mieux l'activité qui correspond à l'état de santé de ces personnes.

Parallèlement, à l'heure actuelle, Patrick et son équipe travaillent sur le développement d'un module spécifique de formation pour devenir Coach Triathlon Santé de niveau 2, ce qui permettra à ces personnes d'accueillir dans les clubs labellisés des personnes qui seront, dirais-je : pathologiques, donc qui seront porteuses de pathologies chroniques comme l'hypertension, l'insuffisance respiratoire, ou encore des personnes qui ont fait des infarctus. Donc, sachez que ce module est quasiment prêt, et qu'il va passer l'étape difficile, de la validation auprès du C.N.O.S.F. dans quelques jours.

Concernant la pratique Jeunes, une idée avait été évoquée pour développer cette pratique et surtout inciter les jeunes à bouger davantage. Et donc l'idée sera en fait de mettre à contribution les écoles de triathlon, par le biais d'éducateurs formés, ou qui seront à former, justement, aux bonnes règles hygiéno-diététiques.

Enfin, pour la pratique Loisirs, actuellement, on essaye de développer ce projet en milieu professionnel, notamment dans le cadre du grand projet de sport en entreprise, et enfin, la dernière grande mission de la mission Santé, Bien-être, Loisirs, eh bien, c'est d'accompagner les structures qui souhaitent créer des Espaces-Triathlon comme l'Espace-Triathlon de Guéret qui a été créé en 2018. Deux autres espaces sont en attente, et en sachant que la mission Santé' Bien-être, Loisirs a également associé la mission Aides à ce projet dans l'idée de développer davantage ces structures à la pratique multisports d'extérieur enchaînés.

Voilà pour la mission Santé-Bien-être.

Concernant la mission Paratriathlon, qui est gérée par Luc BOURON, la mission accorde un soutien aux acteurs pour des projets locaux, pour développer le Paratriathlon pour les personnes en situation de handicap, en favorisant l'accessibilité de ces personnes à cette pratique sportive. En sachant que la mission apporte des aides en termes d'accessibilité aux outils mis à leur disposition, mais d'assurer également un soutien financier et technique, que ce soit pour des projets d'information, de communication, ou encore, de formation. La mission Paratriathlon, a réalisé, d'ailleurs, une très bonne action d'ouverture, justement, pour les personnes qui sont en réadaptation dans un centre dédié, pour leur parler du triathlon, pour, notamment, eh bien, leur faire connaître les modalités d'accès, de pratique, et surtout les bienfaits de ce sport sur la santé, puisque quand on parle Paratriathlon, on ne parle pas forcément que de performances.

La mission Paratriathlon a également reconduit une formation spécifique pour les entraîneurs de Paratriathlon, puisqu'il y a des spécificités à savoir pour pratiquer dans de bonnes conditions, que ce soit pour un projet de loisir pur, ou encore de performance.

La mission a également travaillé pour la validation de la Réglementation Sportive, également des réglementations de classification "Paratriathlon" dont la structuration est sous l'égide du Comité Paralympique Sportif et Français. Donc, grâce à leur action, eh bien il est possible de proposer un document de référence pour accompagner les différents acteurs, que ce soient des pratiquants, ou encore, des encadrants.

Enfin, cette mission a également mis en place une formation nationale pour les classificatrices et les classificateurs, afin d'anticiper l'augmentation du nombre de pratiquants - nous avons enregistré 10 licences supplémentaires entre 2017 et 2018 -, et éventuellement, donc dans l'objectif des JO 2024 à Paris, eh bien peut-être d'accompagner des personnes qui auraient des ambitions internationales pour, pourquoi pas, officier à l'échelle un peu plus grande que notre territoire.

Voilà pour la mission Paratriathlon.

Concernant la Commission Médicale, qui est présidée par le Docteur Claude MARBLÉ, les projets réalisés en 2018 sont tout d'abord un développement et redéveloppement du réseau des médecins régionaux, avec une deuxième réunion qui a été organisée à La Grande Motte. La première avait eu lieu quasiment une année auparavant à Marseille. La Commission a également aidé à l'organisation d'un colloque, qui était sur le thème de la fatigue, toujours à La Grande Motte, au mois d'octobre, et qui était ouvert aux licenciés mais également à toute personne qui s'intéressait à la gestion de la fatigue chez les triathlètes.

Parallèlement, la commission travaille d'arrache-pied, notamment Claude qui a beaucoup œuvré au développement du logiciel *PLAYSHARP* qui a été, dirais-je... quelque peu dévié vers une application d'autant plus médicale, appelée *MEDI SHARP* de manière à améliorer sur le plan administratif et confidentiel les données médicales dans le cadre du suivi des athlètes, et notamment, dans un premier temps, du suivi des athlètes de D1. De plus, la Commission médicale, par le biais de ses différents intervenants, aide à l'action de haut niveau, que ce soit par le soutien des kinésithérapeutes ou des médecins, que ce soit lors des stages, lors des compétitions, mais également pour leur expertise tout au long de l'année.

Concernant les projets, eh bien, Claude est en discussion actuellement pour organiser le colloque médical de la F.F.TRI en même temps que celui de la Fédération Française de Cyclisme, puisque nous partageons certaines problématiques, pour lesquelles nous aimerions avoir une réflexion collective. Parallèlement, ce fameux logiciel *MEDI SHARP* va être étendu à d'autres collectifs d'athlètes tout au long de l'année, que ce soit pour les athlètes sur liste, ou encore les athlètes de haut niveau, ou encore les IATE. Vous aurez remarqué ma redondance entre les athlètes de haut niveau, et les athlètes sur liste.

Nous avons également un autre projet qui est piloté par Olivier COSTE, concernant la prévention pour la lutte contre le dopage, avec trois axes qui seront d'informer tous les licenciés, de sensibiliser les athlètes engagés dans

une marche de performance, que ce soit en pôle, que ce soit les athlètes IATE, ou encore les athlètes sur liste. Enfin, par le biais des formations fédérales, il s'agira également de former les éducateurs à cette question.

Pour terminer, eh bien, sachez que Claude, encore une fois, aimerait, on va dire... mettre en ligne, mettre à disposition, une base de données médicale, en ligne, en accès libre, sur le site de la FFTRI, que ce soit pour les licenciés Loisirs, qui n'ont pas forcément d'objectifs de compétition ou de performance, mais également les sportifs de haut niveau, et les compétiteurs amateurs.

Voilà. J'en ai terminé.

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Merci, Anne-Charlotte, qui est Vice-présidente de la Fédération, en charge des affaires médicales et du sport Santé, Bien-être, Loisirs. Merci, Anne-Charlotte. Y a-t-il des questions ? Monsieur Bernard PAGÈS. Ancien DTN. Je t'en prie.

Bernard PAGES :

Je vois avec plaisir tout l'intérêt qui est porté au Paratriathlon. Simplement, pour ma culture personnelle, dans le Paratriathlon, est-ce que vous incluez à la fois les handicaps physiques, qu'ils soient visuels, moteurs... ainsi de suite, et également les handicaps mentaux, c'est-à-dire tout ce qui relevait auparavant de la Fédération des Sports Adaptés ? Est-ce que, derrière cette notion, vous travaillez sur ces deux types de handicaps, parce que, autant au niveau physique, c'est la première chose à laquelle on pense le plus souvent, mais il y a aussi tous ces handicapés mentaux qui peuvent progresser, s'intégrer, par la pratique d'un sport, et pourquoi pas du triathlon, bien évidemment ?

Anne-Charlotte DUPONT :

Alors, je vous répondrai de façon quelque peu factuelle. On va dire que le problème n'est pas de dire si les personnes en situation de handicap mental ou physique ont le droit ou non de participer aux épreuves, ça va être plus pour leur autonomie par rapport à la pratique. Je vais vous donner un exemple très simple : j'ai eu la chance de pouvoir être présente lors des Championnats de Paratriathlon, en 2018, et donc, nous avions un jeune triathlète trisomique qui était là, pour qui c'était quelque peu compliqué, parce que le problème n'était pas physique, mais plus mental, pour pouvoir enchaîner, justement, les disciplines, et on va dire que toute l'équipe a été bienveillante pour que ce jeune athlète puisse terminer, justement, ce parcours. Et ce qu'il a fait avec beaucoup d'enthousiasme.

Donc, ce n'est pas une volonté, dirais-je, de réduire l'attractivité de l'accessibilité. Après, ce sera plus par rapport à une capacité de pouvoir le faire, parce que c'est quand même une discipline pas toujours facile à mettre en place, y compris en compétition, du fait de l'enchaînement de ces diverses activités, notamment aquatiques.

Hors micro : voix non identifiée :

Ce qui rend très compliquée la formation des éducateurs...

Anne-Charlotte DUPONT :

Probablement.

Philippe LESCURE :

Absolument. Merci, Bernard, merci Anne-Charlotte.

Pierre BIGOT :

On continue : Cédric GOSSE, chargé des Ligues régionales et de la discipline :

Cédric GOSSE :

Alors j'attends... J'attends la présentation, si... Non ? Y'a pas de présentation ? Décidément, c'est vraiment pas mon Assemblée Générale ! Je ferai sans, et je resterai positif.

Chargé de vous faire la partie concernant les affaires disciplinaires... Bien évidemment, je vous avais présenté, dans des slides, des éléments sur les affaires disciplinaires. Je me retrouve bien en difficulté. Je vais vous renvoyer aux rapports des Commissions " Affaires Disciplinaires ", et à la fois aussi de la lutte contre le dopage. Vous avez tous les éléments et je ne faisais que reprendre ces éléments qui sont décrits dans les rapports des Présidents de ces commissions.

Sur le rapport d'activité des relations avec les Ligues Régionales, 2018 marque l'année de plein exercice des nouvelles Ligues et des nouveaux territoires. Donc c'est un paysage fédéral complètement nouveau. Quinze Ligues sont concernées par le dispositif accord-cadre. Toutes, hormis la Martinique et la Bretagne. L'objectif d'un emploi par Ligue est quasiment atteint. Le montant global affecté dans l'aide à la professionnalisation, ce que l'on appelle l'accord-cadre 2018 a été de 287 500 €. Ce sont des éléments que vous retrouvez dans les documents financiers. Les sommes versées par Ligue régionale, vont de 6375 € à 37 500 € dans le cadre des Nouvelles Ligues Régionales.

Un bref rappel du calcul de cette aide fédérale et du dispositif : l'accord-cadre est une contractualisation entre la Fédération et chaque Ligue régionale. Cette dernière s'engage à mettre en œuvre deux ou trois axes du projet fédéral, en lien avec son projet régional. Les objectifs sont fixés, au regard des moyens de la Ligue, et de son projet, de sa spécificité. D'une façon complémentaire, la Ligue s'engage aussi dans la professionnalisation, avec un Conseiller Technique de Ligue. Sur la base de cet emploi, une aide fédérale de 12 500 € est versée au prorata du temps de travail : un emploi temps plein égale 12 500 €. De façon complémentaire aussi, nous avons mis en place des conseillers territoriaux, au niveau interrégional, et cinq conseillers territoriaux ont été placés en aide aux territoires. Sur la méthode : chaque aide a donné lieu à une réunion, donc il y a eu quinze réunions au total. Pour chacune de ces réunions, nous avons réuni avec Laurent MASSIAS, DTN adjoint, que je remercie, nous avons réuni à chaque fois le Président de Ligue, le Conseiller Technique de la Ligue et moi-même. Et lors de cet entretien, nous prenons connaissance des actions réalisées dans les Ligues et de l'évaluation de celles-ci et des difficultés rencontrées. Le choix qui a été fait dans le cadre des Nouvelles Ligues est de conserver les aides fédérales antérieures correspondant aux emplois temps plein. Concrètement : deux Ligues qui fusionnaient et qui avaient chacune une aide fédérale, dans le cadre de la Nouvelle Ligue, et à condition que les emplois aient été conservés, nous avons cumulé les deux aides. Cette règle a été appliquée sur tous les nouveaux territoires. Alors, j'entends, sur ce sujet, que le dispositif serait devenu, de fait, inéquitable. Effectivement, plusieurs Ligues touchent une aide fédérale plus importante que les autres, et cela est effectivement valable dans les régions qui n'ont pas fusionné. Mais n'oublions pas que ces Ligues ont vécu des fusions qui ont bouleversé leurs structures et leurs équipes.

Même si la Fédération a aidé au processus de fusion, cette modification des territoires n'a pas été simple. Tous les Présidents de Ligues concerné(e)s, tous les acteurs concernés et leurs équipes, ont pu témoigner des grandes difficultés qui ont été rencontrées, et vous savez comme moi que ce n'est pas parce que l'on agit d'une façon administrative qu'on règle le problème des hommes et des femmes qui sont en place dans ces Ligues Régionales, des équipes et des bénévoles. C'est beaucoup plus compliqué que cela.

Je considère que nous n'en sommes pas encore au moment où peuvent être rationalisés des coûts de fonctionnement dans ces Nouvelles Ligues. A mon sens, il faut laisser du temps pour consolider la fusion, structurer de nouveaux territoires, mettre en place les nouvelles équipes, j'allais dire : faire prendre un peu la



mayonnaise. Ces actions génèrent des nouveaux coûts, vous êtes nombreux à le dire. Des investissements pour mieux répartir les forces au sein d'un territoire, des transports. Le rôle de la Fédération, dans ce monde associatif, qui est fait d'engagement de bénévoles, de femmes et d'hommes, est de soutenir l'action et la structuration de ces nouveaux territoires. Cela ne veut pas dire, pour autant, qu'il ne faut pas évoluer, et ne pas regarder la situation des autres. Et c'est le sens des propositions d'évolution que nous avons faites, et qui demanderont à être travaillées collectivement.

Car au final, c'est bien ce qui marque notre action dans cette mission. Nous avons constitué un groupe de travail qui représente différents acteurs : Direction Technique Nationale, Conseillers Techniques de Ligues, Présidents de Ligues, membres du Conseil d'Administration, pour proposer au Bureau Exécutif une orientation.

Alors, ces orientations ?

Pour 2019, le budget prévisionnel de l'accord-cadre passe à 357 500 €, soit une augmentation de 1250 € par emploi temps plein. Cette augmentation s'inscrit pleinement dans l'objectif du projet fédéral de monter l'aide à 15 000 € par emploi temps plein. Le choix du Bureau Exécutif et qui a été présenté lors du budget prévisionnel, au regard du contexte budgétaire, a été de réaliser cette augmentation en deux ans. Ces évolutions seront aussi accompagnées de la mise en place d'une fiche de poste pour les Conseillers Techniques de Ligues. 50 % des missions de ces fiches seront définies par la Fédération sur des missions régaliennes, et ce travail a été mené en concertation avec les Présidents de Ligues et en relation avec des Conseillers Techniques de Ligues, qui justement, nous ont apporté leurs conseils. Ces orientations ont été validées par le Bureau Exécutif, présentées au Conseil d'Administration, et comme je vous le disais, sont le résultat d'un travail de concertation mené avec les différents acteurs, je le rappelle : colloque des CTL, séminaire des Présidents de Ligues et groupes de travail. Cela nous amènera, avec Laurent MASSIAS, à vous rencontrer au cours de cette année 2019, pour la mise en place effective de ces fiches de postes.

Je vous remercie

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Y a-t-il des questions à l'attention de Cédric GOSSE ?

Pierre BIGOT :

Alors j'en profite, en attendant que le micro arrive, on est en train de récupérer les boîtiers. Si vous voulez bien les rendre, c'est gentil. Vous n'en ferez strictement rien à la maison, je vous rassure. Donc si vous vouliez les rendre, ça nous arrangerait...

Philippe LESCURE :

Bénédict MARET.

Bénédict MARET :

Oui, alors Cédric, n'y vois absolument aucun problème... Mais c'est juste parce que tu es le référent BE de la mixité, et je m'étonne de ne pas voir de rapport de la mixité à cette AG. Est-ce que tu peux m'apporter des observations sur ce point ? Ou pas ? Parce que, bon... voilà, je vais faire un peu une petite note d'humour : depuis quelques semaines, pour ne pas dire quelques mois, bien que nous soyons à plus de dix-huit mois des futures élections fédérales, ces bons messieurs me disent... ces bons messieurs du Conseil d'Administration semblent très préoccupés par un sujet : celui du futur quota de femmes à atteindre, soit 40 %. Quarante pour cent de

femmes aussi compétentes et intelligentes que les 24 sièges des hommes... que les hommes occupent actuellement.

Les quotas ont toujours été à double tranchant : obliger les hommes à accepter les femmes dans un monde où, à priori, ils sont plus de 65 %, et obliger les femmes à siéger dans une fédération où elles ne se sentent pas forcément incluses. Imaginons le triathlon sans les femmes... Ce serait vraisemblablement déshonorer les valeurs de notre sport-passion.

C'est quasi à chaque Comité Directeur que j'entends ces bons messieurs se plaindre : " Mais comment va-t-on faire pour atteindre ces quarante pour cent de femmes ? " Alors, voilà. Même si l'idée initiale ne m'appartient pas - je laisse la personne qui m'a suggéré l'idée se faire connaître si elle le désire - en tout cas, je la fais mienne aujourd'hui, et je profite de cette Assemblée Générale retransmise en direct pour m'adresser à toutes les licenciées féminines, pour leur dire : osez ! Impliquez-vous, pour qu'on puisse enfin rassurer ces bons messieurs du Conseil d'Administration, et... pourquoi pas, finalement ? Proposer une liste où il y aurait 60 % de femmes et 40 % d'hommes !

Bon, je n'irai pas jusque là, mais en fait... Je le fais sous forme d'humour. N'y voyez absolument pas, puisque l'heure, aujourd'hui, n'est pas à entrer en campagne... Vous l'aurez compris : je me recentre sur la mission qui m'a été confiée, et j'ai du travail pour les dix-huit mois à venir. On verra quand ça sera l'heure de la prochaine élection, mais moi, j'aimerais, sur les prochains CA, ne plus entendre cette gentille chanson et me recentrer sur ma mission essentielle, à savoir, être au service de la Fédération. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Cédric GOSSE :

Alors, je vais essayer de te répondre. Effectivement, sur la question de la mixité, j'ai fait le choix, j'aurais dû le préciser, de renvoyer notamment au rapport de la Direction Technique Nationale, qui a des éléments très concrets et très détaillés sur les actions qui ont été entreprises sur cette mission de la mixité. Voilà. Donc, j'assume ce choix, mais vous y trouverez tous les éléments... Et puis, sur les éléments que tu as pu donner sur cette question de représentation, je n'ai pas de commentaire particulier. Je dirai simplement que quand on veut, on peut.

Philippe LESCURE :

Merci. Je voulais juste rajouter qu'il ne s'agit pas de 40 % de femmes, mais qu'il s'agit de 40 % du sexe le moins représenté, ce qui est une nuance importante à mes yeux. Je rappelle aussi que nos textes ont acté une évolution importante en mettant en place 40 % du sexe le moins représenté, 40 % minimum, 40 % minimum. Rien n'interdit qu'il y ait une liste qui puisse avoir plus de 40 % du sexe le moins représenté. Donc, notre fédération, dans ce domaine, alors qu'aujourd'hui il y a 26 % de licenciées féminines a, je crois, acté une évolution extrêmement significative. Et je pense que notre fédération peut toujours, dans tout domaine, celui-là comme dans tant d'autres, faire bien mieux encore. Je rappelle quand même, avec une certaine forme... j'allais dire, de satisfaction que notre fédération a connu deux hommes et deux femmes Directeurs Techniques National(e)s, ce qui n'est pas si fréquent que ça dans les fédérations olympiques, et que ce thème, et ce sujet... plus que ce sujet : cet engagement sur la féminisation, sur la mixité, est une constante depuis nos débuts. On en parlera tout à l'heure probablement, et encore une fois, bien entendu, du chemin reste à parcourir, comme il en reste dans notre société, bien évidemment. Merci.

Pierre BIGOT :

Je crois que c'est la Fédération de Gymnastique qui a exactement le problème dans l'autre sens.

Anne-Charlotte DUPONT :

Je voulais juste compléter les propos qui ont été évoqués, que ce soit par Cédric, que ce soit par Bénédicte, ou que ce soit par notre Président. Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je viens d'un sport individuel qui est l'équitation. Et en équitation, vous savez que c'est l'un des seuls sports, et même olympique, où les femmes s'affrontent avec les hommes sur un même point d'égalité. Personnellement, je n'ai jamais eu à me battre pour être acceptée dans le milieu sportif, du moins en équitation, puisque c'est là d'où je viens, vous l'aurez compris, je n'ai jamais senti, dirais-je, de ségrégation hommes-femmes à ce titre. Et je pense que c'est une culture. Un problème de culture même. Je veux dire : moi, je n'ai jamais profité du fait d'être une femme pour me mettre davantage en valeur. J'ai toujours osé. Osé aller au-delà, aller en avant, là où d'autres femmes n'osaient pas. Aujourd'hui alors, certes, je suis peut-être arrivée à un moment où on parle beaucoup de la féminisation, mais croyez-moi que c'est parce que j'ai eu envie de le faire, que je me suis donné les moyens de le faire, pour en être là où j'en suis aujourd'hui, et je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont fait confiance pour toutes les belles expériences que je vis aujourd'hui. Merci.

(Applaudissements.)

Pierre Bigot ;

Avant le démarrage de la présentation de la vie sportive, on va passer par deux récompenses liées à la vie sportive, et je laisse la parole à notre animateur bien-aimé, qui nous accompagnera d'ailleurs jusqu'à la fin de la soirée.

Cérémonie de remise des récompenses. :

Olivier BACHET, Animateur F.FTRI :

Bonjour à tous, enfin ceux que je n'ai pas vus. Je reprendrai les propos de notre Président par rapport à nos DTN puisque je crois qu'il a évoqué deux hommes et deux femmes. Si on considère que Benjamin MAZE est un homme, ça doit nous faire trois hommes et deux femmes. Voilà, c'était juste... histoire, très proprement, de tacler notre Président par rapport à la prochaine DTN, qui sera, par définition, une femme, si on conserve ce principe de l'alternance.

J'aurai l'occasion de revenir au propos, parce que je suis très attaché à la mixité, donc je répondrai à Madame MARET tout à l'heure par des préliminaires... oh, ça va être mal interprété ! *(Rires.)* par des propos, liminaires, eux, qui feront honneur aux femmes.

On va commencer, je crois, par Patrick SOIN, l'entraîneur de l'année, qui est, finalement une belle surprise !... Non, c'est Patrick SOIN qui va remettre à l'entraîneur de l'année le trophée, justement, qui va concerner... Les nominés étaient quatre. On va les citer : Nicolas POULOT, Maxime HUTTEAU, Stéphanie DÉANAZ et Mickaël AYASSAMI. Je n'y vois, là encore, aucun pourcentage : une femme pour trois hommes, 26 % de femmes, presque 25 sur les nominés, on est pratiquement bons !

Il s'avère que celui qui va être récompensé... vous savez déjà que c'est un homme, donc il n'y a plus que trois possibilités, eh bien, est sans doute aujourd'hui le seul homme capable de monter avec son jean et ses baskets de ville sur un Wattbike et d'afficher 1000 watts, c'est une performance remarquable, que ceux qu'il entraîne au centre régional d'entraînement de Reims savent qu'il est capable de faire une sortie vélo tous les trois ans, à peu près, que ce jour-là il est capable de mettre un cuissard trop petit, même s'il doit remercier Axel HAMON pour lui avoir prêté, qu'il est même capable de faire une attaque dans la première bosse pour passer le reste de la sortie complètement K.O.

Mesdames et Messieurs, je vous demande d'accueillir et d'applaudir... monsieur Maxime HUTTEAU !

Voilà : Patrick SOIN remet le trophée d'entraîneur de l'année à Maxime HUTTEAU, et alors, puisque Maxime est quelqu'un qui s'engage, puisqu'il a dit, à une certaine époque : " Si Vincent LUIS gagne une WTS, j'arrête de fumer ! " Il a même été capable de dire à Pauline LANDRON : " Si tu gagnes Huelva, j'arrête de fumer ! " Et il a même dit à Tao JOUINEAU, son Dijonnais, premier aux tests Équipe de France dans la catégorie concernée : " Si tu es premier aux tests Équipe de France, j'arrête de fumer ! "

Alors, Maxime, je voulais juste t'offrir un petit cadeau aujourd'hui. Je t'avoue que j'ai hésité : c'est pas très Développement Durable, j'ai failli rentrer dans un... comment on appelle ça ? Un magasin de tabac, chez un taba... pas cologue, mais... juste, pour acheter un paquet de cigarettes et qu'on le déchire, qu'on le détruit ensemble, ici. Et puis je me suis dit : " C'est pas beaucoup plus Développement Durable, et puis ça fournit de l'argent à des gens qui sont... donc voilà. Je suis parti sur l'affiche que tu afficheras désormais à la piscine, où tu veux ! Merci, Maxime HUTTEAU, Mesdames et Messieurs !

(Applaudissements.)

Nous devons enchaîner avec le trophée Laurent VIDAL, avant de repartir avec Alexandre PY. Pour ce trophée Laurent VIDAL, Philippe LESCURE et Benjamin MAZE vont le remettre à une athlète qui passe essentiellement son temps la main dans les cheveux. Ce qui n'est pas facile pour nager, je vous l'accorde. Ça ne l'empêche pas de courir vite. Avant le 25 mars 2018, elle n'avait jamais gagné une course de niveau national, et pourtant, ce jour-là, elle s'est imposée sur la Coupe d'Europe Juniors de Quarteira, au Portugal. Elle a, depuis... et cette année 2018 a marqué particulièrement son palmarès : elle a remporté des titres de Championne de France de Duathlon, après avoir gagné cette Coupe d'Europe de Quarteira Juniors, Championne de France de Triathlon, et puis, début juillet, elle était du côté de Parthenay, son club, pour les Championnats de France d'Aquathlon qui se sont mal terminés, parce que l'arbitrage a jugé - je ne mets aucunement en cause le jugement de l'arbitrage - que son titre lui échappe. Au coude-à-coude avec Célia MERLE, le titre a été décerné à Célia, et tout simplement parce qu'un geste a été jugé comme empêchant Célia de franchir la ligne en premier. Elle a été disqualifiée ce jour-là et je me souviens, les premiers mots que je lui ai dit : " Tu as une très belle course dans quinze jours, ce sera les Championnats d'Europe, tu as vraiment quelque chose de bien à faire... " Elle a été tout simplement Championne d'Europe - ce qui ne veut pas dire qu'à chaque fois que je dis ça, ça marche. Et elle est allée en Australie. Elle a terminé 4^{ème} des Championnats du Monde à Gold Coast.

Je vous demande d'applaudir celle qui a été Vendômoise avant d'être Versaillaise, et aujourd'hui désormais sous les couleurs du T.C.G.79 Parthenay et de l'Équipe de France de Triathlon : Pauline LANDRON !

Alors, évidemment, Pauline... Nous sommes aujourd'hui quel jour ? Le 6 avril, et Pauline LANDRON est du 7 avril, c'est ça ? Donc demain, c'est 20 ans, Pauline ! C'est ça ? Donc, voilà. Je voulais marquer le coup en t'offrant un petit cadeau d'anniversaire - elle doit s'imaginer une belle rivière, une parure de bijoux... - Je te laisse ouvrir, Pauline, tu me diras ce que tu en penses. Ça ressemble à un paquet de cigarettes ? Voilà son entraîneur, Maxime HUTTEAU, m'a dit : " À chaque séance dure, elle pleure ! " Donc je pensais qu'un paquet de mouchoirs, ça pouvait être intéressant... Donc, Maxime, tu peux y aller, sur les séances : elle est équipée désormais !

Pauline LANDRON, vingt ans demain ! Mesdames et Messieurs...

(Applaudissements.)

Et nous repartons avec Alexandre PY,

Pierre BIGOT :

... Qui va nous parler de Sport. Magnifique !

Reprise des débats :

Alexandre PY, Vice-président en charge de la Vie Sportive :

Donc, on reprend avec la Vie Sportive, et comme je ne suis jamais seul à la Vie Sportive, je vais demander aux Présidents des Commissions et des missions de me rejoindre. Et on peut commencer tout doucement avec l'infographie, parce que je réutilise des documents que nous fournit la Communication. Donc cette infographie, elle avait été utilisée lors de la réunion des clubs de duathlon et de triathlon. Donc, ça résume facilement la vie sportive, avec 229 titres de Champions et de Championnes de France décernés, 11 800 participants sur l'ensemble des Épreuves Nationales, 7 disciplines, 46 labels nationaux, 35 villes-hôtes et avec des moyens humains sur l'ensemble de ces épreuves, 3000 bénévoles, 15 délégués techniques et 33 arbitres nationaux.

Je vais commencer par laisser la parole à Loïc, pour la mission Jeunes.

Loïc MENTRÉ, en charge de la mission Jeunes :

La première campagne de labellisation des Écoles de Triathlon depuis la mise en place des nouveaux dispositifs nous a permis d'identifier 90 clubs 1 étoile*, 114 clubs 2 étoiles** et 26 clubs 3 étoiles***. Chaque club labellisé, comme l'a dit le Président tout à l'heure, sera prochainement doté d'un lot EFT. 25 clubs 2 étoiles** vont se voir rembourser 50 % des frais de formation BF4 et BF3 de leurs encadrants, ainsi que 8 clubs 3 étoiles*** qui se verront rembourser 100 %, de ces frais-là.

La campagne de labellisation 2018 va permettre à la Fédération de valoriser directement les clubs à hauteur de 20 000 €. Nul ne doute que la campagne suivante permettra d'aider encore plus ces clubs dans leurs démarches de formation envers les jeunes. Voilà pour la labellisation 2018.

Pierre BIGOT :

Merci, Loïc. On va continuer avec la mission Raids, et on va donner la parole à Hervé.

Hervé SIMON, en charge de la mission Raids :

Merci. Premier point : Comme cela a été évoqué ce matin par le Président, nous, au niveau national, on s'attache beaucoup à travailler sur le plan scolaire, et surtout le Secondaire. Donc, avec des chiffres qui ont été cités par le Président ce matin, du 2^{ème} sport nature aujourd'hui, toutes disciplines confondues des raids dans le secteur UNSS. Je voudrais aussi parler de l'UGSEL parce qu'on parle beaucoup de l'UNSS, mais l'UGSEL donc, l'équivalent dans le Privé, a aussi un très gros succès et effectivement on arrive à ces chiffres cumulés donnés par Philippe LESCURE ce matin, de 75 000 licenciés Raids Multisports sur le sport scolaire. On fait ce travail là, d'accompagnement avec la Commission mixte nationale, et plusieurs membres de chez nous sur le Raid, et de l'UNSS, mais c'est vrai qu'on a vraiment besoin de votre travail. Là je m'adresse surtout aux clubs et aux représentants de clubs pour que ce formidable vivier qu'on a au niveau national puisse être relayé en local. Et ça, nous, hélas, mission Raids, on n'y peut pas grand-chose. On a vraiment besoin que vous fassiez des propositions aux profs d'EPS qui mènent ces AS Raids et d'essayer de monter avec eux des actions.

Dire aussi qu'on a essayé d'œuvrer le plus possible avec, notamment les Ligues, peut-être pas assez avec les Comités Départementaux et les clubs, mais en tout cas, avec les Ligues, il commence à y avoir des premières actions. En 2018, plusieurs Ligues se sont emparées du sujet de la gestion électronique du chronométrage. Ça parle, je pense, à certains. La mise en place des premiers Challenges régionaux de Raids au sein de la F.F.TRI, et là aujourd'hui, je relance un appel vibrant pour dire qu'on a vraiment besoin des Ligues sur ces missions-là. C'est comme ça que les Raiders continueront à venir, et s'affilier à la F.F.TRI., et on a besoin de votre appui. On est à votre disposition, mais on ne pourra pas mener seuls, que ce soit Claire GROSSOEUVRE, en tant que CTN, et moi



avec mon équipe de la mission Raids cette mission-là, seuls au niveau national, sans l'appui et les actions décentralisées dans les Ligues, sur ces points-là.

Vous dire aussi qu'on essaye d'étoffer aussi le nombre de référents Raids, de délégués techniques - ça, c'est l'action, un peu au quotidien, de nos équipes - qu'on a poursuivi, ça a été présenté ce matin par le DTN, les actions en matière de formation. Donc l'initiateur, avec trois zones en France qui permettent des regroupements et des formations sur le niveau initiateur, et qu'on a travaillé en 2018, sur le contenu de formation en vue du monitorat, qui va être proposé dès l'année prochaine.

On a aussi obtenu, en accord avec le Ministère de l'Agriculture, une bi-qualification pour les jeunes diplômés des établissements agricoles. Donc, sachez-le aussi, sur vos territoires, partout où il y a des lycées agricoles, c'est une vraie opportunité, ils sont demandeurs, et on a cette chance, dans le Tri, de pouvoir travailler avec eux. On a eu la chance, en 2018, le Président LESCURE l'a aussi dit ce matin dans son propos, que la France soit organisatrice des Championnats du Monde de Raid. C'était à La Réunion, avec notre ami Axel. Ça a été un véritable succès, avec 36 ou 40 nations présentes, vraiment un très haut niveau. Je le dis un peu plus tard dans la slide, mais je ne sais pas si tout le monde se rend bien compte : c'est vrai qu'à l'échelle mondiale le Raid, quand même, ce qui s'appelle "Adventure Racing" a une vraie médiatisation, parce que juste sur la donnée Facebook, sans parler des comptes média, TV, ou autres... juste sur Facebook, c'était 59 millions de personnes atteintes, et 1 200 000 pages vues sur le compte organisateur, avec la Fédération mondiale qui gère ça.

Donc c'est vraiment une satisfaction énorme pour nous, que la France, pour la deuxième année, après 2012, en 2018, ait été organisatrice des Mondiaux.

Voilà. Pour nous, on a aussi un axe fort de travail sur les Championnats de France Jeunes, et Championnats de France Élite, donc c'était dans les Pyrénées cette année pour les Élites, et en Normandie. Je remercie d'ailleurs, et je le dis devant tout le monde, que la présence des membres du Bureau Exécutif et du Président ont été très appréciées. C'est vrai qu'on est une nouvelle discipline dans la Fédération, mais le déplacement de membres du BE, je peux vous le dire, dans le milieu des Raiders, et des dirigeants, a vraiment fait chaud au cœur.

Et quelques mots aussi sur la com., à notre niveau, sur la page F.F.TRI Raids, sur laquelle on travaille, bien évidemment, avec Jacky et son équipe. C'est un peu technique, mais on avait, cette année, 390 000 engagements sur la page Facebook, donc il y a quand même une vraie communauté Raid, et je pense qu'ils sont de plus en plus fiers de cette appartenance au monde du triathlon et des disciplines enchaînées.

Pierre BIGOT :

Merci, Hervé. (*Applaudissements.*) Je voudrais juste dire : j'ai eu la chance de participer aux deux ou trois derniers championnats, enfin, participer... regarder les deux ou trois derniers Championnats de France, et j'ai vraiment eu plaisir à être parmi vous et, avec votre accueil, c'est assez impressionnant. J'ai eu la bêtise de dire que l'année prochaine, je serai sur la course, et je suis sur la prochaine course avec Alexandre PY. J'avais juste pas vu qu'il y a écrit : minimum 225 km, maximum, 225 km... ou 240 km, c'est ça ? Donc c'est juste un truc de fous, mais on va se faire plaisir, et on va essayer de faire honneur... Et surtout, arriver avant la remise des prix, pour pouvoir donner les prix ! Merci beaucoup, Hervé.

Alexandre PY :

Dans l'infographie, on parlait de 229 titres de Champions et Championnes de France et 46 labels. Heureusement qu'à côté de moi, j'ai Christophe, parce que sans son travail au quotidien, on n'aurait pas tous ces labels.

Christophe LEGRAND, Président de la Commission des Épreuves Nationales :

On peut résumer, sur cette slide, juste les 40 épreuves et les 52 labels, ça se justifie, parce que vous avez des épreuves où vous allez retrouver, notamment sur le Duathlon, trois ou quatre labels sur la même épreuve. Il faut

savoir que, dans mon équipe, on peut compter sur la collaboration de 15 Délégués Techniques, mais également, avec une grosse collaboration de nos collègues Arbitres Nationaux, et surtout, de Pierre BORDELOT et Bastien, et auparavant, Kahena, parce que, tout au long de l'année, ils sont présents, ils soutiennent les organisateurs, et ils sont d'un très grand renfort pour nous aider à mener à bien et le calendrier en cours, et la recherche du prochain, parce qu'on est en recherche permanente d'épreuves pour les années N, N+1, N+2,

Voilà. Je ne m'étendrai pas. On se voit assez souvent un peu partout, ou sur les épreuves, ou en Conseil d'Administration. Si vous avez des questions, si vous avez des projets d'organisation, n'hésitez pas à me solliciter.

Voix non identifiée (hors micro) :

Ne fronce pas les sourcils, quand tu dis ça !

Christophe LEGRAND :

Non, non, je ne fronce pas les sourcils ! Mon téléphone, mon mail, sont loin d'être sur liste rouge. Après 23h, je ne répons plus, et par contre, avant 9h, n'essayez pas, ceux qui essayent, ça décroche pas.

Voilà. Petit aparté : pour ceux qui seraient intéressés pour la Coupe de France, et je remercie Jean-Marc de m'avoir donné son aval, elle se déroulera les 5 et 6 octobre à Montluçon. Et l'épreuve de Paratriathlon se déroulera sur le même site, le samedi 5 au matin, à Montluçon, également. Le Paratriathlon : on a sorti le Paratriathlon de la date initiale à laquelle il était prévu, parce que ça tombait en même temps que la WTS de Yokohama, et après, ça tombait en même temps que la grande finale de Lausanne. Donc, c'était quand même préjudiciable pour nos paratriathlètes, d'être en même temps sur une épreuve nationale et sur une épreuve internationale.

On peut se contacter après - avec une bière, s'il vous plaît - y'a pas de souci.

(Applaudissements.)

Alexandre PY :

Merci, Christophe, et Pierre me faisait l'information que le triathlon des Guest aura lieu à Bergerac le dimanche... Après le France des Ligues, le 21 juillet. Merci. Avec toutes ces épreuves, il nous faut des arbitres, donc, je vais laisser la parole à Thomas pour la Commission Nationale de l'arbitrage.

Thomas MANTELLI, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage :

Avant de démarrer le commentaire de ces petits diagrammes, je vais remercier l'ensemble des arbitres qui officient chaque weekend sur le terrain, les Présidentes et Présidents de CRA, et puis les membres de la Commission Nationale d'Arbitrage, parce que le travail, au même titre que la CEN est un travail qui est quotidien.

Alors, les arbitres, on dit toujours qu'ils sanctionnent énormément. Bon. Vous avez ici, en vert, les athlètes qui courent sur nos épreuves et qui ne croisent jamais d'arbitre, c'est 93 % des athlètes qui courent. Ces diagrammes sont effectués par rapport à 123 000 concurrents. Donc, c'est des remontées que l'on a des différentes Ligues.

Et parmi les sanctions, puisque, de temps en temps, effectivement, les arbitres sortent des cartons, vous avez plus de 80% des sanctions qui sont des cartons jaunes, c'est-à-dire du rappel à la règle et de la remise en conformité. À savoir, du coup, que les disqualifications, qui sont pourtant souvent trop décriées, ne concernent que 0,16 % des athlètes. Ici, vous avez également en rouge les mises hors-course, qui ne sont pas disqualifications, mais des abandons forcés pour de la sécurité.

Pour les cartons jaunes, là du coup, ça me permet et c'est l'occasion, en Assemblée Générale, de vous inviter à faire de la prévention aux niveaux de vos clubs, puisque ce sont toujours les mêmes fautes que l'on retrouve, et



d'année en année, j'aurais pu mettre le même diagramme sur les années précédentes : nous avons toujours les mêmes fautes commises par nos athlètes. Du coup, je vous invite aussi à faire cette prévention. Il faut qu'ils fassent attention aux lignes de montée -descente, aux casques et aux dossards. Une fois qu'on aura réglé ça, il n'y aura plus que, finalement, 1 % de ces athlètes qui croiseront un arbitre. Là, on ne pourra plus dire que l'arbitrage est omniprésent sur les épreuves.

Et puis les cartons rouges, puisque c'est le carton fatal, vous voyez que, la plupart du temps, ce sont des cartons rouges pour les mises hors-course, donc 50 (ce sont des unités) et puis, des fois, des impossibilités de se remettre en conformité. Restons vigilants tout de même, même si ça n'apparaît pas ici, au niveau des insultes. Il y a eu, en 2018, un peu plus d'insultes, et chaque année encore, de plus en plus d'insultes, au niveau des arbitres. Je sais que dans d'autres disciplines, c'est un sport national, l'insulte à l'arbitre. Essayons que, dans le triathlon, ça ne le devienne pas.

Et enfin, deux dernières diapos pour vous présenter la sélection des *Technical Officials* pour Paris 2024. Elles sont donc 11 femmes. Il n'y aura que 10 places. Donc une d'entre elles n'ira pas aux Jeux de Paris, mais l'ITU nous a demandé de faire cette sélection très longtemps à l'avance, puisqu'il faut que toutes puissent suivre un cursus de formation, au même titre que les hommes qui sont, eux, 18 à être sur le banc de départ et qui, de la même manière, puisque c'est 50/50 aux Jeux Olympiques, parmi ces 18 là, il n'y en aura que 10 qui iront aux Jeux Olympiques de Paris.

Merci de votre attention.

Pierre BIGOT :

Merci, Thomas. (*Applaudissements.*)

Alexandre PY :

Au niveau de la Commission des Epreuves Nationale et de la Commission Nationale de l'Arbitrage, on a des Délégués Techniques et des Arbitres Nationaux. Donc on a Pascal qui est en charge de ces officiels, et également des animateurs et des chronométreurs.

Pascal GODEL, en charge de la gestion des Officiels fédéraux et des labellisations, ainsi que des animations et de la chronométrie :

Bonjour à tous. Au niveau du suivi, on est surtout en charge du suivi des cursus de ces Arbitres Nationaux et des Délégués Techniques. Il est important de veiller à une certaine qualité des prestations puisque ce sont quand même, entre guillemets, les "vitrines" de la Fédé, c'est eux qu'on voit sur le terrain sur les Épreuves Nationales. Donc il y a des pré-requis à respecter et on est assez vigilant là-dessus. Et j'ai une équipe d'arbitres référents qui veillent au niveau des Arbitres Nationaux, et j'ai une équipe de Délégués Techniques qui sont aussi dédiés à ces évaluations de terrain. Nous avons des grilles spécifiques qui nous permettent d'avoir, de maintenir, une certaine rigueur au niveau de nos officiels.

En plus de ça, nous veillons à ce que les suivis des formations soient bien respectés par rapport à ce qui a été validé par le Conseil d'Administration de la Fédération. Donc, autant Thomas que Christophe, veillent à ce que leur formation soit en adéquation avec leur cursus. Nous les aidons beaucoup, nous aidons Christophe, car dans mon équipe, je ne suis pas tout seul non plus : je tiens à associer avec moi Catherine GROSSETETE, Dominique SAGARY et Gérald FORTUIT. Nous sommes 4 et nous organisons toutes ces évaluations-terrain, parce que c'est sur le terrain que ça se passe, toutes ces formations que nous mettons en place, et puis nous avons aussi un suivi de nos amis animateurs et nos amis chronométreurs, car pareil, ce qui est très différent : autant avant, ce sont des bénévoles qui sont engagés, là nous avons affaire à, quand même, des professionnels et à des prestations requises... Et là, nous sommes en train de mettre en place, tout doucement, et je pense qu'à la

prochaine AG, nous aurons plus d'éléments à vous fournir, une labellisation qui va être basée sur l'École de Triathlon, avec des étoiles, pour un peu avoir le niveau de ces chronométreurs et animateurs. Et très prochainement, là je m'adresse aux Présidents de Ligues, vous allez être consultés, afin d'avoir, vous, au niveau Régions, vos chronométreurs et vos animateurs. Vous avez labellisé ou non, avoir des listes qui seront les points de départ de la suite de la pyramide, afin d'avoir des pré-requis, des connaissances. Il y en a peut-être qui ne veulent rester qu'au niveau régional, eh bien ils seront classés au niveau régional, et puis d'autres qui veulent monter juste sur des épreuves nationales à partir d'un certain niveau... Et puis il restera le top niveau, très haut, avec des prestations d'écran géant, de télé, de retransmission internet, Facebook et tout. Donc chacun son niveau, afin que chacun trouve ses épreuves à gérer.

Pierre BIGOT :

Merci, Pascal. (*Applaudissements.*)

Alexandre PY :

Donc, une fois que toutes ces épreuves ont eu lieu, on a la Commission Nationale Sportive qui intervient bien souvent pour valider les résultats, et je laisse la parole à Thierry.

Thierry SAMMUT, Président de la Commission Nationale Sportive :

Peut-être, avant de présenter l'action de la Commission, rappeler les membres. Parce qu'on a dix élus, un membre de la DTN et deux salariés qui nous accompagnent. Parmi les élus, donc : Pascal GODEL, Catherine GROSSETETE, Philippe GROS, Christophe LEGRAND, Philippe DUGOUJON, Patrice CARDINAEL, Bertrand MEYER, Rémi DUSSAUGE et Luc BOURON. C'est important parce que c'est une Commission qui, comme les Commissions qui sont autour de cette table se réunissent très souvent, ça veut dire prendre beaucoup de temps sur leur vie privée... Voilà, et je pense que c'était aussi important de le rappeler. Membre de la DTN : Gérard HONNORAT, qui, également, est systématiquement présent sur nos commissions, et puis accompagné, comme le rappelait Christophe, avec Pierre BORDELOT et puis Kahena qui nous quittés parce qu'elle était en congé maternité, et Bastien, qui font un travail de fond, derrière, important, qui n'est pas souvent vu, parce que c'est du travail de sous-marin, mais extrêmement important et utile.

Rappeler ce qu'est la Commission Nationale Sportive, parce que les gens ne le savent pas trop. C'est valider tous les résultats des épreuves nationales, donc D1, D2, D3. Donc vous voyez le nombre d'épreuves - Christophe l'a rappelé tout à l'heure - qu'il y a. Ça veut dire que, on va le voir ensuite, après chaque épreuve, on a des réunions téléphoniques, par rapport à ça. Traiter les réclamations et les litiges (et là encore, on le voit sur la diapo). Veiller au respect des points de réglementation des Épreuves Nationales, être force de proposition pour faire évoluer ces réglementations au fil de l'eau, et, entre autres, parce qu'on s'aperçoit, à travers les différentes saisines qu'on peut avoir qu'il y a des évolutions, le cas échéant, potentielles à envisager, et puis accompagner également les dérogations, qui peuvent se faire au vu, là encore, de l'évolution de notre discipline, parce que, même si on est la Commission Nationale Sportive, ça veut dire qu'on doit aussi être en capacité de faire évoluer nos réglementations et de faire remonter les difficultés qu'on peut rencontrer sur le terrain, suite à nos règlements.

Alors, peut-être juste vous dire comment s'organise cette commission : en fait, après chaque épreuve (donc on le redit, il y en a un certain nombre), il y a tous les mercredis midi une réunion avec l'arbitre principal de la manifestation, avec le référent de la course, et puis les membres de la Commission, pour faire une pré-validation, et ensuite, il y a ce qu'on appelle la validation de la Commission proprement dite qui se réunit toutes les deux semaines à peu près.

Donc, vous voyez qu'en période de... maintenant jusque fin octobre, c'est deux à trois réunions par semaine quasiment systématiquement. Vous voyez que c'est un peu lourd.



Peut-être entrer, pour finir, sur les saisines qu'on a pu avoir. Donc vous voyez 26 saisines. 22 réunions en 2018, c'est des réunions mais c'est pas les pré-réunions. Donc vous voyez que ça multiplie par trois ce chiffre-là. Deux demandes de conciliation, qui finissent en général au Comité Olympique. Les contestations, entre autres, qui ont été importantes cette année par rapport au Grand Prix de La Baule qui a été annulé, comme vous le savez. Et puis les contestations des pénalités et des décisions des arbitres, ça représente pour nous 19 %, alors que, on l'a vu, ça représente 0,16 % de la réalité des cartons rouges, qui nous arrivent en général systématiquement pour pouvoir être traitées, et puis des demandes de dérogation... enfin, un certain nombre de choses qui sont la vie quotidienne de nos clubs de 1^{ère} Division, puisque c'est essentiellement autour de ces clubs-là, 1^{ère} Division, 2^{ème} et 3^{ème}, qu'on traite l'ensemble des problématiques.

Voilà. Merci infiniment à tous ceux qui participent à ces Commissions.

(Applaudissements.)

Alexandre PY :

Merci, Thierry. Moi, je voulais remercier tous ces responsables de Commissions, mais je voudrais aussi remercier nos salariés, parce qu'ils subissent nos bonnes et mauvaises humeurs régulièrement au quotidien, donc remercier déjà Pierre, en tant que responsable de la Vie Sportive, Kahena qui est assistante administrative, et Bastien qui nous a rejoint. Merci à vous.

Thierry SAMMUT :

Et Kahena est maman depuis pas longtemps et Pierre est papa depuis un mois. Comme quoi, ça prolifère dans le milieu...

Alexandre PY :

Y a-t-il des questions ? Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Mes collègues du Bureau Exécutif, qui ont présenté les différentes missions ou commissions, le font au titre de leur qualité de référent au Bureau Exécutif. Pour ma part, je vais appeler, sans hiérarchisation, Jean-Michel BUNIET, Dominique SAGARY et Dominique FRIZZA. On va mettre de la musique... Et, donc, Dominique SAGARY, Dominique FRIZZA, Jean-Michel BUNIET vont prendre la parole et vont vous présenter leurs actions au titre de leurs missions, et on va commencer par... Jean-Michel BUNIET - par ordre alphabétique.

Jean-Michel BUNIET :

Je vais donc pouvoir prendre la parole pour parler de la mission Swim Run. Donc, le Swimrun, je vous le rappelle, était une des disciplines jeunes, déjà, par essence, en elle-même, puisqu'elle n'a qu'une dizaine d'années sur le plan international, mais qu'elle n'est dans le giron fédéral, comme les raids, que depuis le début de l'olympiade. On est, là, sur un terrain un peu difficile, parce que c'est un sport qui a commencé à évoluer un peu indépendamment de la Fédération. On a eu la délégation, donc il est de notre devoir de le prendre en charge. On essaie de le faire de la manière la plus diplomatique possible, pour éviter toute tension et tout conflit avec les organisateurs, qui sont, à l'heure actuelle, bien évidemment, le bras armé, puisque... On ne peut pas dire qu'il y ait spécificité dans les clubs autour du Swim Run. Donc on fait très attention, on essaie d'évoluer avec eux, on essaie surtout de les convaincre de nous rejoindre, et de faire en sorte que tout le monde y trouve son compte. Je pense que ça se passe relativement bien actuellement.



On a à peu près 64 Swimrun inscrits... 64 manifestations comportant des Swimrun qui sont inscrites au calendrier fédéral, et il doit rester à peu près autant d'épreuves hors Fédération. Mon seul regret, c'est peut-être que les plus prestigieuses, les plus belles d'entre elles soient encore à l'heure actuelle hors Fédération. C'est un choix qui leur appartient, mais pour lequel, avec les gens qui travaillent avec moi sur le sujet, on essaie de s'atteler, et de les convaincre encore une fois.

Pour cela, on a lancé, avec l'accord du Conseil d'Administration, accord qui date du mois d'octobre 2017, une réflexion sur un challenge Swimrun en France - challenge Swimrun qui classe les individus et les clubs. Ce challenge démarre cette année. J'ai envoyé un courrier aux 64 organisateurs de manifestations qui sont référencées à la Fédération lundi, exactement. Un mail, suivi d'un courrier, puisque je voulais vraiment être sûr qu'ils soient impactés. À ce jour, j'ai eu 8 réponses d'organisateur. Bien évidemment, on ne va forcer personne, et on ne prendra en compte, dans ce challenge, que les organisateurs qui ont accepté d'y figurer, puisqu'on leur met une petite contrainte, quand même : on leur impose, s'ils acceptent de figurer au challenge, de nous remonter les classements sous un format prédéterminé, de manière à ce que ce soit un peu plus facile pour nous. On a développé une petite application informatique qui sera mise en ligne prochainement, qui permettra de le suivre.

Donc, voilà. Ça, ça démarre. Alors, pour un sport qui sera en équipe, le Swimrun, parce qu'on ne prendra en compte que les classements sur des duos, on classe pour autant les individus, puisqu'on a remarqué qu'il y a peu d'équipes qui arrivent à faire plusieurs courses dans l'année ensemble. Et puis ça nous permet aussi de... Avant tout, le but d'un challenge c'est d'amener les gens sur les compétitions et de développer la participation sur les épreuves. En faisant de cette manière, on espère que les gens participeront plus, puisqu'ils pourront changer de partenaire quand leur partenaire est indisponible, pour en trouver un deuxième. Et puis, ils permettront peut-être d'amener de nouveaux pratiquants au Swimrun, parce qu'un pratiquant habituel pourra peut-être, éventuellement, s'adjoindre un néophyte et le "contaminer", je dirais.

Donc, voilà. C'est un peu le but du jeu. Et on a choisi de faire aussi un classement clubs, tout simplement en additionnant les points des licenciés du club, et faire un total des points du club. Donc, voilà les précisions sur le challenge : c'est un challenge des épreuves affiliées à la F.F.TRI, pour des licenciés F.F.TRI. Mais comme c'est un challenge, ce n'est pas un classement officiel, on a pris en compte les licenciés Compétition, bien entendu, les Loisirs et les Dirigeants pour que tout le monde se sente impliqué.

Donc, ça, c'est l'action qui est lancée pour 2019.

Pour 2020, avec l'accord du Bureau Exécutif qui l'a entériné hier, on organisera un Championnat de France de Swim Run. Le cahier des charges reste encore à préciser, à entériner et à diffuser. J'ai déjà des candidats qui se sont fait connaître avant qu'on ait la délégation : les gens étaient d'accord pour organiser le premier Championnat de France de Swim Run. Il aurait fallu pratiquement que je l'organise déjà dès 2017 si je les avais écoutés, mais la prudence faisait qu'il fallait qu'on attende un petit peu. Donc en 2020, on organisera les premiers Championnats de France de Swim Run. Et je tâcherai de vous tenir au courant, et de mettre le cahier des charges au plus tôt en ligne dès que celui-ci sera validé.

Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

Dominique FRIZZA, en charge des Affaires Internationales :

Le Président l'a rappelé ce matin dans son rapport moral : la F.F.TRI. est reconnue, écoutée, admirée et parfois jalouée. Qu'est-ce qui explique ce rayonnement de la Fédération Française sur la scène internationale ?

D'abord, nous avons trente ans d'histoire commune et de relations amicales avec la Fédération Internationale de Triathlon et avec l'ETU. Ce sont les athlètes Élite, de plus en plus présents, performants et bien encadrés, sur les

épreuves internationales. C'est un Club France qui s'est structuré autour de Mathias FRANTZ, avec des Groupes d'Âges de plus en plus nombreux, grands collecteurs de médailles.

Ce sont des officiels présents, mieux représentés, peut-on dire, aujourd'hui sur les championnats et épreuves internationales ETU, ITU.

C'est la FRATRI, qui est l'association des pays francophones de triathlon, qui mène des actions de solidarité sportive, qui accompagne les pays francophones africains dans leurs projets de développement, qui a organisé en juin 2018 un camp d'entraînement à Brive qui a rassemblé une vingtaine d'athlètes (10 ou 12 nations) encadrés par Laurent MASSIAS, et qui nous a permis d'accueillir et la Présidente de l'ITU Marisol CASADO, et l'ancienne Ministre des Sports, madame FLESSEL. C'est également... On peut dire qu'aujourd'hui en Afrique, rien ne se fait, l'ITU ne fait rien en Afrique, sans avoir eu préalablement une concertation avec la F.F.TRI.

Ce sont également des élus, des membres de la Fédération Française de qualité, élus dans les instances internationales, Denis JAEGGER, Vice-président de l'ETU. Et puis, nos collègues qui sont élus dans les Commissions et Comités : Pierre BIGOT, Julien VANDERPLANCKE, Bernard SAINT-JEAN, le docteur MARBLÉ, Philippe FATTORI... J'en oublie peut-être un ou deux.

C'est l'organisation de temps institutionnels. Nous avons reçu à Paris, à l'INSEP, " Sciences et Triathlon ". Nous accueillerons peut-être, en 2020, le congrès international électif de l'ITU. Et Pierre BIGOT initiera une réunion du Comité de Développement de l'ETU, je crois que c'est au mois de novembre ou au mois d'octobre à l'INSEP.

La FRATRI est souvent citée en exemple pour sa politique de développement et pour ses actions, notamment en termes de mixité, qui est chère à notre Présidente Marisol CASADO.

Et je voudrais également terminer ce débat, on l'a évoqué jeudi soir, lors du Tour de France du Président : on a longtemps parlé de la mallette EFT. Notre DTN adjoint s'est promené en Afrique avec la mallette EFT, et les entraîneurs internationaux qui étaient à ses côtés lui ont dit : " C'est cet outil-là qu'il nous faut pour développer le triathlon dans les pays en voie de développement, qui ont besoin d'outils de terrain pour progresser. " Nous avons été sollicités par l'ITU pour leur vendre les droits de cette mallette qui sera traduite demain en anglais, peut-être dans d'autres langues, et qui permettra d'apporter aux pays qui en ont besoin... eh bien, un merveilleux outil de développement.

Merci. J'en ai terminé. J'espère que je n'ai rien oublié. Président ?

Philippe LESCURE :

Non, non, tu n'as rien oublié, et c'était tout à fait exhaustif en termes de rapport des Affaires Internationales. Et je t'en remercie. Dominique SAGARY.

Dominique SAGARY, Président du Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté :

Quand j'ai appris, il y a quelque temps que j'aurai eu la parole pour trois minutes vingt-trois, je me suis dit : " Il faudra que tu sois concis. " Et c'est ce que je vais tenter de faire. Je m'y suis entraîné toute la semaine. J'ai pris mes petites copies et... c'est déjà raté, comme dit mon ami Jean-Michel.

Depuis quelques années, beaucoup de monde s'intéresse à l'éthique, et nous-mêmes, depuis 2017, au sein de la Fédération. De nombreux acteurs du triathlon, et peut-être quelques-uns, ici-même, parmi vous, ont de l'éthique une conception multiforme, se dépêchent d'en parler pour éviter qu'on leur reproche de l'ignorer, et s'empressent, parfois, de l'amalgamer.

L'éthique doit aujourd'hui être une réflexion sur les valeurs qui orientent et qui motivent au quotidien nos actions, vos actions, au sein de la Fédération. Chacune et chacun, au cours de ses missions fédérales, devrait donc



raisonner en se posant la question : Suis-je en adéquation avec la charte d'éthique et son contenu, qui ont été adoptés par la Fédération ? Cette interrogation doit nous accompagner, vous accompagner, aussi bien dans les textes, dans les postures et dans les communications.

Le respect de ces règles d'éthique est certainement la condition *sine qua non* de l'harmonie, de la solidarité, de la transparence et du développement de notre Fédération. C'est ce qu'a tenté, en 2018, de réaliser le Comité d'Éthique, dans sa mission de surveillance et d'accompagnement, lors de ses quatre dépôts d'auto-saisines et lors du dépôt également de ses dix préconisations auprès du Président, dont le seul objectif est l'amélioration de l'éthique et de l'équité dans certains textes et décisions fédérales.

Cependant, ces règles d'éthique décrites dans la charte sont générales et ne peuvent pas toujours couvrir toutes les situations. En 2018, le Comité d'Éthique a été amené à se positionner et à répondre aux treize dossiers de saisine dont il a été destinataire. Et parfois même, sur des cas embarrassants et des dilemmes. Mais à chaque fois, dans sa réflexion éthique, son positionnement a répondu à deux questions :

- Première question : quelle est la valeur la plus importante dans cette situation ?
- Deuxième question : quelle est la meilleure décision dans ces circonstances qui répond à nos codes d'éthique et de déontologie ?

Vous pensez bien que les réponses à ces questions et que les préconisations qui peuvent en découler n'ont pas été faites à l'emporte-pièce. Elles ont été l'aboutissement de discussions, d'écoute, de communication, de réflexion, de la part des membres du Comité d'Éthique au cours de longues réunions téléphoniques, au nombre de dix, en 2018. D'ailleurs, je profite de ce moment pour remercier encore l'investissement, la disponibilité et la collaboration des membres du Comité d'Éthique.

Tout ce travail accompli en 2018 est décrit en résumé, dans le compte-rendu d'activité que vous avez pu recevoir et qui a été à votre disposition pour cette Assemblée Générale. Mais ils sont aussi consultables sur le site web de la Fédération.

Pour terminer mon propos, je dirai seulement : ensemble, respectons ces valeurs, vibrons triathlon ! Merci, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Merci, Dominique, Jean-Michel, Dominique. Je crois que vous pouvez les applaudir. Merci à vous, merci à vos équipes, aux membres du Comité d'Éthique... Voilà, je crois que c'était important qu'ils puissent s'exprimer et rendre compte de leurs actions ou des orientations. C'est maintenant Patrick SOIN, qui va nous parler de haut niveau et de formation.

Patrick SOIN, Vice-président en charge du Haut Niveau et de la Formation :

Effectivement, je vais clôturer ces présentations de cette fin d'après-midi - on a pris un petit peu de retard, mais il est bien normal que les débats prennent le temps nécessaire également. Je vais effectivement intervenir sur les deux champs qui sont de ma responsabilité, donc le haut niveau et la formation.

Je ne reviendrai pas en détail sur les aspects chiffrés, puisque, je n'en doute pas, vous avez lu avec attention, encore une fois, le rapport très fourni de la DTN. Et notre DTN ce matin est revenu sur ses aspects chiffrés, à la fois sur le haut niveau et également sur ce qui a été réalisé en matière de formation. Donc, sur le haut niveau, simplement, je n'ai pas rappelé, je n'ai pas listé tous les titres : le DTN l'a fait dans sa petite présentation synthétique, et 2018, encore une fois, a été une année exceptionnelle. Donc des titres, des podiums, à la fois en

Paralympique, en Élite, en U23, en Juniors. Et tous les titres majeurs en relais mixte. C'est quand même vraiment exceptionnel, et je tenais juste à le souligner encore une fois.

Donc, ça nous donne, ça a été dit par le DTN aussi, une ambition légitime, clairement affichée, d'ailleurs, clairement affichée dès le début. Je rappelle que performer, ce sont nos priorités dans le plan de développement, dans le plan de la Fédération : ses priorités sont les Jeux, Olympiques et Paralympiques, puis, en deuxième, la relève. C'est donc une ambition accompagnée. Accompagnée par le Ministère, dans un environnement où la performance est au cœur du dispositif.

Je rappellerai qu'il y a beaucoup de changements, en ce moment, avec l'Agence Nationale du Sport qui monte en puissance, et d'autres instances qui tendent à disparaître. Et effectivement, si nous avons des résultats aussi satisfaisants, du coup, le Ministère nous fait confiance et nous accompagne de façon encore plus importante, au niveau des budgets. Ainsi, vous le savez déjà, mais pour 2019, ces aspects haut niveau sont dotés d'une enveloppe qui sera une enveloppe jamais atteinte et qui franchit le million d'euros.

Donc, notre rôle - je vais revenir un petit peu plus sur des aspects d'information et également d'appréciation - notre rôle, à nous, élus et membres de la DTN, c'est bien sûr, évidemment, mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles. Ça va de soi, mais il faut toujours l'avoir à l'esprit, mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils puissent performer, et également avec le souci de l'intégrité et, bien évidemment, avec les moyens qui sont ceux de la Fédération. Des moyens supplémentaires, d'ailleurs, ont été obtenus dans le cadre de la Convention d'Objectifs. C'est remarquable, encore une fois, c'est ce que j'évoquais avant : cette enveloppe qui ne cesse de grossir, et des moyens supplémentaires conséquents, ceux, obtenus dans le cadre d'un appel à projet pour le haut niveau paralympique.

Et là, je tenais à souligner le travail des Cadres, notamment le DTN adjoint et quelques-uns autour de lui qui sont allés, en fin d'année, chercher des budgets complémentaires, et de façon à abonder très largement les actions haut niveau sur le sujet du paralympique.

L'accompagnement aussi, c'est à noter, est de plus en plus individualisé, car les situations sont toutes différentes. Déjà, notre DTN précédent faisait remarquer que tous les chemins étaient singuliers et que, à chaque athlète correspondait une situation différente, et qu'on se devait de l'accompagner de la meilleure des façons et qu'elle devait être, bien sûr, singulière et individualisée. Nous sommes toujours dans cette optique.

Revenir un petit peu sur l'implication des élus auprès de la DTN : donc, il y a des échanges réguliers, bien évidemment, avec le Directeur Technique National, le DTN adjoint en charge du haut niveau, Alexandre DODU, et le Directeur des Équipes de France, Sébastien POULET. Il y a bien sûr, participation des deux élus au Comité de Sélection. Ces deux élus, c'est moi-même, bien évidemment, Vice-président en charge du Haut Niveau, et Thierry SAMMUT, qui intervient au titre de la performance et d'une mission au titre de la performance.

Ce sont des déplacements sur des compétitions majeures, qui sont ciblés, on ne va pas n'importe où, on n'exagère pas, je pense, sur les déplacements, mais on se doit aussi, nous élus, d'accompagner l'encadrement et les athlètes sur les événements de premier niveau. C'est encore une participation au regroupement annuel des équipes de France - ça a été évoqué tout à l'heure aussi par la Communication également. Donc, des temps d'échanges qui nous semblent très importants avec l'ensemble des parties prenantes autour des athlètes. Et cette année, ce regroupement autour des équipes de France portait notamment sur tous les aspects de communication. Nous avons essayé à la fois d'accompagner les athlètes et de voir tous les aspects qui pouvaient être améliorés dans ce domaine.

Ça peut être également la visite des Pôles, et des déplacements sur les stages IATE, où il n'y a pas que les deux seuls élus que j'ai cités qui participent. Il y a aussi Anne-Charlotte, pour les aspects médicaux, qui se déplace sur les stages. On ne l'a pas fait assez sur les dernières années, mais on va essayer d'augmenter ces visites pour notre part. Donc là, on n'est pas dans le haut niveau, mais dans l'accès au haut niveau, avec tous les travaux de

Gérard HONNORAT, et on se doit de travailler sur ces aspects aussi, pour arriver dans les meilleures conditions, bien évidemment, à la relève, et ensuite à l'accès à ce haut niveau.

C'est encore, pour nous, élus, l'accompagnement à des rendez-vous avec les partenaires institutionnels. Donc, on constitue souvent des binômes - quelqu'un de la DTN, puis un élu qui est disponible - pour aller rencontrer les Institutionnels, ou d'autres partenaires, d'ailleurs. Pour rajouter aux deux élus que j'ai cités, il faut bien évidemment rajouter l'intervention de notre Président qui peut intervenir sur ces aspects haut niveau, comme dans tous les secteurs de la vie fédérale. Ça peut être aussi la signature de conventions, on essaye de plus en plus de conventionner, sur différents aspects. C'est encore des représentations, ou l'intégration dans différentes instances. Ainsi, l'un d'entre nous a été élu au Comité de Sélection du Comité Paralympique et Sportif Français. Et là aussi, c'est montrer notre volonté d'être présents et d'accompagner ce mouvement. C'est aussi la relation avec le secteur Communication-Marketing, que j'évoquais déjà un petit peu avant, et notamment, je pense qu'on a fait des progrès sur tout ce qui est communication autour des sélections, mais on se doit d'en faire encore ailleurs, notamment dans l'accompagnement des athlètes et autour des partenariats. Mais on y travaille ardemment.

Les Initiatives 2018 un petit peu plus innovantes, ou marquantes, je dirais : nous avons pris la décision d'avoir recours à des intervenants dans le cadre du dispositif *CIFRE*. Le travail de l'un des deux, qui est déjà en route, porte sur une population de Jeunes 13 – 18 ans. Par contre, pour ce qui est du haut niveau, le deuxième, qui va arriver très prochainement est sur des travaux qui portent sur les spécificités du relais mixte. Nous avons pris également la décision de la création d'une structure de coordination des Pôles, qui permettra de disposer de ressources supplémentaires. Donc cette structure est en cours de finalisation. Les statuts sont prêts et vont bientôt être déposés, et on pourra alors capter des ressources supplémentaires.

C'est, encore en 2018, la proposition de reconnaissance du label " *Club Excellence Jeunes* ". Là, certains d'entre vous m'ont questionné : il s'agit des clubs *Excellence Jeunes*, je dirais au-delà des labellisations classiques, puisque nous avons évoqué également cette possibilité. Les dernières informations sont plutôt bonnes, de la part de Gérard : dans la semaine, il m'a fait savoir qu'avec les changements de l'Agence Nationale du Sport et également la fin de la Commission du Sport de Haut Niveau qui est imminente, je dirais... ce que nous avons déposé devrait être accepté, à savoir que des structures régionales et des clubs pourraient se voir attribuer ce label *Excellence Jeunes* très prochainement. Et les clubs concernés recevront un courrier dans les deux semaines qui viennent.

Quelques pistes de progrès, également, que je voulais marquer : Consolider les CIP ou les conventions et les développer pour d'autres populations. Encore une fois, ça me semble important d'essayer de travailler autour de l'accompagnement. Il n'y a pas que les aspects sportifs, mais il y a également le confort de vie, je dirais. Le fait de pouvoir rassurer les athlètes quand ils sont dans des situations plus confortables. Continuer à travailler également sur l'amélioration de la gestion de la reconversion. C'est quelque chose, à mon avis, qui doit devenir de plus en plus important. Et puis également améliorer les échanges avec les entraîneurs de clubs *Excellence Jeunes* et les centres d'entraînement. Ce n'est pas limitatif, d'ailleurs, je pense qu'on gagnera à échanger avec plus d'entraîneurs d'athlètes pour anticiper certaines demandes et expliquer pourquoi on fait les choses.

Voilà sur ces aspects de haut niveau, je crois. On passe donc à la formation.

Simplement rappeler l'existence, je ne vais pas le commenter... Pardon ? C'est effectivement un document qui existe depuis quelque temps, et notamment qui sert de support aux formations, donc avec les différents volets de la formation, les formations fédérales, d'État, un petit embryon, je dirais, de formation universitaire, et puis les différentes passerelles qui existaient jusqu'alors et qui existent encore. Donc, suite aux premières réflexions sur les évolutions envisagées, il y avait plusieurs axes qui avaient déjà été validés en Conseil d'Administration. Élaborer le référentiel de chaque niveau de formation, valoriser l'encadrement bénévole, favoriser l'accessibilité aux formations, accompagner l'encadrement du haut niveau - on rejoint le sujet précédent - favoriser l'enseignement à distance par des supports pédagogiques dématérialisés, et intégrer les nouvelles disciplines.

Sur la slide précédente - je ne suis pas revenu dessus, mais ce n'était pas limitatif - il y a, bien évidemment, en parallèle, les Raids. Ça a été évoqué tout à l'heure avec le niveau 1, puis le niveau 2 qui arrivent, je dirais, et puis tout le volet Sport Santé, qui a également déjà été évoqué, notamment dans la présentation d'Anne-Charlotte. Donc en 2018, il y a un nouveau groupe de travail qui a été constitué pour continuer ces travaux de réforme de la formation. Il comprend des élus, et notamment Daniel BOISSIÈRE qui lui, est Chargé de mission Formation, et qui m'accompagne sur le sujet. Donc, des Cadres Techniques Nationaux, un CTL très impliqué dans la formation, et également des entraîneurs de clubs qui ont suivi, d'ailleurs, des parcours de formation différents. Ça nous a semblé essentiel de rassembler des personnes de différents horizons concernées par la formation, de façon à essayer que rien ne nous échappe pour essayer de mettre en œuvre ce que sera la future formation au sein de la Fédération. Dans le même temps, il y a eu quelques évolutions au sein de la formation : le positionnement des Cadres Techniques Nationaux du secteur qui a évolué, avec l'arrivée notamment de Jérémie GARRIC qui est à la tête du secteur Formation. Dans le même temps, on peut souligner aussi que la formation a basculé du champ du DTN adjoint Alexandre DODU à celui de l'autre DTN adjoint Laurent MASSIAS.

Donc, la réflexion qui guide les travaux de ce groupe s'appuie sur l'enquête métiers aussi, et sur l'enquête structures. On ne veut pas changer la formation pour changer la formation, évidemment pour qu'elle soit plus adaptée, et qu'elle réponde d'autant plus aux besoins des clubs qui ont été exprimées à travers, notamment, ces enquêtes. Après une réunion en octobre 2018, quatre sont programmées en 2019. Deux se sont déjà tenues, d'ailleurs. Une présentation du projet et du rétro-planning aura lieu au Bureau Exécutif du 14 juin.

Quelques orientations, mais sans rien dévoiler, puisque, encore une fois, ça n'a pas été validé, les Commissions sont forces de proposition, mais il y a des étapes de validation. Ce qu'on peut dire, c'est que nous souhaitons un premier niveau d'assistant très accessible. On pense à toutes ces personnes qui gravitent autour des clubs, qui veulent donner un coup de main. Il leur faut un minimum d'information, de formation, mais que ce ne soit pas trop lourd, pour ne pas les décourager, et pour qu'elles viennent, effectivement, donner un coup de main dans tous les clubs, petits ou gros. Ensuite, l'idée d'un tronc commun, un tronc commun pour les niveaux suivants, et des modules optionnels, c'est-à-dire : on imagine un tronc commun, et ensuite, les gens pourront aller piocher dans plusieurs modules, en fonction qu'ils ont une sensibilité par exemple Jeunes, Adultes... etc. Il y a pas mal de modules qui sont... en cours de... je dirais de... d'imagination.

On souhaite également un développement de la formation continue. C'est par exemple ce qui existe aujourd'hui avec le BF3, et c'est quelque chose qui nous semble essentiel à conserver. Bien évidemment, une mutualisation des moyens et des outils, et puis surtout, privilégier l'évaluation en situation pédagogique. Ce qui nous semble important, c'est que les gens soient à l'aise, efficaces sur le terrain, dans l'encadrement, l'initiation, et ça, on doit pouvoir le vérifier en formation, plutôt que de vérifier simplement sur des QCM ou des questions plus ouvertes.

Cette réforme doit s'inscrire dans le nouveau paysage de la formation aussi. Nouveau paysage de la formation qui évolue en France, qui va plus vers l'acquisition de blocs de compétences, d'ailleurs, plutôt que des niveaux de diplômes à valider. Donc il nous faut favoriser l'employabilité, ça c'est ce qui nous semble le plus important, et développer des passerelles, tenter d'obtenir des certifications. Donc il y a déjà des travaux qui sont en cours pour essayer d'obtenir ces futures certifications et favoriser les passerelles et surtout cette employabilité. Il nous faut étudier aussi les positionnements de la formation Raids, qui reste spécifique, cela a été évoqué, et malgré tout, qui appartient aussi à la formation.

Pour le Sport Santé, je l'ai déjà dit tout à l'heure, je vais rappeler que nous sommes dans l'attente de la validation du niveau 2 par la Commission du CNOSF, auprès de laquelle ce dossier a été déposé.

Et puis, pour terminer, juste un petit mot sur la formation des élus, puisqu'on se dit : la formation, elle ne devra peut-être pas se limiter aux formations d'initiateur, d'entraîneur, etc. Mais, à terme, ça a déjà été évoqué plusieurs fois : pour l'instant on renvoie plutôt les gens vers les CROS, les CDOS, etc. Mais ça a été validé quelque part, cette mise en place du tutorat pour les nouveaux élus. Et puis, l'accès possible à certains supports, et encore une

fois, travailler sur la dématérialisation pour que ça soit plus facile, plus accessible et que ça ait un intérêt accru pour ces nouveaux élus.

Et puis un tout petit mot sur l'emploi, ça a été évoqué ce matin aussi. Donc on a bien sûr une Ressource Humaine à la Fédération, qui est Delphine LABORDE, qu'on vous incite encore une fois à solliciter, puisqu'elle est avant tout là pour ça aussi, pour vous aider dans les différentes démarches autour de l'emploi. Et puis, en matière d'information et de communication, vous l'avez vu également ce matin dans la présentation, il y a des choses qui sont maintenant dédiées autour de l'emploi, et qui sont là pour vous aider dans les clubs. Et puis ne pas oublier les Conseillers Territoriaux qui sont en cours de déploiement, et ils ont un rôle à jouer aussi dans votre accompagnement, autour de la mise en place ou de la consolidation de l'emploi, et il fallait que ça soit redit ici également. Voilà.

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Merci, Patrick. Y a-t-il des questions ? Éric SAEZ.

Éric SAEZ :

Inaudible (Hors micro)

Patrick SOIN :

Je n'utiliserai pas le terme CQP, mais je dirai qu'on ne s'interdit rien. C'est-à-dire : on a évoqué les différentes enquêtes. On voit bien qu'il y a des gens qui ont peut-être des besoins, et surtout des moyens pour embaucher à temps partiel. Donc on travaille toutes les pistes, c'est-à-dire : intégralité professionnelle, pourquoi pas, si on y arrive ? Des passerelles entre les différentes certifications. Je ne peux pas vous en dévoiler plus, vous le comprenez bien, puisque ce n'est pas passé devant le BE, mais il y a effectivement des pistes sérieuses. Voilà, dans les différents domaines de possibilités de travail, tant à temps plein qu'à temps partiel, avec différents supports possibles. Oui ?

Interlocuteur non identifié (hors micro) :

Alors je voulais... *(Inaudible)* confirmer *(Inaudible)*.. programmes de BF4 ?

Patrick SOIN :

Alors, je ne peux pas vous le confirmer, puisque là, j'aborde juste les aspects Formation... Ces diplômes, d'ailleurs, ne s'appelleront peut-être plus BF5, BF4, BF3, mais il y aura une vraie refonte... Mais qui va prendre un peu de temps quand même puisque le rétro-planning que nous souhaitons présenter imagine, dans un premier temps, commencer à mettre en place les nouvelles formations de premier niveau au mois de septembre 2020, et déployer la suite, probablement sur 2021. Donc on est dans une phase de transition.

Philippe LESCURE :

Merci, Patrick.

Nicolas HAY, Président du Comité Départemental d'Indre-et-Loire (37) :

Bonjour à tous. Nicolas HAY. Je suis le Président du Comité Départemental de la Touraine, et je voulais remercier le Président LESCURE et toutes les équipes de la Fédération Française de Triathlon d'avoir choisi Tours comme ville-hôte. J'espère que vous passez une bonne Assemblée Générale. Vous allez ce soir pouvoir profiter de la

gastronomie tourangelle, aussi bien solide que liquide. Mais moi, je voudrais vous parler de demain matin. Demain matin, à sept heures et demie, je vous propose un footing urbain. On va passer devant les plus beaux monuments de la ville de Tours. Donc rendez-vous devant le Grand Hôtel à sept heures et demie. Je sais déjà que la plupart des membres du Bureau Exécutif seront là, le Directeur Technique National aussi. Vous avez été nombreux à cocher la case " je participe au footing urbain", donc j'espère que nous serons nombreux. Merci beaucoup. Passez une bonne soirée.

(Applaudissements.)

Philippe LESCURE :

Merci, Nicolas, de ton accueil et de cette heureuse initiative pour demain matin. Je vous propose, avant de clôturer cette Assemblée Générale, de répondre à des questions diverses s'il y en a. Donc, avez-vous des questions diverses ? Je rappelle que normalement les questions diverses doivent être adressées par écrit, etc., etc. Néanmoins, traditionnellement, je réponds à toute question qui serait posée en séance, et je ne dérogerai pas à cette habitude. Donc, y a-t-il des questions diverses ?

Bien. Si il n'y a pas de questions diverses, je déclare close cette Assemblée Générale Fédérale 2018, et nous allons vous proposer une légère modification de notre programme. Il y avait quelques récompenses que nous allons, donc, effectuer maintenant, puis la soirée anniversaire. Nous la ferons à partir de 19h30 au Grand Hôtel, en même temps que le dîner de gala.

Pierre BIGOT :

Ce sera ici. Ce sera ici, Philippe.

Philippe LESCURE :

Ah ! C'est ici !

Pierre BIGOT :

Ce sera ici, à l'étage supérieur. J'en profite pour vous dire que ce soir, ne soyez pas surpris : il y a un concert de je ne sais plus qui... en tout cas... Véronique DICAIRE, c'est ça ? Je ne sais pas si vous connaissez. Deux mille personnes qui vont venir... Donc, il y aura une file spécialement pour nous, pour monter au 2^{ème} étage. Donc il risque d'y avoir un peu de monde, ce soir quand vous arriverez.

Deuxième point : n'oubliez pas de remplir le petit questionnaire de Bénédicte sur le Développement Durable et sur votre empreinte carbone, le bilan carbone, et donc, je laisse la place à notre cher animateur pour la suite des événements. Merci.

Clôture de l'Assemblée Générale à 17h05.

**Philippe LESCURE,
Président**

**Pierre BIGOT,
Secrétaire Général.**